



LIBERAUX.ORG

Mélanges en l'honneur de
Serge Schweitzer,

lauréat du prix
liberaux.org 2008





L'association liberaux.org et l'ensemble de ses composantes cherchent à promouvoir la pensée libérale sous toutes ses formes, sur tous les supports (numériques ou classiques), par tous les procédés de communication dont elle peut bénéficier. L'association est indépendante et n'a pas d'autre financement que les cotisations versées par les membres de l'association.

Bureau :

Frédéric Mayart, président
Joël-Alexis Bialkiewicz
Fabrice Ribet
José Antonio Lopez-Martinez
Claire Chalande

Ont collaboré à cette livraison :

Nicolas Rannou, Quentin Michon, Pierre Schweitzer, Fabrice Ribet, Sylvain, et tous les membres de wikiberal

Les autres nominés pour le prix 2008 étaient :

Claude Allègre
Eric Le Boucher
Mathieu Laine
Pascal Lamy
Alain Laurent
Cécile Philippe
Pascal Salin
Philippe Simonnot

Pour faire un don :

par carte bancaire : allez dans votre panneau de contrôle sur le forum liberaux.org (après avoir créé un compte), et cliquez sur "Acheter abonnement payant", puis laissez-vous guider.

Par chèque : Association liberaux.org chez M. MAYART Frédéric 32, rue du 14 juillet, appt 110 31100 Toulouse (FRANCE)

Par virement : Code banque : 10278
Code guichet : 07374
N° de compte : 00020025002 Clé RIB : 39
IBAN : FR76 1027 8073 7400 0200 2500
239
BIC : CMCIFR2A
Titulaire du compte : Association liberaux.org

Copyright liberaux.org 2008
Toutes les illustrations proviennent de flickr.com et sont soumis aux droits de leurs auteurs respectifs.

L'orateur phocéen

*J*e suis heureux d'introduire le premier numéro des mélanges que nous consacreron chaque année à un penseur ou à un acteur libéral que, dans le cadre de l'association liberaux.org, nous avons souhaité distinguer.

*I*l n'est pas simple de se lancer dans un nouveau projet apte à attirer plus de critiques, notamment quant au résultat obtenu, ou encore quant aux choix effectués, que de louanges. Mais il nous a semblé important de marquer notre soutien à tous ceux qui, en France comme ailleurs, oeuvrent en faveur de la défense et du développement des idées de liberté. Grâce à ce modeste et virtuel trophée, nous espérons qu'ils se sentiront moins seuls, perdus parfois dans un océan de collectivisme qui, dans le contexte intellectuel contemporain, fait pour beaucoup office de prêt-à-penser facile et pas trop perturbateur. Il est en effet plus facile de traverser un jardin à l'herbe rase du sens commun, plutôt que de gravir la pente étroite et rocheuse de la pensée à contre-courant. C'est plus noble, certes, mais la noblesse est comme le courage : une vertu plus rare que recherchée.

*N*ous avons donc, à l'issue d'un vote auquel la majeure partie des adhérents de notre association a participé, d'honorer pour notre première édition Serge Schweitzer, professeur d'économie et de sciences sociales à l'Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille. Ce "personnage" haut en couleurs a en effet montré ces dernières années une faculté indubitable à convaincre et à fédérer autour de sa personne un grand nombre des étudiants qui ont la chance de suivre ses cours. Certains se sont même lancés dans d'incroyables hommages à son endroit.

*U*n peu bretteur, un rien hâbleur, doté du bagout caractéristique des Méridionaux, Serge a le profil type du penseur libéral qui, par son attitude ou ses écrits, dénote très nettement de l'image d'Epinal que l'on se fait d'un professeur d'université. En cela, ses camarades libéraux, dont nous sommes, se doivent de l'honorer. Le prix liberaux.org, décerné chaque année, vise à récompenser une personnalité, française ou étrangère, connue ou inconnue, ayant oeuvré pour la liberté ou le libéralisme. Qu'il s'agisse de sa part d'une action ponctuelle, ou au contraire qu'il s'agisse de récompenser une action menée une vie durant.

*J*espère que, par ce modeste trophée, nous y contribuerons quelque peu.

Fredéric Mayart
Président de Liberaux.org

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC SERGE SCHWEITZER

Devant un grand nombre d'auditoires conquis par sa verve et faisant preuve d'un humour aussi brillant que caustique, Serge Schweitzer est ce qu'on pourrait communément appeler un "showman". A l'invitation de nos amis de Liberté Chérie, Serge sait, durant des heures, dé cortiquer les divers mécanismes qui conduisent la France à être le seul pays démocratique au monde à vouloir rejeter le libéralisme, au nom d'une aberration paranoïaque selon laquelle les libéraux fomenteraient un complot pour imposer leurs idées dans le monde. Une France dont les dirigeants osent présenter le libéralisme comme une nouvelle forme de totalitarisme, alors que son essence même n'est autre que la défense des libertés !

Fustigeant les hommes politiques de notre pays, qui ne cessent de grignoter les libertés fondamentales de tout individu en élargissant en permanence le champ d'action de l'Etat, condamnant une droite qui ne s'assume jamais et construit ses programmes en réaction aux idées socialistes, raillant une Marie-Ségolène Royal qui s'imagine

en « Madonne » pouvant miraculeusement remettre « les Français debout », Serge Schweitzer n'épargne aucun des travers anti-libéraux de la société française et rappelle que le libéralisme est une pensée politique fondée sur le respect des droits de l'individu, qui demeure plus que jamais le vecteur de la démocratie.

Argument après argument, il a démonté la thèse incohérente et mensongère des « nostalgiques du communisme », qui après avoir vu s'effondrer en même temps que le mur de Berlin leur utopie (utopie responsable de plus de 100 millions de morts au 20ème siècle), ont désigné le libéralisme comme bouc-émissaire de leurs propres échecs et rancœurs.

Il est temps d'interroger ce personnage si particulier et si attachant, que les internautes de liberaux.org l'ont désigné comme la personnalité libérale de l'année 2008.

Tout un programme...

Quelles sont vos impressions après avoir reçu le prix libéraux.org 2008 ?

Une immense satisfaction, un sentiment de quelque chose d'immérité : parce que les plus anciens, les plus prestigieux et qui ont une œuvre considérable derrière eux auraient mérité d'être le premier d'un palmarès qui ne comptera à l'avenir que des gens qui ont œuvré puissamment pour la société libre.

Une immense satisfaction, parce que dans un système universitaire académique tenu par des coteries qui croient faire de la science économique parce qu'ils manient habilement une boîte à outil vide de sens, un libéral de principe est bien plus heureux d'être distingué par de

jeunes esprits libres que par une étroite corporation qui s'auto entretient sans jamais être jugé par les consommateurs d'idées que sont les jeunes libéraux.

Je vois dans cette distinction le verdict du marché, il est bien plus satisfaisant



et honorifique d'être reconnu et distingué par des consommateurs de liberté que par des pairs. Dit autrement, si on me donnait le choix entre avoir ce prix et présider le cercle des économistes, cercle autoproclamé de van-

ité, je n'hésite pas un seul instant car le flair des consommateurs ne se trompe jamais.

Connaissiez vous liberaux.org avant de recevoir ce prix ?

Oui. Par mes étudiants et quelques amis. Mais faisant partie des dinosaures technologiques, je ne me portais jusqu'il y a très peu de temps presque jamais sur cet outil fantastique pour communiquer et débattre, préférant la compagnie des livres et la sensualité sans pareille des caractères d'imprimerie imprimés sur du papier.

Je vous promets désormais que ma prière quotidienne sera de consulter les débats acharnés et stimulants que les libéraux entretiennent.

Quel est votre avis dans la querelle qui oppose les partisans de l'action militante pure et ceux de la diffusion des idées ?

Nous sommes dans le type même de controverse sans aucun intérêt. Car diffuser des idées, c'est par définition militer et les faire progresser. Si par contre on entend par ce débat la société civile contre l'action politique, le camp des hommes libres est vite choisi.

Militer par l'action politique dans l'espoir généreux et honnête qu'arriver au pouvoir transformera les choses, c'est par essence et par nature rentrer dans la catégorie des hommes de l'Etat et au bout, il y a la corruption de l'esprit, et sous l'alibi du consensus et de ne point brusquer l'ordre social, il y a la somme des petits arrangements



entre amis et des grandes lâchetés idéologiques. Si on veut rester un homme libre, toute compromission avec les oppresseurs que sont les hommes de l'Etat, finit toujours dans un processus de collaboration.

Être supplétif des oppresseurs n'est pas chose enviable si l'on veut vivre debout.

Quand on me dit qu'il y a des hommes de l'Etat plus libéraux que d'autres, cela signifie qu'à l'intérieur de la catégorie de ceux qui vivent par la violence des fruits de l'impôt, il y en aurait des moins méchants que d'autres.

C'est vrai qu'il y a des différences de degré mais pas de nature.

L'option de vie est dichotomique, il n'y a que deux catégories d'indi-

vidus : les hommes libres et les autres. Ceux qui refusent de choisir leur camp et masquent leur lâcheté sous l'alibi du pragmatisme ne sont que de petits porteurs de valise de ceux qui ont choisi d'être la mafia la plus violente de l'histoire des hommes : les hommes de l'Etat.

Quel regard jetez vous sur le combat libéral en France depuis votre jeunesse et comment voyez vous l'avenir ?

J'ai commencé le combat il y a 40ans exactement. Si on regarde le verre d'eau à moitié vide, nous pouvons dire que nous n'avons pas régressé, et ce n'est déjà pas rien, face à la coalition qui est une sorte de tsunami de tous les adversaires de la liberté, c'est à dire de la responsabilité.

Si nous regardons le verre à moitié plein et après une génération quasiment sacrifiée, celle de 68, qui s'est vautrée dans les délices de l'Etat providence, le message libéral le plus orthodoxe et le plus pur, c'est à dire celui sans aucune concession, passe extrêmement bien dans les amphithéâtres pourvu justement qu'on ramène sans cesse les questions politiques au filtre de la seule question qui vaille, c'est à dire de la philosophie, de la liberté des actes et de la dignité égale de tous les hommes.

Si l'on se projette dans l'avenir, notre force est la cohérence de notre corpus doctrinal et le respect absolu du principe de réalité ; notre talon d'Achille est non pas nos individualités, mais la capacité de nuisance de chacun d'entre nous de créer notre chapelle, notre groupuscule, notre mini secte qui fait que l'on se plaint dans les détails qui divisent au lieu de nous unir sur l'essentiel, sur lequel nous sommes tous d'accord, la supériorité des principes et procédures de la liberté. On dirait qu'il y a un mauvais sort qui s'acharne, cette capacité à nous autodétruire qui fait vite du reste basculer certains dans le fantasme de la théorie du complot contre les libéraux alors que la faille est en nous-mêmes.

A ce petit jeu, on s'épuise et on oublie l'essentiel c'est à dire combattre sans relâche et traquer les fausses idées qui se finissent toujours, le 20ème siècle nous l'a montré, dans les abominations collectivistes et concentrationnaires. Pourtant les américains nous ont montré la voie dans la grande coalition libéraux-conservateurs « majorité morale ». Il y a en Europe, particulièrement en France un génie de la division qui nous fait considérer que la pureté doctrinale appartient à quelques uns et nous prive dans le combat contre le totalitarisme de précieux alliés naturels, découragés par le raffinement sans limite de quelques pseudos intellectuels chez qui l'esthétique de la formule remplace la profondeur des idées et le courage du combat à mener.

Quel est votre positionnement dans la galaxie libérale ?

Par tempérament profond, ma sympathie va totalement vers les anarcaps et je réfute totalement l'idée qu'on puisse être excessif dans la défense de la liberté. La sagesse tactique mais ni le cœur, ni la raison me porte à écouter les autres familles libérales.

J'aime faire mon miel tant chez Lucas que chez Barro, tant chez Becker que Friedman, tant chez Stigler que chez Buchanan, tant chez Coase que chez Mises, tant chez Hayek et même jusqu'à Posner.

Cela dit, rien ne peut égaler la défense des indéfendables de Walter Block qui me semble d'une cohérence interne inégalée. C'est pourquoi je m'en réjouis pour lui, il n'aura jamais aucune distinction académique, ce qui est flatteur pour un non courtisan et pour parodier Sacha Guitry à propos des médailles : la John Bates Clark ou le Nobel ça ne se demande pas, ça ne se refuse pas, ça ne se porte pas. J'espére chez Steven Levitt que les fruits à venir porteront les promesses des splendides fleurs de *Freakonomics*. Encore un mot pour saluer l'audace intellectuelle de cette percée méthodologique qui n'a pas fini de porter des conséquences, c'est à dire

saluer l'invention de l'économie non-marchande chez Gary Becker.

Si vous ne deviez retenir que trois auteurs ?

Enseigner c'est choisir. Choisir c'est évincer, votre question oblige à des choix cruels.

Dans l'ordre : D'abord Bastiat, ensuite Bastiat, enfin Bastiat.

Si Frédéric Bastiat était vivant, qu'aimeriez vous lui dire ?

Puisque vous avez été le vrai Nostradamus et que vous savez tout de ce qui est arrivé depuis 160 ans, reprenez votre plume et plus exactement sans doute votre clavier.

Allez sur libéraux.org et pourfendez de votre incroyable talent et science les précieuses ridicules, les bouffons, les ignorants, les incultes, les trissotins, les médiocres, les hommes de l'Etat, les socialistes, les altermondialistes et tous les ennemis des hommes libres.

Encore un mot cher Frédéric Bastiat, donnez moi l'inspiration d'écrire un jour une page ou une phrase qui ferait dire à un seul de mes étudiants :

« Quand j'écoutais mon prof, on dirait Bastiat ».

Et puisque vous êtes au panthéon et même au paradis des libéraux, gardez moi une petite place dans le forum paradisdesliberaux.org pour qu'on puisse avec délice un jour crucifier Marx, l'autre rire des âneries de Fourier et nous régaler des soirées

avec Molinari et par charité libérale sauver Proudhon qui le mérite quand même et surtout lapider Attali.

Quels sont vos projets à venir ?

Il y a deux catégories d'intellectuels libéraux, ceux qui prêchent et ceux qui écrivent : certains ont les deux talents. La vérité, point la méchanceté, m'oblige à dire que j'en ai rencontré peu.

Je suis du côté de ceux qui prêchent la croisade de la liberté et en toute humilité mais honnêteté, je peux dire qu'en 40 ans plusieurs milliers de mes étudiants sont devenus des libéraux à la vie à la mort alors qu'en arrivant en première année j'en avais connu de nombreux qui étaient évidemment so-

dans le domaine dans lequel je suis relativement le plus apte. Mais j'avoue que ce serait un immense bonheur si un jour un étudiant avancé pouvait dialoguer avec moi des heures durant pour en faire un concert à deux voix et m'épargner ce qui me pèse le plus : la formalisation définitive.

Je voudrais que les internautes me sache d'une extrême sincérité en leur disant un immense merci de m'avoir distingué car il est une chose que désormais plus personne ne pourra jamais m'enlever ; j'aurais été le premier lauréat de ce prix. Longue vie à liberaux.org et vive les hommes libres ■



Serge Schweitzer lors d'une université d'été de Liberté Chérie

ciaux-démocrates, quelques fois communistes acharnés.

Je crois, mais c'est aux étudiants de le dire, que j'ai reçu dans ma dotation de base un vrai talent pour enseigner et pour la seule fois de ma vie, je serais Ricardien, j'accepte de me spécialiser



Retrouvez les articles consacrés à Serge Schweitzer sur Catallaxia

http://www.catallaxia.org/wiki/Serge_Schweitzer

Serge Schweitzer, un libéral, tout simplement

Lourde tâche que de présenter en quelques pages la vie et l'œuvre de quelqu'un comme Serge Schweitzer. Comment synthétiser le parcours d'un non-conformiste, passé par l'entreprise et par l'enseignement, amateur de Rammstein ou de Lara Fabian ? Tâche délicate mais remplie cependant...

Un trublion non-conformiste dans le monde feutré de l'Université, un professeur tellement aimé de ses élèves qu'ils ont quasiment créé son fan-club, un touche-à-tout curieux passé par le droit et l'entreprise avant de développer sa passion pour l'enseignement, tel est Serge Schweitzer.

Serge Schweitzer voit le jour le 28 décembre 1949 à Marseille, dans une famille plus conservatrice que libérale. Rien ne le prédispose au libéralisme ni à l'enseignement. Un DEA de droit public décroché à la faculté d'Aix-Marseille III ne le satisfait pas totalement et il complète sa formation par un DESS de finance dans la même université. Il a alors pour professeur Jacques Garello, qui réveille le libéral qui sommeillait en lui et en fait amoureux de la liberté. Parmi les penseurs qu'il découvre, ceux l'école autrichienne, Ludwig von Mises et Friedrich Hayek, le séduisent particulièrement.

À la sortie de l'université, ses qualités de pédagogue et d'orateur lui font choisir l'enseignement. La volonté de comprendre l'action des hommes et le fonctionnement de l'activité économique aura tôt fait de l'orienter dans la voie de l'analyse économique. Une fois son DESS de finance en poche, il intègre donc le corps professoral de la faculté de droit de l'université d'Aix-Marseille III, comme professeur d'économie.

Cet électron libre ne pouvait se satisfaire d'un parcours trop classique et l'appel du large le frappe bientôt. Sollicité par Eurocopter, il quitte l'université et rejoint en octobre 1978 l'entre-

prise, implantée à Marignane, pour créer son service de communication. En cette fin des années 1970, il peut observer les méthodes contestables des syndicats maison, ce qui influera sur ses thèmes de recherche futurs.

Lénine à l'usine

Son premier ouvrage, *Lénine à l'usine* s'inspire de cette expérience. Il le publié en 1984 sous le pseudonyme de Serge Bakou¹. Dans le contexte des Lois Auroux qui renforcent le pouvoir syndical, il expose les « principes de la subversion » mis en place par le marxisme-léninisme et leur « application à l'entreprise ». Il revient ainsi dans une première partie sur les techniques de noyautage ou d'entrisme mises en place par la CGT ou d'autres syndicats. Il décrit leurs méthodes comme le « jeu de Go », la guerre psychologique ou une dialectique bien huilée qui se fonde sur des mythes ou des slogans trompeurs. La seconde partie analyse l'application de ces méthodes au cas particulier de l'entreprise, pointant les techniques spécifiques mises en œuvre dans ce cadre et décrivant les « imbéciles utiles » de Lénine, ces soutiens plus ou moins involontaires au sein même de l'entreprise et de sa direction.

L'envie d'approfondir ses connaissances théoriques se fait néanmoins de plus en plus forte et il choisit de reprendre ses études, à près de trente ans. Il quitte Eurocopter en février 1987 et retourne à l'université d'Aix-Marseille III. Quand il choisit de faire sa thèse, c'est sans surprise sur l'école autrichienne. Et c'est sans surprise aussi sur le point central de la méthodologie de l'école autrichienne qu'il se concentre. Sous la direction de Jean-Pierre Centi, il finit sa thèse sur « Le programme de recherche autrichien en méthodologie économique »². Partant de la crise de la pensée économique contemporaine confrontée aux doutes sur la rationalité de ses hypothèses, il confronte l'individualisme méthodologique, central chez les Autrichiens, à la méthodologie des utilitaristes d'une part et des holistes d'autre part. Pour Serge Schweitzer, face à ces deux méthodes alternatives, la méthodologie autrichienne s'impose d'un point de vue explicatif mais également pour des raisons éthiques, car elle est la seule compatible avec la liberté de l'homme. Dès lors, Serge Schweitzer propose de résister le courant autrichien à sa juste place dans la pensée économique et défend une vision autrichienne sur les grandes questions de l'époque : question monétaire, taux d'intérêt, cycles économiques, rôle des mathéma-

¹ Serge Bakou, *Lénine à l'usine*, 1984, ISBN 2905086068

² Le programme de recherche autrichien en méthodologie économique, numéro de thèse 1987AIX32050, présentation en ligne : SUDOC

LENINE A L'USINE

tiques.

L'approfondissement de ses idées et de celle de l'école autrichienne l'orienta à nouveau vers l'enseignement, définitivement cette fois-ci. Il rejoint à nouveau la faculté de droit et de science politique de l'université Paul Cézanne pour l'année universitaire 1988-1989. Il ne la quittera plus et, les années passant, il remplit également d'autres fonctions universitaires : il occupe la chaire de la défense à l'école militaire de Saint-Cyr et dirige la filière d'analyse économique à l'Institut Catholique de l'Enseignement Supérieur (ICES) de La Roche-sur-Yon.

Autrichien convaincu, il bannit les mathématiques de ses travaux académiques et de ses cours. Il reprend en cela la démarche qui est au cœur de cette école de pensée économique, se fondant sur l'individu et sur une conception subjective de la valeur. Comme le présente Ludwig von Mises dans *L'Action humaine*, c'est l'analyse de l'action humaine ou praxéologie qui doit occuper l'économiste. La mathématisation est donc une erreur car ne reflétant pas la complexité de l'agir humain.

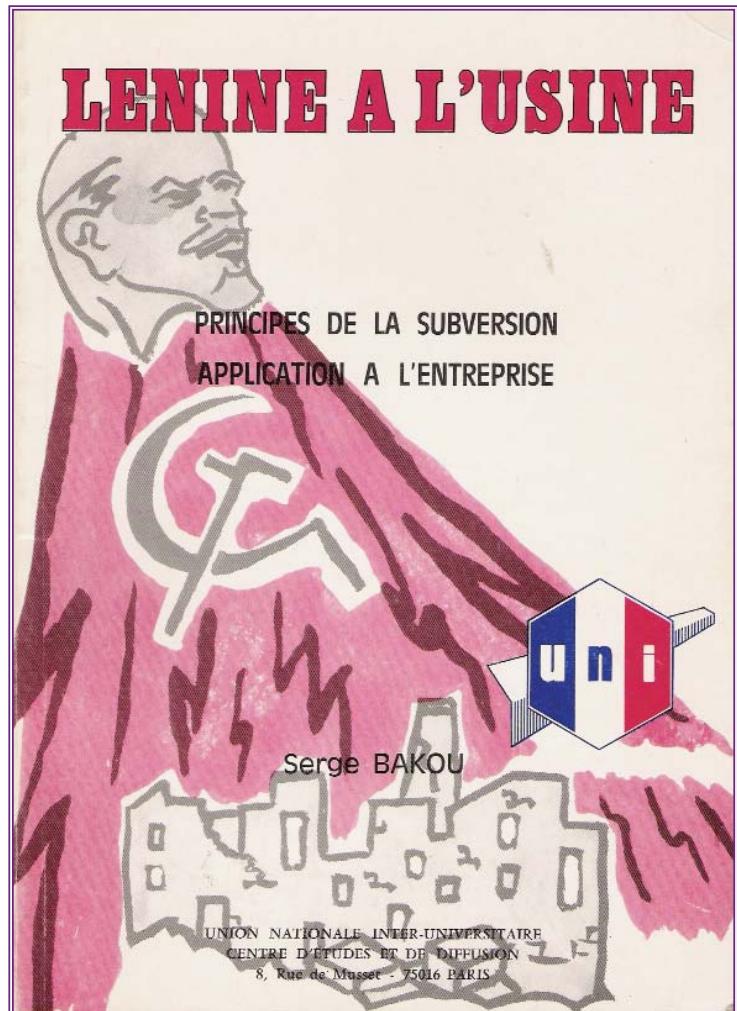
Comme il le dit lui-même, « la méthode mathématique doit être rejetée non seulement à cause de sa stérilité. C'est une méthode tout à fait vicieuse, partant d'hypothèses fausses et conduisant à des inférences fallacieuses. Ses syllogismes sont non seulement stériles ; ils détournent l'esprit de l'étude des problèmes réels et déforment les relations entre les divers phénomènes. »³ Serge Schweitzer, reprenant cette perspective, s'oppose catégoriquement à toute la microéconomie néo-classique, rejetant comme le reste des Autrichiens des hypothèses irréalistes sur la rationalité des agents ou l'efficience des marchés pour se fo-

caliser sur l'action des individus. Qu'a-t-il fait régulièrement la microéconomie néo-classique d'« économie esthétique » pour sa tendance à vouloir formaliser mathématiquement ce qui ne peut l'être, il a toujours lutté pour affirmer la différence entre néo-classiques « utilitaristes » et authentiques libéraux, dans lesquels il se classe comme tous les Autrichiens. Il rejoint en cela la longue tradition des universitaires autrichiens de la faculté comme Jean-Pierre Centi, Jacques Garello, Gérard Bramoullé ou Jean-Yves Naudet.

Parallèlement, il mène de nombreux travaux universitaires, qui s'inscrivent dans la suite logique de son passé et de

Il bannit les mathématiques de ses travaux académiques et de ses cours

sa filiation autrichienne : l'entreprise et l'entrepreneur, le syndicalisme, l'histoire de la pensée économique et de l'école autrichienne au sens large. Il a ainsi publié aux librairies de l'université les actes d'un colloque sur « La morale, l'entrepreneur et l'histoire de la pensée économique » (1996), « Le rôle des syndicats dans la société civile » (2003) ou « Les racines éthiques de la pensée économique » (2006)



Il voit un intérêt tout particulier aux travaux de l'économiste de l'école de Chicago Gary Becker. Ce dernier reçut le « prix Nobel » en économie en 1992, pour saluer ses travaux visant à élargir le champ de l'analyse micro-économique à de nombreux champs de l'activité humaine, en particulier le crime, la famille ou la discrimination. C'est entre autres de là que provient l'intérêt de Serge Schweitzer pour l'ouvrage de Stephen D. Levitt et Stephen J. Dubner, *Freakonomics*.

Il est d'autant plus intéressant de noter cet intérêt qu'il peut sembler étonnant voire contradictoire, Gary Becker étant adversaire résolu de l'école autrichienne orthodoxe. Les sources de la réflexion de Serge Schweitzer se trouvent pourtant dans ces deux écoles pourtant opposées, Chicago et Autrichiens. Il emprunte en particulier aux économistes de Chicago la volonté de couvrir tout le spectre de l'activité humaine,

³ Ludwig von Mises, *L'Action humaine*, traité d'économie, 4e partie, chapitre XVI, 5e section, catalactique logique contre catalactique mathématique

« Mes trois auteurs préférés ?
Enseigner c'est choisir. Choisir c'est évincer, votre question
oblige à des choix cruels.

Dans l'ordre : D'abord Bastiat, ensuite Bastiat, enfin Bastiat. »



sans néanmoins reprendre la mathématisation qu'ils en font.

Ses talents de pédagogue et d'orateur en font un professeur particulièrement apprécié par ses élèves de l'université Paul Cézanne. Le réseau social Facebook propose plusieurs groupes tels que « oui Serge Schweitzer est mon gourou » ou « Fan de Serge Schweitzer », qui regroupent plusieurs centaines d'élèves⁴. De même, des T-Shirt à son effigie sont parfois portés par certains étudiants, tandis que des étudiants de l'ICES auxquels il a enseigné ont réalisé un film hommage en s'inspirant du célèbre livre de Stephen Dubner et Steven Levitt, *Freakonomics*⁵.

Cela doit beaucoup à ses méthodes d'enseignement, volontairement décalées par rapport aux standards de l'université française. Il développe un style particulier, régulièrement exubérant et plein de références insolites dans le cadre un peu compassé d'une université. D'où des références à la chanteuse française Lara Fabian ou au groupe allemand Rammstein, rares chez les universitaires mais populaires chez les étudiants, tout cela étant mis au service d'une présentation claire et pédagogique des mécanismes essentiels de l'économie.

Cette verve est souvent mise au profit de la cause libérale, par la participation à des conférences ou à des débats



organisés par des organismes libéraux. Ainsi, Serge Schweitzer est-il un habitué des évènements organisés par l'association Liberté Chérie, pour laquelle il a délivré, entre autres, une conférence sur « les fantasmes du complot libéral

oui, la mondialisation est heureuse !

en France », une autre sur « oui, la mondialisation est heureuse ! », et une autre sur la désinformation par l'Education nationale, ou encore une autre sur « le libéralisme est-il moral ? ».



Cet ouvrage est le septième d'une collection totalement originale dirigée par le Recteur Yves Durand sur le thème de la Subversion.

La première partie du livre fait le point de façon détaillée sur les principes généraux de la subversion. Sont ainsi examinés, entre autres, les grands thèmes du marxisme-léninisme, les techniques élémentaires de noyautage (exemple (P.C.-C.G.T.) ou d'entrisme (exemple C.F.D.T.-C.F.T.C.), le jeu de Gô, la guerre psychologique, la dialectique, les cinq points de Trotsky, la désinformation scolaire, les slogans, les mythes, etc.

La seconde partie décrit l'application de ces principes au cas particulier de l'entreprise. Celle-ci en effet, dans l'analyse marxiste, est le point central de « la prise de conscience de l'exploitation » et doit donc faire l'objet « d'attentions » tout-à-fait particulières...

L'agent subversif trouve souvent des auxiliaires inattendus. Ce sont « les imbéciles utiles », suivant l'expression triviale, mais heureuse de Lénine.

Les nationalisations, les lois Auroux sont traitées dans leurs conséquences ultimes. Enfin, la révolution « en action » est disséquée à travers quelques exemples, tels Citroën, Talbot, la Snias, etc.

L'ouvrage cependant se termine sur un message d'espoir en indiquant quelques principes fondamentaux pour reconquérir les esprits et les coeurs.

Quatrième de couverture de Lénine à l'usine

Pour cet engagement sans faille en faveur de la diffusion de la philosophie libérale et des idées de l'école autrichienne, nous sommes heureux de décerner cette année le prix liberaux.org à Serge Schweitzer ■

Quentin Michon

⁴ Voir par exemple ce groupe (http://www.facebook.com/group.php?g_id=11820085481) ou ce groupe. (http://www.facebook.com/group.php?g_id=7200491833) (Nécessite d'être inscrit sur le site)

⁵ On le trouvera en ligne : 1ère partie : http://www.dailymotion.com/pehaboy/video/x23gb3_freakonomics-the-movie-12_shortfilms, 2e partie : http://www.dailymotion.com/playlist/x6wdr_pehaboy_pehas-movies/video/x23hcg-freakonomics-the-movie-22_shortfilms



MÉLANGES EN L'HONNEUR DE SERGE SCHWEITZER

I. éléments d'économie contemporaine

II. éléments de science politique contemporaine

III. éléments d'histoire des idées politiques

IV. éléments sur la pensée libérale contemporaine

V. lectures

I. ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

Il n'est pas facile de se lancer dans l'exercice des "mélanges". Le terme même est probablement intrigant pour beaucoup. C'est pourtant une formule classique dans certains cercles universitaires.

Les mélanges sont en effet monnaie courante chez les juristes. Pour honorer la mémoire des plus illustres d'entre-eux, souvent au moment où ils prennent leur retraite, voire lorsqu'ils deviennent doyens ou parfois à titre posthume, leurs disciples ou confrères versent chacun une contribution intellectuelle dans le cadre d'un ouvrage collectif visant à approfondir ou exposer les principaux thèmes de prédilection de l'auteur.

C'est le sens de l'exercice que nous nous sommes proposés de mener ici.

Du reste, on trouve parfois, hors du cercle étroit des juristes, ce même type de publications. Un exemple récent, et non des moindres, est constitué par les mélanges consacrés à Pascal Salin dans un

ouvrage intitulé L'homme libre : Mélanges en l'honneur de Pascal Salin, dirigé par nos amis Mathieu Laine et Jorg Guido Hülsmann. Au passage, notons que les deux premiers ont concouru cette année, mais ils ont été coiffés par Serge Schweitzer, dans la catégorie "personnalité libérale de l'année", c'est-à-dire le désormais célèbre prix libéraux.org, et que le dernier a concouru au titre du meilleur ouvrage libéral de l'année, le prix Wikibéral. Ce n'est probablement pas un hasard.

Nous avons donc l'honneur de vous présenter, autour de cinq thèmes, des textes de réflexion ou issus de nos sites, liés à la pensée de Serge Schweitzer ou à ses principaux thèmes de prédilection. Cet exercice, modeste, ne bouleversera pas les sciences sociales contemporaines. Il n'apportera pas de contribution majeure à l'histoire des idées. Pour autant, il ne nous semble pas vain, et matérialise notre hommage à celui qu'il faudra peut-être appeler à présent, après un célèbre prédécesseur, le Grand Serge.

SOMMAIRE

- Réflexions sur le rôle des syndicats et du syndicalisme
- Wikiberal : le syndicalisme
- L'entrepreneur, personnage-clé de la pensée libérale
- Quelques erreurs fréquentes au sujet des entreprises
- L'économie non marchande, un domaine de recherche en devenir

Réflexions sur le rôle des syndicats et du syndicalisme

Outre que ce sujet constitue la véritable marotte de Serge Schweitzer, la question des syndicats et du syndicalisme a depuis fort longtemps intéressé les libéraux. L'ALEPS lui a consacré l'une de ses premières universités d'été, l'association Liberté Chérie en fait son cheval de bataille. Toutefois, si les libéraux s'opposent à la toute-puissance syndicale et aux abus constatés, peu remettent en cause le principe même de l'existence des syndicats, principe inventé et mis en oeuvre par les libéraux à la fin du XIXe siècle.

L'histoire du syndicalisme français naît des ambiguïtés de la Révolution française. Pour le député Le Chapelier, auteur éponyme de la fameuse loi, le libéralisme commande d'affirmer la liberté du travail, alors empêchée par les nombreuses corporations : impossible d'être boulanger, maçon, artisan sans appartenir à celles-ci. Si elles assurent la formation des apprentis et un niveau de qualité, il s'agit avant tout de fermer les professions aux personnes extérieures, prévenir la concurrence et *in fine* maîtriser les prix. Avec le décret d'Allarde du 2 mars 1791 et la loi Le Chapelier du 17 juin 1791,

les corporations sont abolies et interdites, la liberté du travail proclamée - à un point peut-être excessif étant donné que même la faculté de médecine va être abolie et chacun pourra s'affirmer médecin !

Cette promotion radicale et naïve du libéralisme économique ne fut pas sans conséquence ennuyeuse. La destruction d'un obstacle à la liberté du travail avait pour pendant la destruction d'un de ces corps intermédiaires entre l'Etat et le citoyen, chers à Montesquieu. Si l'homme avait obtenu la liberté du travail, il se retrouvait en même temps toujours plus

seul face à l'Etat. Comme l'a marqué Frédéric Rouvillois, la destruction des media n'est-elle pas un trait caractéristique du totalitarisme ? Au nom de la liberté hier comme de l'intérêt général aujourd'hui c'est une fois de plus l'Etat qui accroissait son pouvoir. Albert Camus écrivait que chaque Révolution aboutit au renforcement de l'Etat. Les libéraux-conservateurs feront quant à eux remarquer qu'il accroît son pouvoir par des alliances avec les courants progressistes.

Il ressort de ces réformes révolutionnaires que le syndicalisme n'est pas permis du fait de la législation contre les corporations. Son émergence au XIXe siècle va donc être contrariée par la loi mais la législation a en quelque sorte ouvert la boîte de Pandore en se mêlant de ce qui ne la regarde pas. Si elle a interdit et donc discriminé contre les associations d'ouvriers, elle pourra à l'inverse discriminer en leur faveur. Le syndicalisme se développe de façon souterraine jusqu'à ce que ce que soient mises en place des législations plus favorables : en 1864, la loi Ollivier manifeste la libéralisation de l'Empire en supprimant le délit de coalition; en 1884, la loi Waldeck-Rousseau autorise les syndicats. Les auteurs de ces deux



lois sont des libéraux.

Au XXe siècle se propage le socialisme politique. La Confédération Générale du Travail (CGT) et les autres syndicats cherchent à demeurer apolitique. Comme partout en France, le pacte germano-soviétique est extrêmement mal accueilli et tous les militants communistes de la CGT sont radiés. Mais à l'issue de la guerre le prestige du communisme s'est accru et la CGT suit la ligne dictée par le Parti Communiste Français.

Analyse

Les syndicats offrent un interlocuteur aux patrons pour négocier les contrats de travail de manière à ce que les deux parties soient réellement satisfaites : l'ouvrier parce qu'il a pu exprimer ses véritables revendications sans crainte, et l'employeur qui a obtenu un interlocuteur de poids, qui représente effectivement les salariés de sorte qu'il obtiendra bien la contre-partie prévue -le travail- et la loyauté de ses employés.

Contrairement aux socialistes, les libéraux n'assignent pas aux syndicats d'autre fin que celles fixées par les ouvriers : la recherche de l'amélioration de la condition des ouvriers et non pas la révolution.

De la revendication politique vient la mésentente entre les syndicats et les libéraux pendant le XX^e siècle : les syndicats ont poursuivit des objectifs politiques tandis que les syndicats reprochaient aux libéraux de protéger les intérêts des riches. Il y a donc comme une idylle fachée...

Le mélange des genres entre syndicalisme et politique est allé loin. Au Royaume-Uni,

le dernier premier ministre avant Thatcher était James Callaghan, l'homme des syndicats. Les servir était sa politique, les lois les protégeaient. Et pourtant, ce fut sous son mandat qu'éclata la grève du mécontentement, démontrant impeccamment la contradiction entre les politiques socialistes et l'intérêt des syndicats. James Callaghan luttait en effet contre l'inflation en recourant à un plafonnement des salaires, ce qui le plaça sous le feu des critiques de Margaret Thatcher ! Comme monétariste elle attribuait la cause réelle de l'inflation non pas à la hausse des salaires mais à la politique monétaire du gouvernement. C'est donc la Tory Thatcher qui réclamait l'abolition de la politique de contrôle des salaires contre le socialiste pro-syndicat Callaghan ! La campagne de 79 qui la vit au pouvoir fut donc l'occasion de se tourner vers l'électorat traditionnellement acquis aux travaillistes : la base syndicaliste et ce fut un franc succès électoral. La leçon est qu'une politique socialiste est une politique antisociale.

Quelques années plus tard en 1984-1985, Thatcher se heurte aux syndicats des mineurs, le NUM, dirigé par le gauchiste Arthur Scargill. Ce dernier assigne des objectifs politiques à son syndicat, l'entraînant dans une grève égoïste pour maintenir l'activité dans les puits de charbon déficitaire. Il entraînera ses grévistes au désastre, ils n'obtiendront rien de la dame de fer. Thatcher luttera avec succès, non contre les syndicats, mais contre leur pouvoir excessif conféré par des législations complaisantes. Elle contribuera à abolir le *closed shop*, système qui contraint le salarié à se syndiquer dans le syndicat de l'entreprise. John Major, par l'*Employment Act*, lui apportera le coup fatal. Le syn-

dicalisme britannique a en quelque sorte été rationalisé.

En France, la situation est étrange : les syndicats n'ont de véritable représentation que dans la fonction publique. Les fonctionnaires syndiqués se chargent de manifester pour tout le corps social puisqu'il a davantage de sécurité pour le faire et il semble bien que la population sympathise avec eux en faisant abstraction de leurs priviléges. Il est vrai que les Français sont schizophrènes et veulent le service minimum tout en étendant le droit de grève. C'est le triomphe du "droit à", qui illustre que les Français attendent les améliorations de leurs vies non pas de leurs représentants auprès de leurs employeurs mais par des législations... Il a fallu un ancien ministre socialiste, Michel Rocard pour rappeler que la croissance ne se décrète pas. Mais tel le cheval Malabar de la Ferme des animaux, il semble que l'opinion publique soit toujours d'accord avec le dernier qui s'exprime...

Quel rôle pour les syndicats ? La révolution pour les socialistes (ou tout du moins faire plier la démocratie), la réforme pour les libéraux, mais en réalité il semble que la fonction des syndicats français, statués, protégés par l'Etat jusqu'à l'impuissance (le protection de l'Etat est décidément le moyen le plus sûr d'anéantir), soit surtout d'accompagner autant que possible les aléas de l'opinion publique et offrir in fine un interlocuteur concret à l'Etat en faisant semblant de représenter les salariés ■

Nicolas Rannou

Les syndicats

Le syndicalisme est légitime, pour autant qu'il respecte les principes du droit, que les syndicats ne prétendent pas représenter plus que leur base d'adhérents, et ne se voient pas accorder par l'Etat des priviléges (qui sont exorbitants en France : monopole de la représentativité, intrusion illégitime dans la vie des entreprises, gestion de la sécurité sociale, etc.). Ces abus de droit sont d'ailleurs aussi bien le fait des syndicats de salariés que du syndicat patronal.

Quant à la prétention des syndicats de salariés à être capable de faire progresser les salaires, elle est fortement mise en doute par les économistes. Il existe en effet une loi assez stricte qui aligne le niveau des rémunérations (financières ou en nature) sur celui des productivités. Des syndicats peuvent obtenir temporairement et pour quelques activités des conditions plus avantageuses que celles qu'autoriseraient la productivité ; mais ce succès n'est qu'un transfert, au détriment d'autres salariés ou des consommateurs, et ne saurait durablement remettre en cause le niveau des rémunérations.

Institutionnalisation du cartel syndical

Le décret du 31 mars 1966 instaure un oligopole en fixant une présomption irréfragable de représentativité pour cinq confédérations nationales et pas une de plus. Dorénavant, elles seules disposent du droit (un monopole) de représenter les salariés au niveau national. Pour renforcer leur pouvoir, les sections syndicales d'entreprise, créées dans la foulée en 1968, sont confiées aux délégués syndicaux, non pas élus mais nommés par ces confédérations. Ainsi les syndicats peuvent-ils engager, par la seule signature de leur délégué nommé, et sans autre condition préalable, l'ensemble des salariés d'une entreprise ou d'une branche professionnelle sur des questions fondamentales touchant à leur vie.

En 1982, les lois Auroux alourdissent considérablement le poids des syndicats dans la vie des entreprises : obligation annuelle de négocier, apparition des « groupes d'expression », etc. L'arrivée des

socialistes au pouvoir marque aussi l'accélération du déclin du syndicalisme français.

Avec ses 430.000 représentants et permanents actuels et des comptes totalement opaques, cette institution lourdement bureaucratique ne parvient toujours pas à évoluer, à appréhender la diversité des réalités et des attentes des salariés. Malgré plusieurs tentatives d'ouverture et de modernisation de la part de la CFDT, le monde syndical persiste globalement dans la voie du conflit idéologique ou de la défense d'intérêts corporatistes. Les scissions de SUD et de l'UNSA vont, elles, plutôt dans le sens d'une radicalisation des luttes. Dernier sursaut du moribond ?

Rappelons que depuis la révolution française, la loi Le Chapelier a fixé l'idée que l'intérêt particulier constitue une menace pour le pays, que seul l'intérêt général compte. Cette mascarade rhétorique permanente atteint depuis vingt ans son paroxysme lorsque la lutte syndicale, au nom de cet « intérêt

général », s'est mise à défendre des intérêts spécifiques. On se rend compte, depuis, qu'il n'existe plus de représentation automatique et définitive. Les coalitions sont limitées, les stratégies individuelles et les négociations sont partielles et transversales.

Fonctionnarisation du syndicalisme

Pourtant, les négociations collectives ont progressivement quitté la sphère de l'entreprise pour être signées au niveau des branches, notion déjà confuse, à l'échelle interprofessionnelle ou bien enfin directement avec les ministres. Ces « partenaires sociaux » officiels exercent dès lors une pression croissante sur un monde politique fragilisé qui espère trouver un surcroît de légitimité en négociant avec eux. Mais en définissant au coup par coup le critère de représentativité et en s'appuyant davantage sur cette légitimité sociale factice, le pouvoir politique se retrouve confronté à l'antagonisme initial qui oppose démocratie et syndicalisme.

Dictature duale : Etat / syndicats

Dès lors, la société civile se retrouve de plus en plus prise en étau (voire en otage) entre un pouvoir dual. S'adosant au pouvoir politique en quête d'une nouvelle crédibilité, l'institution syndicale cherche une légitimité. L'effondrement de l'illusion marxiste et la situation sociale désastreuse où le syndicalisme a contribué à nous mener, nous offrent l'opportunité d'assainir le syndicalisme dans ses fondements et dans son fonctionnement. Le concept de « partenaires sociaux » a prouvé, depuis longtemps mais particulièrement depuis une dizaine d'années, sa nocivité et son injustice. Le moment est aussi venu de repenser notre Code du Travail, oppressif et incohérent. Le travail ne doit plus être perçu comme un mal à combattre, l'entreprise comme un ennemi à terrasser ou la liberté individuelle de négocier comme une menace de classe. Il apparaît urgent d'abandonner l'idéologie de la négociation collective » franco-française, purement incantatoire, pour revenir à un ensemble de normes de Droit et à une vraie place pour les négociations individuelles.

Citations



« La pensée libertarienne est pleinement en accord avec un syndicalisme volontaire, mais catégoriquement opposée à un syndicalisme coercitif. » (Walter Block)



« Paradoxalement, la baisse des adhésions syndicales peut également s'interpréter comme une rançon du succès des syndicats sur le "marché politique". Dans la mesure où aujourd'hui la législation con-

traignante de l'État se substitue de plus en plus à la protection du syndicat, il est inévitable que moins de gens se sentent motivés pour mettre leur écot et leur temps à la disposition des centrales ouvrières. Pourquoi payer des cotisations, ou sacrifier du temps à l'activité syndicale si la plupart des objectifs qui guidaient l'action des syndicats sont désormais inscrits dans la loi ? » (Bertrand Lemennicier)



« La racine de l'idée syndicaliste se trouve dans la croyance que les entrepreneurs et capitalistes sont d'irresponsables autocrates qui sont libres de conduire arbitrairement leurs affaires. Une telle dictature ne doit pas être tolérée. (...) L'erreur fondamentale de ce raisonnement est évidente. Les entrepreneurs et capitalistes ne sont pas des autocrates irresponsables. Ils sont inconditionnellement soumis à la souveraineté des consommateurs. Le marché est une démocratie de consommateurs. Les syndicalistes veulent transformer cela en démocratie des producteurs. Cette idée est fallacieuse, parce que la seule fin et raison d'être de la production est la consommation. » (Ludwig von Mises)



« La CGT, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC ne sont nullement gênées par leur ridicule poids réel dans la population salariée. Elles parlent haut et fort et agissent en maîtresses des lieux. Les gouvernements se plient humblement à tous leurs désirs. Et elles empoisonnent la vie de tout le monde avec une bonne conscience affichée qui fait frémir. » (Claude Reichman)

« Des dizaines d'années avant l'apparition des premiers partis communistes et même des premiers théoriciens socialistes, ce

sont les libéraux du XIXe siècle qui ont posée, avant tout le monde, ce que l'on appelait alors la "question sociale" et qui y ont répondu en élaborant plusieurs des lois fondatrices du droit social moderne. C'est le libéral François Guizot, ministre du roi Louis-Philippe qui, en 1841, fit voter la première loi destinée à limiter le travail des enfants dans les usines. C'est Frédéric Bastiat, cet économiste de génie que l'on qualifierait aujourd'hui d'ultralibéral forcené ou effréné, c'est lui qui, en 1849, député à l'Assemblée législative intervint, le premier dans notre histoire, pour énoncer et demander que l'on reconnaisse le principe du droit de grève. C'est le libéral Émile Ollivier qui, en 1864, convainquit l'empereur Napoléon III d'abolir le délit de coalition, ouvrant ainsi la voie au syndicalisme futur. C'est le libéral Pierre Waldeck-Rousseau qui, en 1884 fit voter la loi attribuant aux syndicats la personnalité civile. » (Jean-François Revel, *La Grande parade*)



L'entrepreneur, personnage-clé de la pensée libérale

S'il est bien un des acteurs de la société qui n'a joui que d'une reconnaissance tardive et timide, c'est sans aucun doute l'entrepreneur. Pour qui a déjà étudié l'économie au lycée ou à l'université, l'entrepreneur doit évoquer une sorte de calculatrice dont le rôle ultime est de combiner des facteurs de production. Il ajoute du capital, du travail, il calcule son taux de substitution marginal, il poursuit par des calculs de Lagrangiens et d'équilibre... Cette vision totalement théorique est le fait des néoclassiques, trop souvent confondus à tort avec les libéraux.

Serge Schweitzer se revendique de l'Ecole Autrichienne, et n'a pas hésité à bannir totalement les mathématiques et autres modèles de formalisation de sa pensée pour s'intéresser presque exclusivement à l'économie non-marchande.

L'entrepreneur est un de ses sujets de prédilection, et il l'a souvent analysé au travers de ses articles et de ses cours en amphithéâtre. L'un de ses articles se penche sur le rôle de la morale dans la fonction d'entrepreneur et sa présence, ou plutôt son absence, dans l'histoire de la pensée économique.

Sans même demander de la morale, il est impossible de trouver trace de l'entrepreneur dans la pensée économique grecque ou romaine dans l'antiquité, ni même dans la pensée médiévale en Europe, chez les Scolastiques par exemple. Non, il faut attendre la fin du Moyen-âge et le 16^{eme} siècle pour voir cette fonction apparaître dans la pensée économique.

Cette découverte est attribuée à un penseur français, Richard Cantillon. Non seulement il évoque l'entrepreneur mais il souligne ses talents qui sont complémentaires à sa ri-

chesse. Pourtant le tout n'occupe que quelques lignes. Mais par la suite d'autres auteurs vont petit à petit creuser cette idée et l'affiner pour arriver à une approche de plus en plus réaliste de l'homme qui se cache derrière l'entrepreneur. En 1759 Turgot cite l'entrepreneur une dizaine de fois dans son ouvrage « *La recherche de la maximisation du profit* », cependant rien n'est dit sur la morale de ce calculateur froid et rationnel.

Serge Schweitzer analyse cruellement l'œuvre d'Adam Smith car il est forcé de constater que l'entrepreneur est regardé avec une grande méfiance et n'entre pas dans la catégorie des gens qui contribuent à l'intérêt de tous par la recherche de leur propre intérêt. Il accuse notre entrepreneur de vouloir toujours restreindre la concurrence, ce qui est contraire à l'intérêt du consommateur. Chez Bastiat - auteur chouchou de Serge Schweitzer - l'entrepreneur est totalement absent et nulle part son rôle particulier n'est évoqué.

La véritable avancée va se faire avec l'œuvre du Français Jean-Baptiste Say. L'entrepreneur se voit décrit non plus pour son talent de technicien de la production, mais pour ses qualités

de meneur d'hommes, sa prise de risque quotidienne, sa capacité d'invention, etc. Pour Say les qualités morales nécessaires à la fonction d'entrepreneur sont nettement plus difficiles à réunir que celles qui permettent d'accomplir servilement une tâche donnée. Et, chose qui nous intéresse en premier lieu, la morale réapparaît explicitement : « *L'industrie se compose de plus de qualités morales qu'on ne le suppose communément* », écrit-il.

Mais cet éclair de lucidité ne va pas empêcher notre entrepreneur d'entrer dans une période sombre où la pensée socialiste naissante va le prendre pour cible et s'appliquer à le diaboliser. Sismondi va notamment se montrer très violent envers celui qu'il accuse de rémunérer l'ouvrier en dessous de la valeur de son travail et de s'enrichir avec la différence. L'entrepreneur, être foncièrement vil, se ferait une joie de ne laisser à l'ouvrier que le minimum vital.

La suite de l'histoire de la pensée n'est guère plus brillante puisque nous entrons dans l'ère de Walras, Pareto et les autres chantres de l'entrepreneur robot, cet être calculateur et maximisateur qui est au centre des modèles néoclassiques

mathématiques que Serge Schweitzer qualifie souvent d' « économie esthétique ». Mais dans cette génération d'auteurs qualifiée de « mauvaise classe » il y a cependant un bon élève : Alfred Marshall. Cet auteur britannique souligne notamment que « Les qualités nécessaires pour faire un employeur idéal sont si grandes et si nombreuses que très peu de personnes les possèdent à un très haut degré ». Il ajoute ces lignes « L'entrepreneur n'a pas épousé la valeur économique et sociale de son activité tant qu'il ne parvient pas à faire des choses nobles et difficiles parce qu'elles sont nobles et difficiles ». Mais dans son élan d'enthousiasme Marshall va inaugurer une nouvelle tradition que Serge Schweitzer ne manquera jamais de railler : l'entrepreneur héros ou entrepreneur sublimé.

Finalement, c'est sans doute avec Israël Kirzner au 20^{ème} siècle que l'entrepreneur sera décrit au plus proche de la réalité, comme celui qui a un talent pour répondre aux besoins de la société en mettant en mouvement du capital et des hommes, mais surtout comme celui qui sait prendre des risques et en assumer les conséquences.

Ce constat ainsi fait la place de la morale de l'entrepreneur dans l'histoire de la pensée économique pourrait paraître injustement ou étonnamment petite. Mais Serge Schweitzer propose une lecture légèrement différente : et si finalement nous n'étions pas en train de mal définir le concept de morale ?

« La science économique entend par morale le sens commun : honnêteté, respect des contrats et de la parole donnée, ne point voler, ni convoiter le bien d'autrui, ou respecter la propriété et faire fructifier ses talents. Tout ceci est vrai mais la morale c'est aussi, encore, et peut-être surtout, l'intention, l'obligation de réaliser une représentation des

fins et une représentation des moyens ».

Il conclut ainsi :

« *L'art d'entreprendre est alors tout simplement l'exercice quotidien et constant, appliqué et méthodique, par le chef d'entreprise, de sa liberté et de sa responsabilité, donc de ses exigences morales. Bien au-delà de techniques financières et de management, ou de talent d'ingénieur, l'entrepreneur, parce que les conventions à la base de l'économie de marché sont à la fois conformes à la nature et à la raison, fixe son espérance et trouve sa récompense. ».*

Serge Schweitzer parle de l'entrepreneur avec passion mais sans perdre à un seul instant son sens critique. Il admire l'entrepreneur qu'il connaît au plus près de par ses autres activités hors-université qui sont la formation en entreprise, ainsi que son passage de 8 ans chez Eurocopter à Marignane. Mais il refuse d'en faire un héros des temps modernes car il constate que la réalité n'est pas ainsi faite. L'entrepreneur utilise ses talents au mieux pour servir la société, mais avant tout pour son propre intérêt, qui se trouve être celui des autres ■

Pierre Schweitzer

ZOOM

Les auteurs autrichiens, dans un sens large, se sont longuement penchés sur la théorie de l'entrepreneur : Joseph Schumpeter, Carl Menger, Ludwig von Mises, Friedrich Hayek et Israel Kirzner.

L'entrepreneur chez Ludwig von Mises est nettement distinct de



Frank Knight

l'entrepreneur de Frank Knight. Chez ce dernier, l'entrepreneur bénéficie d'une aubaine inexpliquée, un rendement de l'incertitude de se retrouver à la bonne place au bon moment tan-

dis que l'entrepreneur de Mises est récompensé d'une prévision correcte du futur bien qu'agissant dans le présent sur une idée du futur.

Carl Menger décrit l'art d'entreprendre comme le processus de conversion des ressources en biens et services qui ont de la valeur pour des acheteurs. L'entrepreneur n'est donc pas un ingénieur qui utilise une fonction de production avec l'intégration dosée de facteurs de production. L'entrepreneur envisage sa production comme un processus et non comme une fonction de production.

« *Un entrepreneur, un vrai entrepreneur, n'est pas une simple machine enregistreuse de coûts qui seraient déterminés par ailleurs à partir de données purement techniques (comme s'il existait une seule manière de produire un bien donné). C'est quelqu'un qui regarde un marché, essaie d'en prévoir l'évolution, détermine la nature et le prix de ce qu'il veut vendre et cherche ensuite les moyens de produire de la manière la plus économique, c'est-à-dire évitant de gaspiller des ressources qui sont nécessairement rares, afin d'obtenir une probabilité de profit aussi élevée que possible.* (Pascal Salin)

Quelques erreurs fréquentes au sujet des entreprises

L'entreprise désigne aussi bien l'activité de l'entrepreneur que l'organisation humaine et technique qui sous-tend cette activité.

Du point de vue du droit (naturel), une entreprise n'est qu'un ensemble de contrats construits autour de l'activité de l'entreprise (contrats de travail, contrats avec les fournisseurs ou les clients, etc.). En fait l'entreprise n'est pas un objet de droit (positif), c'est une notion économique et sociale. Il y a souvent confusion dans les textes de droit entre entreprise et société (il en va de même en anglais avec corporation et company) : l'entreprise produit des biens ou des services tandis que la société finance l'entreprise. En droit, on identifie donc l'entreprise au sujet de droit qui l'exploite.

Du point de vue économique, et dans l'optique capitaliste, l'entreprise est une organisation à but lucratif, constituée ou non en société, qui sert le marché dans l'espoir de dégager un profit au bénéfice de son ou ses propriétaire(s) (les actionnaires, l'entrepreneur).

Pourquoi une entreprise n'est-elle pas gérée démocratiquement ?

C'est une erreur courante que commettent les collectivistes, renforcée d'ailleurs, en social-démocratie, par une législation qui s'imisce toujours plus dans la marche des entreprises. L'erreur est d'autant plus répandue que beaucoup confondent démocratie et liberté, et parce qu'ils ne se sentent pas libres dans une entreprise, réclament "plus de démocratie".

Une entreprise, quelle que soit sa taille, est la propriété d'une personne, d'un groupe de personnes, d'une autre entreprise ou de plusieurs autres entreprises. Nul n'a le droit d'imposer quoi que ce soit au propriétaire légitime, de la même façon que personne ne peut venir chez vous pour disposer à son gré de vos biens ou pour vous dicter un comportement. Ce qu'on a le droit de faire dans une entreprise découle en

dernier ressort du droit de propriété qu'exerce le propriétaire de l'entreprise (qui a pu déléguer divers pouvoirs à divers échelons, ce qui dans les grandes entreprises se traduit par une hiérarchie interne). Le modèle de l'entreprise est celui de la copropriété : les décisions se prennent bien démocratiquement, mais uniquement entre copropriétaires, et les votes comptent proportionnellement aux parts détenues (si les parts donnent un droit de vote, ce qui n'est pas forcément le cas). Les décisions prises aux échelons inférieurs par délégation sont présumées avoir été avalisées par les propriétaires, qui sont les responsables ultimes (pas de propriété sans responsabilité).

Un salarié qui exigerait la démocratie dans l'entreprise se trouverait dans la même situation qu'un invité sans-gêne qui se comporterait chez vous comme s'il était chez lui, et réclamait le même droit que vous à votre réfrigérateur, votre voiture, votre femme, etc.

Cela ne signifie évidemment pas que le salarié ne doit pas exprimer son point de vue sur les sujets qui le concernent et tenter d'en convaincre ses responsables : l'intérêt de l'entreprise n'est pas nécessairement contradictoire avec celui du salarié (qui a toujours la possibilité de changer d'employeur s'il n'est pas satisfait, ou de s'établir à son propre compte).

Le seul but d'une entreprise, est-ce bien le profit ?

Le profit est souvent présenté par les anti-capitalistes de tout poil comme l'alpha et l'omega de l'entrepreneuriat. A la suite de travaux majeurs à partir des années 1950, notamment de l'école évolutionniste, les multiples acteurs de l'entreprise, les stakeholders, et leurs motivations respectives ont été considérés avec de plus en plus de précision : salariés, fournisseurs, dirigeants, propriétaires, etc... Plusieurs auteurs ont suc-

cessivement proposé durant les 50 dernières années un ou plusieurs objectifs que l'on pourrait par hypothèse affecter à l'entreprise (liste non exhaustive) :

- Berle et Means, 1933 : maximisation des intérêts de l'équipe dirigeante ;
- William Baumol, 1959 : maximisation des ventes de la firme, puis du taux de croissance de celle-ci
Marris, 1964 : maximisation du taux de croissance annuel, par le chiffre d'affaires, le nombre d'employés, la capitalisation boursière, etc... ;
- et enfin Herbert A. Simon, 1959, puis Armen Alchian et Ruben Kessel, 1962 : « la firme poursuit des objectifs pécuniaires (profit, trésorerie, chiffre d'affaires, etc...) et non pécuniaires (prestige des dirigeants, carrière des salariés, etc...) et effectue pour cela des arbitrages visant à "satisfaire" tout ou partie de ces intérêts ».

On voit donc clairement que la maximisation du profit ne peut raisonnablement être une hypothèse à adopter pour l'analyse du comportement des firmes; bien souvent les tenants de telles théories ont une vision simpliste et obsolète de l'entreprise. Les objectifs poursuivis par celle-ci ne peuvent être réductibles à un seul quel qu'il soit, tant les buts des stakeholders d'une firme sont divers.

L'entreprise, une abstraction vivante

Il est à noter qu'en plus, assigner un but à l'entreprise, entité désincarnée, relève quelque peu de l'anthropomorphisme. Une telle entité désincarnée, noeud de contrat, n'est ni un être agissant, ni une institution, comme l'explique Pascal Salin, dans son ouvrage *Libéralisme* : « Il faut bien se garder de voir en elle une institution, l'une de ces abstractions flottantes, à l'instar de l'Etat, mys-

térieusement dotées de pensée et de vouloir. Pour éviter ce danger, on pourrait même se demander s'il ne serait pas plus sain d'éviter de parler d'entreprise, pour essayer de découvrir les véritables acteurs qui la constituent »

Au delà de cette prudence intellectuelle, il est à noter que les approches économiques obsolètes consistent à considérer l'entreprise comme une institution ne résistent pas bien longtemps à l'analyse, et on leur préférera notamment les travaux des auteurs cités au paragraphe ci-dessus, ou ceux de l'école autrichienne.

Citations



« Dans l'entreprise s'accomplit le même miracle que réalise tout échange : des hommes et des femmes dont les buts sont différents et même initialement incompatibles, se rencontrent et se mettent d'accord. Personne n'abdique ses propres buts dans l'entreprise. Les buts sont multiples, mais ils deviennent compatibles par l'accord contractuel entre des personnes libres qui s'approprient des ressources, fruits de leur activité. C'est pourquoi il est erroné de dire que le but de l'entreprise est le profit et de critiquer le capitalisme pour le prétendu caractère matérialiste de son activité, la prédominance qu'il donnerait à l'argent et à la recherche du profit au dépens de toute valeur humaine. Il est parfaitement légitime que le salarié n'ait pas pour objectif la maximisation du profit de l'entreprise, mais la maximisation de son salaire, son propre accomplissement dans les tâches qu'il doit effectuer ou la chaleur des relations humaines. Il se trouve simplement que, grâce au contrat de travail qui est l'un des éléments constitutifs de l'entreprise, ces objectifs peuvent être rendus compatibles avec ceux du propriétaire de l'entre-

prise qui poursuit peut-être la maximisation de son profit, ou de son prestige, ou tout autre objectif que nous ne pouvons pas connaître : la personnalité de chaque être humain est incommunicable et nous n'avons d'ailleurs pas le droit de nous mettre à la place d'autrui et de préjuger de la valeur de ses actes et de ses intentions. Mais ce sera le rôle spécifique de l'entrepreneur, en tant que titulaire des revenus résiduels, de concevoir tous ces contrats qui rendront compatibles les objectifs si variés de tous les partenaires. » (Pascal Salin, *Libéralisme*)

« Une entreprise, c'est une libre association de personnes qui produisent des biens et des services que les gens apprécient suffisamment pour les acheter. C'est ce qui la distingue de l'Etat, lequel nous fournit des services que nous sommes forcés de payer sans toujours les apprécier. Contrairement aux Etats, les entreprises ne survivent que dans la mesure où elles satisfont leur clientèle, et comme les goûts et les produits changent constamment sous l'effet du progrès et de la concurrence, elles sont soumises à un effort constant d'adaptation. Les chantres du Tout-Etat répandent le sophisme de la puissance des grandes entreprises, sous le prétexte que certaines ont un chiffre d'affaire qui dépasse le PNB de petits Etats. C'est du vent. Lorsque dans les années 80, les Japonais ont réussi à faire des voitures moins chères et de meilleure qualité, la Général Motors, alors la première entreprise du monde, ou PSA, l'un des plus grands constructeurs automobiles européens, ont tout simplement failli disparaître. » (Jacques de Guenin, ATTAC ou l'intoxication des personnes de bonne volonté)



« L'entreprise est élue tous les jours par ses clients. » (François Michelin)



L'économie non marchande, un domaine de recherche en devenir

Le rôle de l'économie non marchande constitue sans conteste l'une des marottes préférées de Serge Schweitzer. C'est peut-être par le biais des thèses qu'il professe en ce domaine qu'il a acquis l'essence de sa notoriété dans les cercles étudiantins français. C'est aussi un sujet bouillonnant d'activité, très méconnu en France, sur lequel il nous semble donc intéressant de faire le point et de présenter l'actualité.

¹ Voir sur ces questions Gilles Campagnolo, *Seuls les extrémistes sont cohérents... Rothbard et l'école austro-américaine dans la querelle de l'herméneutique*, ENS Lyon, 2007. Et aussi du même auteur, *Carl Menger, Entre Aristote Et Hayek - Aux Sources De L'économie Moderne*, CNRS, 2008.

² Voir en particulier Bertrand Lemmenicier, *Le marché du mariage et de la famille*, Collection Libre Echange, Paris, PUF, 1988 ; *Economie du droit*, Cujas, 1991 ; *Tabac, histoire d'une imposture* (avec B. Deveaud), Grancher, Paris, 1994 ; *La Morale face à l'économie*, Editions d'Organisation, Paris, 2005.

³ S'il était encore besoin d'enfoncer le clou, cette conception rationaliste est aux antipodes de la position de principe prise il y a plus d'un siècle (en 1875) par Lysander Spooner dans *Les Vices ne sont pas des crimes*, Les Belles Lettres, Icônoclastes 17, 1993. Bien évidemment, il faut entendre le mot « crime » au sens anglo-saxon du terme, qui, en français, se traduit selon le degré de gravité fixé par le Code pénal, par « crime » au sens strict ou « délit ».

⁴ L'article fondateur de cette approche reste son

Un long débat oppose deux tendances lourdes de la pensée économique libérale contemporaine. Il y a, d'une part, les « autrichiens », ou plus exactement les « austro-américains », qui, à l'instar de leurs deux mentors Carl Menger et Ludwig von Mises, et plus encore du plus farouche d'entre eux, Murray Rothbard, font de l'apriorisme fondamental de la praxéologie le fondement de toute leur doctrine. Très critique à l'égard des traductions mathématiques des actes des agents économiques, l'école autrichienne s'estime la seule authentique représentante du courant libéral. Et puis il y a d'autre part les positivistes qui, à l'image de l'école de Chicago et de ses maîtres (Friedman, Becker, Knight), fonde la science économique et leur défense du marché libre sur des études économétriques qui, dans le cas de Becker en particulier, dépassent le champ classique des pratiques des agents économiques pour atteindre les rivages des questions de société (crime et délinquance, famille et mariage, adoption, législation anti-tabac, etc.).¹

A cette première polémique, il faut en ajouter une autre, plus classique celle-là, car elle émaille la pensée économique, l'épistémologie et la philosophie depuis l'antiquité, et plus encore depuis sa « redécouverte » au Moyen Âge, par les scolastiques plus Grotius. Il s'agit de la querelle opposant les tenants du droit naturel aux utilitaristes.

On pourrait, en première analyse, confondre les austro-américains et les jusnaturalistes d'une part, les utilitaristes et les positivistes d'autre part ; toutefois, cette *summa divisio* serait sans doute trop vague pour être adoptée de manière fructueuse. Les exemples ne manquent pas d'auteurs à la fois jusnaturalistes et économètres, procédant à une analyse économique du droit, de la famille ou de la bioéthique².

Par conséquent, un grand nombre d'auteurs contemporains s'intéressent aux comportements économiques, ou considérés comme tels, en dehors du champ des échanges monétisés ou marchands. Serge Schweitzer est un fin connaisseur de ces thématiques. Il est de ce fait intéress-





sant de se pencher sur l'actualité et le devenir des réflexions liées au rôle de l'économie non marchande dans nos sociétés contemporaines.

Actualité des analyses de l'économie non marchande

L'anecdote que Becker emploie pour justifier son intérêt pour l'économie du crime et de la délinquance est bien connue. En retard pour faire passer un examen, il voulut arbitrer entre payer une place de parking et perdre du temps ou se garer illégalement et risquer de payer une amende. Après un rapide calcul entre la probabilité d'être arrêté et de payer une amende et le coût de se garer « proprement », Becker décida rationnellement de choisir le « crime »³. L'hypothèse de Becker est ici que

les délinquants et criminels font ces mêmes calculs rationnels. Cependant, une telle théorie allait contre les idées traditionnelles et admises à l'époque selon lesquelles les crimes et délits étaient le résultat d'un certain état de maladie mentale et de pression sociale⁴.

Pendant que Becker prenait note que beaucoup d'individus agissent avec de fortes contraintes morales et éthiques, les délinquants et criminels agissent eux rationnellement dans les situations où le bénéfice de leurs crimes et délits surpassé la probabilité d'arrestation, de condamnation et de peine de prison ou d'amende. Du point de vue de la politique publique, puisque le coût d'augmenter une amende est marginal par rapport à celui de l'augmentation de la surveillance, on peut

conclure que la meilleure politique (pour l'efficience) est de maximiser les amendes et de réduire la surveillance. La suite des recherches sur ce thème, menées par les élèves de Becker comme Isaac Ehrlich⁵, ont cherché à raffiner le modèle et à calculer l'impact des mesures préventives et des amendes sur la prévention des délits⁶.

Citons un exemple évocateur : dans un article resté célèbre⁷, Ehrlich questionne l'effet dissuasif allégué qu'aurait la peine capitale sur la commission ou l'absence de commission des crimes. Ehrlich conclut qu'il y a une corrélation forte entre l'existence de la peine de mort et le taux de criminalité, tandis que le fait que celle-ci soit ou non mise en œuvre est indifférent sur ladite corrélation. C'est

la meilleure politique (pour l'efficience) est de maximiser les amendes et de réduire la surveillance

la perspective de la condamnation à mort, plutôt que le degré de probabilité de survenance de celle-ci, qui explique le mieux l'absence de passage à l'acte chez la plupart d'entre nous. Et, bien évidemment, au plus les condamnés sont exécutés, et au plus l'effet de prévention est fort. L'exécution d'un criminel se traduirait par l'évitement de sept crimes qu'il aurait pu commettre. Levitt, dont nous reparlerons plus loin, a à contrario pris le contrepied de cette argumentation, en affirmant que si la peine de mort est susceptible d'avoir des effets dissuasifs, il n'empêche que, actuellement, compte tenu des conditions d'application en Amérique, les risques de mourir dans le couloir de la

mort sont réellement faibles pour un criminel⁸. Au demeurant, même en s'en tenant à la meilleure hypothèse avancée par les partisans de la peine de mort, cette dernière ne rend compte que du vingt-cinquième de la baisse des homicides⁹.

Sur un certain nombre de thèmes connexes, Walter Block, dans un ouvrage resté célèbre¹⁰, a, au milieu des années soixante-dix, pris le parti des « indéfendables ». Des prostituées aux proxénètes, des dealers aux drogués, des pollueurs aux maîtres chanteurs, tous les parias de la bonne morale sociale trouvent chez Walter Block un défenseur paradoxal, à la pensée infaillible fondée sur les démonstrations les plus rationnelles, faisant de lui un cas unique, sans aucun préalable ni équivalent contemporain. Block est le premier qui a le courage de proposer une défense libertarienne de certaines

activités paisibles et pourtant considérées inconvenantes par les bien-pensants.

Murray Rothbard dit de cet ouvrage précurseur, sinon unique :

« *Defending the Undefendable performs the service of highlighting, the fullest and starker terms, the essential nature of the productive services performed by all people in the free market. By taking the most extreme examples and showing how the Smithian principles work even in these cases, the book does far more to demonstrate the workability and morality of the free market than a dozen sober tomes on more respectable industries and activities. By testing and proving the extreme cases, he all the more illustrates and*

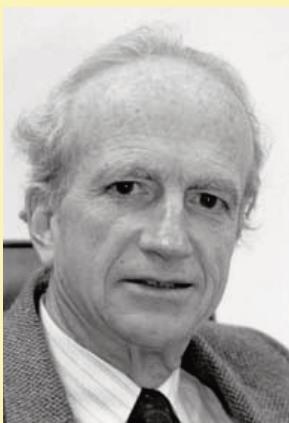
article de 1968, "Crime and Punishment: An Economic Approach" (JPE, n°76)

⁵ Isaac Ehrlich et Zhiqiang Liu, *The Economics of Crime (International Library of Critical Writings in Economics)*, Edward Elgar Publishing, 2006.

⁶ Daryl A. Hellman, Neil Alper, *Economics of Crime: Theory and Practice*, Pearson Custom Publishing, 6e édition 2006 ; Erling Eide, Paul H. Rubin, and Joanna M. Shepherd, *Economics of Crime (Foundations and Trends(R) in Microeconomics)*, Now Publishers Inc, 2006 ; Gianluca Fiorentini and Sam Peltzman, *The Economics of Organised Crime*, Cambridge University Press, 1997 ; Jeffrey A. Miron, *Drug War Crimes: The Consequences of Prohibition*, Independent Institute, 2004 ; Mark A. Cohen, *The Costs of Crime and Justice*, Taylor & Francis, 2007 ; Harold Winter, *The Economics of Crime: An Introduction to Rational Crime Analysis*, Routledge, 2008 ; David P. Farrington, Brandon Welsh, Lawrence W. Sherman, and Brandon C. Welsh, *Costs and Benefits of Preventing Crime: Economic Costs and Benefits*, Westview Press, 2000.

⁷ "The Deterrent Effect of Capital Punishment : A Question of Life and Death", *The American*

Gary Becker



Gary Becker est un économiste américain (né en 1930) connu pour ses travaux, au sein de l'école de Chicago, visant à élargir le champ de l'analyse microéconomique à de nombreux comportements humains, notamment l'analyse économique du droit.

Il a notamment été parmi les premiers à explorer la notion de capital humain (voir plus bas l'article consacré à son maître-ouvrage). Ses travaux sur l'analyse économique de la criminalité lui ont également valu une grande notoriété.

Quoique décrié par une partie de l'intelligentsia pour ses idées très libérales, il est peu contestable que Gary Becker a largement contribué aux progrès de la science économique au cours de la seconde moitié du vingtième siècle. Son influence sur les libéraux est considérable, nonobstant la querelle qui oppose les positivistes dont il fait partie aux jusnaturalistes proches de l'école autrichienne.

Il fut président de la société du Mont-Pèlerin de 1990 à 1992, succédant à Antonio Martino et cédant sa place à Max Hartwell.

vindicates the theory.¹¹

Hormis quelques franc-tireurs¹², ces textes sont restés extrêmement marginaux dans le monde francophone. Serge Schweitzer a le mérite immense d'y faire référence dans ses interventions et ses cours à l'université d'Aix-Marseille.

Freakonomics

Steven Levitt a étudié à l'université d'Harvard. Il ne se passionne pas pour la macroéconomie qu'il juge « trop ardue » et « déconnectée des idées et des intuitions ». Loin des grandes théories, il s'intéresse à une économie s'intéressant à la réalité des faits sociaux. Il suit en cela les traces de Gary Becker.

Freakonomics, publié en 2005 suite au succès d'un article

La baisse de la criminalité est le fruit de la légalisation de l'avortement

du *New York Times*, en collaboration avec un journaliste, développe plusieurs thèmes liant vie sociale et comportement économique¹³. Steven Levitt travaille à partir de données statistiques grâce auxquelles il cherche à expliquer les comportements de l'individu dans la société. Son idée est que l'économie « consiste à distinguer corrélation et causalité ». Il dresse des parallèles étonnantes, volontiers provocants, pour mieux comprendre certaines tendances économiques (comme le rapport existant entre instituteurs et lutteurs de sumo ou encore les membres du Ku Klux Klan et les agents immobiliers). Entre autres exemples, il tente de démontrer que ce n'est pas forcément parce que une

baisse de la criminalité à New York a suivi la mise en place par Rudolph Giuliani d'une politique de tolérance zéro que l'un est la cause de l'autre ; Selon Levitt il s'agirait plutôt de la conséquence inattendue de la mise en place de l'arrêt Roe vs. Wade en 1973, qui légalisa l'avortement vingt ans plus tôt et permit à une génération de délinquants et criminels en puissance (issus de milieux très défavorisés et dont les parents n'avaient pas les moyens de s'offrir un avortement clandestin) de ne pas naître. Cette thèse centrale dans le livre, développée par Levitt en 2001, avait à l'époque causé de très vives polémiques tant du côté des milieux conservateurs (justification de l'avortement comme arme de lutte anti-crime) que démocrates (stigmatisation

Economic Review, 1975, volume 65, Issue 3, p. 397-417.

⁸ « Considérant la rareté des exécutions dans ce pays et les délais qui les précèdent, aucun criminel doué de raison ne peut y voir une menace dissuasive. Bien que le nombre des peines capitales prononcées ait quadruplé en dix ans, les Etats-Unis n'ont procédé qu'à quatre cent soixante-dix huit exécutions dans les années quatre-vingt dix.

Quiconque a déjà lancé à son enfant récalcitrant « attention, je compte jusqu'à dix et là, tu vas voir » sait faire la différence entre la dissuasion efficace et la menace creuse », *Freakonomics*, p. 167.

⁹ Philippe Askenazy s'élève contre les conclusions des économistes remettant en cause les choix éthiques issus des autres disciplines. Pourtant, il y a des modèles économétriques troublants : « Des travaux publiés dans des revues reconnues étudient statistiquement le « deterrent effect » [« effet dissuasif »] de la peine de mort. Leur principe est d'apprécier si le nombre de crimes violents varie avec l'existence et l'application de la sentence capitale. Pour cela, ils utilisent les différences spatiale (entre Etats américains) et temporelle. Portant

mères afro-américaines) ou encore économistes (questionnement de la méthode Levitt).

De manière analogue, Levitt montre qu'un agent immobilier ne vend pas une maison au meilleur prix (pour avoir une commission plus importante), mais à ce qui pour lui est le meilleur rapport « quantité de travail fourni/commission finale » (les agents immobiliers américains gardent, de fait, leur propre maison sur le marché en moyenne 10 jours de plus pour obtenir un prix 3% supérieur).

Autre exemple, à la lecture de la comptabilité si bien tenue par les intéressés, il montre que si la plupart des dealers de drogue des gangs américains habitent encore

chez leur maman, c'est que la structure des gangs favorise uniquement le sommet de la pyramide, les nombreux « fantassins » (nombreux et prêts à supporter de mauvaises conditions dans l'espoir de monter les échelons) se partageant le danger pour un salaire horaire final inférieur au salaire minimal d'activités autrement plus légales. Il note à ce titre que les dealers vieillissant (et encore libres ou en vie) quittent cette activité pour un emploi plus standard dès qu'ils doivent subvenir aux besoins de leur famille.

Autre exemple réputé, Levitt montre que le prénom donné à son enfant a une très forte connotation sociale ; il conditionnera fortement l'environnement économique dans lequel l'enfant devenu adulte pourra évoluer.

En un sens, la méthode « sensualiste » de Levitt¹⁴, moins âpre que la méthode mathématique de l'école de Chicago, est un formidable vulgarisateur de la pensée économique de type utilitariste. Ceci n'a pas empêché qu'une critique libérale naisse à l'encontre d'un ouvrage réputé trop faible dans sa défense et illustration de l'économie de marché, voire même assez paradoxalement par endroit.

C'est ainsi qu'en 2007 John Lott a publié *Freedomnomics*, qui se veut non pas une réponse point par point à Levitt, mais une série d'exemples qui, en s'inspirant de la même méthode de présentation que *Freakonomics*, défend et illus-

tre la supériorité intrinsèque de l'économie de marché¹⁵. Voici quelques-uns de ses exemples :

Il explique que la hausse des prix liée au passage de l'ouragan Katrina a permis de limiter les pertes liées à celui-ci, et qu'à contrario le contrôle des prix par le gouvernement, comme ce fut le cas pour des faits analogues dans les années soixante-dix, aurait rendu la vie plus dure aux victimes de l'ouragan.

Autre exemple, il soutient qu'il est nécessaire que les Américains payent cher leurs médicaments,

augmenté les crimes et délits ; il affirme de plus que la peine de mort, l'application de la loi et des peines, et le droit donné aux citoyens de porter des armes favorisent considérablement la baisse de la criminalité. Toujours selon lui, l'âge, la race et le contrôle des armes auraient fort peu d'effets sur le taux de criminalité.

Enfin, nous pourrions également citer *The armchair economist* de Steven Landsburg, économiste de Chicago, qui lui aussi, adopte cette méthode didactico-ludique qui fait le succès de nombre de publications économiques contemporaines¹⁷.

Pourquoi le pop-corn coûte plus cher au cinéma que dans un magasin ? (et pourquoi la réponse évidente n'est pas la bonne). Faut-il s'inquiéter du déficit public ? La polygamie nuit-elle aux hommes ou aux femmes ? Les ceintures de sécurité réduisent-elles les accidents de voiture ?

Pourquoi les livres sont-ils souvent décevants ? Que se passerait-il si un économètre définissait les règles du football américain ? Pourquoi les



Pourquoi les mauvais chercheurs qui ne cherchent pas doivent-ils néanmoins être payés ?

non seulement pour garantir la dynamique de l'innovation des laboratoires, essentiellement américains, mais aussi en faire profiter le reste de la planète.

D'autre part, il montre que la réputation est plus importante en économie que les pénalités causées par la loi ou un jugement défavorable¹⁶.

Dernier exemple donné par Lott, l'avortement et la discrimination positive pratiquée dans la police, a

mauvais chercheurs qui ne cherchent pas doivent-ils néanmoins être payés ? Les exemples sont innombrables, les réponses toujours surprenantes, voire cocasses. Et répondent à un principe général que Landsburg applique avec constance : les gens réagissent aux incitations. Cela permet de construire de subtiles analyses coût-avantage pour chaque problème abordé. Landsburg a du reste récidivé récemment sur d'autres aspects, dans *More Sex Is Safer Sex*.

principalement sur la période postérieure à 1970, ces études assez sophistiquées concluent qu'une exécution éviterait de trois à vingt meurtres. A l'inverse, commuer une peine capitale en emprisonnement à vie impliquerait autant de meurtres supplémentaires. Un article récent s'attache même à distinguer les performances des différents modes d'exécution, la chaise électrique se révélant la plus dissuasive », « Peine de mort pour les économistes », *Le Monde*, 13 février 2008.

¹⁰ *Defending the Undefendable*. New York: Fox and Wilkes, 1976 ; trad. française *Défendre les indéfendables*, Les Belles Lettres, 1991.

¹¹ Cf également ce commentaire de Friedrich Hayek : « *Looking through Defending the Undefendable made me feel that I was once more exposed to the shock therapy by which, more than fifty years ago, the late Ludwig von Mises converted me to a consistent free market position. ... Some may find it too strong a medicine, but it will still do them good even if they hate it. A real understanding of economics demands that one disabuses oneself of many dear prejudices and illusions. Popular fallacies in economic frequently express themselves* »

Richard A. Posner



Le juge Richard Allen Posner (né en 1939) est actuellement juge à la Cour d'Appel fédérale américaine. C'est l'un des fondateurs de l'analyse économique du droit, au sein de l'école de Chicago à partir des travaux de Ronald Coase et de Guido Calabresi.

Il est l'auteur de plus d'une vingtaine d'ouvrages consacrés à la philosophie du droit, à l'analyse de la jurisprudence, à l'analyse économique du droit ou à divers sujets d'actualité pris sous l'angle juridique ou judiciaire.

Durant sa carrière, il s'est beaucoup penché sur les motivations économiques des juges.

Diplômé de Yale et de Harvard, Posner tient un blog commun avec Gary Becker, l'un des plus dynamiques du web contemporain.

<http://www.becker-posner-blog.com/>

The Unconventional Wisdom of Economics. Il souhaite ainsi sanctionner les jurys d'assises qui rendent de mauvais verdicts, ou encore propose d'inciter les individus séronégatifs à mener une vie un peu plus dissolue pour permettre à leurs semblables de réduire la probabilité d'une rencontre avec un individu infecté.

L'analyse économique du droit

Une autre déclinaison contemporaine des réflexions liées à l'économie non marchande est constituée par

Quel est le processus de production des règles de droit ?

l'analyse économique du droit. Cette discipline cherche à expliquer les phénomènes juridiques grâce aux méthodes et concepts de la science économique. L'analyse coût-avantage, les concepts de coûts moyens et marginaux et plus récemment, les tests économétriques, sont désormais appliqués aux phénomènes et concepts juridiques. La gamme des phénomènes juridiques étudiés va du droit civil au droit pénal, de la Constitution à la régulation publique. Principalement développée dans les pays anglo-saxons connaissant un système juridique de *Common Law*, l'analyse économique du droit est parvenue difficilement dans les pays de droit codifié.

Si nous remontons un peu le temps, la matrice de l'analyse économique du droit provient de deux articles publiés en 1960 et 1961, respectivement de Ronald Coase et Guido Calabresi. L'article du premier, « The Problem of So-

cial Cost »¹⁸ et du second, « Some Thoughts on Risk Distribution and the Law of Torts »¹⁹ ont des origines totalement indépendantes de par l'origine de leurs auteurs. Traitant de la résolution de problèmes d'externalités, ils offrirent une nouvelle perspective pour les juristes et les économistes de leur temps. Ils sont ainsi considérés par Posner comme les fondateurs de la nouvelle analyse économique du droit²⁰.

Cette évolution trouve son origine dans les travaux de l'école de Chicago et les apports d'auteurs que nous connaissons bien à présent, tels que Gary Becker, Richard Posner ou encore George Stigler. Dès lors, il s'agit d'analyser à l'aide des outils de la microéconomie traditionnelle la production et les conditions d'efficacité des règles de droit. Il s'agit de s'interroger sur le processus de « production » des règles de droit (démarche positive) et sur la mise en place de règles de droit optimales au sens économique (démarche normative). Le droit devient un système de prix dont il faut comprendre le fonction-

in unfounded prejudices against other occupations, and showing the falsity of these stereotypes you are doing a real service, although you will not make yourself more popular with the majority »

¹² Voir tout spécialement Pierre Lemieux, *Confessions d'un coureur des bois hors-la-loi*, 2001.
¹³ *Freakonomics : A Rogue Economist Explores the Hidden Side of Everything*, William Morrow edition, 2005 ; trad. française *Freakonomics*, Denoël, Impacts, 2006.

¹⁴ J'entends par là une approche ludique, non jargonnaire et qualitative de la matière économique, plutôt que les chiffres et problèmes abscons qui forment le tronc commun de la pensée économique « traditionnelle ».

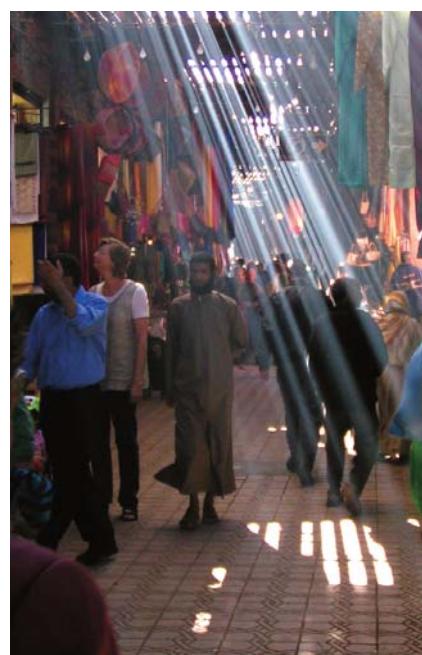
¹⁵ *Freedomomics : Why the Free Market Works and Other Half-Baked Theories Don't*, Regnery publishing, 2007.

¹⁶ Voir à ce propos Mathieu Laine, « le grand écart écologique », *le Québécois Libre*, 19 juillet 2003, N° 126, et *catallaxia*, 1^{er} juillet 2003.

¹⁷ *The Armchair Economist : Economics And Everyday Life*, Free Press, 1995.

¹⁸ *Journal of Law and Economics*, Vol.3, No.1, 1960.

¹⁹ *Yale Law Journal*, Vol.70, 1961.



nement pour fixer les prix au niveau optimal pour atteindre l'efficience globale du système.

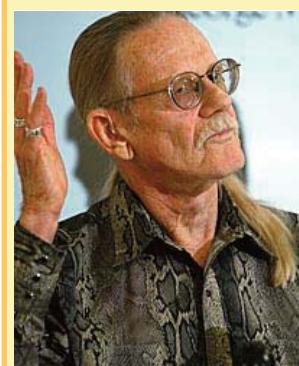
Dans les années 1970, la littérature sur le sujet s'est répandue grâce aux deux journaux du champ, le *Journal of Law and Economics* et le *Journal of Legal Studies*, créés respectivement par Aaron Director et Richard Posner. À la même période, Henry Manne (ancien élève de Coase) entreprit de créer le Center for Law and Economics, pour une meilleure diffusion des idées de ce courant

auprès des juges et juristes américains. Il obtint l'aide de la fondation John M. Olin, qui a aussi joué un rôle très important dans l'installation de ce genre de recherches dans de nombreuses américaines comme Harvard, Yale, Chicago, Stanford, Georgetown, Michigan, et plusieurs autres.

Ici comme pour l'ensemble des sujets relatifs à l'économie non marchande, il faut noter le rôle majeur qu'a eu l'université de Chicago dans la création de l'analyse économique du droit. Héritant d'une tradition forte de pluridisciplinarité, d'un cursus de droit ouvert à l'économie très tôt (Henry C. Simons y fut professeur dans les années 1940) et d'une équipe d'économistes pour le moins talentueux, cette université a été le lieu privilégié des premières rencontres, sous les auspices de l'analyse néoclassique, entre juristes et économistes. Des économistes comme George Stigler montreront aussi un vif intérêt dans le droit comme objet d'étude et auront la possibilité de

publier dans les deux journaux mentionnés plus haut. Professeurs de droit de la concurrence (ou « Antitrust »), Edward Levi et Aaron Director ont influencés un grand nombre de juristes par leurs cours mêlant droit et économie. Ce sera Director qui fera se rencontrer les personnes les plus importantes pour le développement de ce courant : Gary Becker, Richard Posner et William Landes.

Vernon L. Smith



Vernon L. Smith (né en 1927) est professeur de droit et d'économie à l'Université George Mason. Il est membre associé de l'Interdisciplinary Center for Economic Science et Fellow du Mercatus Center.

L'université de Chicago a été le lieu privilégié des premières rencontres entre juristes et économistes

L'analyse économique du droit a bourgeonné en de multiples sous champs d'analyse. En effet, l'utilisation de la théorie des jeux, les expérimentations (*behavioral law and economics*) ainsi qu'un usage accru de l'économétrie et des statistiques ont largement contribué à l'explosion du champ vers des modèles de plus en plus complexes. Un des développements le plus récent est basé à l'université austro-américaine de George Mason qui cherche à appliquer les principes de la neuroéconomie à l'analyse économique du droit, sous l'impulsion du prix Nobel libertarien, Vernon L. Smith.

Aux États-Unis, l'analyse économique du droit est un mouvement très influent. Certains décisions de justice font référence à des concepts empruntés à la science économique ou cite des articles liés à ce courant. Cette

Il a reçu le Prix Nobel d'économie en 2002 pour avoir introduit la recherche expérimentale en laboratoire à l'analyse économique. Il se dit libertarien et reconnaît l'importance de Hayek.

Socialiste durant sa jeunesse, Smith est aujourd'hui une figure importante du parti libertarien américain. Son look mi-biker mi-fan de hard rock lui donne une place un peu à part dans la galaxie des Prix Nobel d'Economie. Cela étant, il s'applique à lui-même sa maxime bien connue :

« Les meilleurs systèmes sont ceux qui maximisent la liberté de l'individu. »

influence a aussi eu des effets sur l'enseignement du droit puisque presque toutes les universités proposent maintenant des cours d'analyse économique du droit, voire des programmes doctoraux. Les promoteurs originaux de ce courant ont aussi eu un devenir administratif brillant en devenant pour certains juges en cour d'appel. En Europe, le mouvement est plus lent du aux réticences à l'application de ce genre d'outils à un droit codifié. La France, comparée à ses voisins, connaît peu de spécialistes de ce type d'analyse malgré la volonté affichée par certains juristes et certaines juridictions (comme la cour de cassation) de voir appliquer de telles analyses.

L'économie de la famille

Becker, là encore, a été un véritable innovateur sur ce sujet. Dans *A Treatise on the Family*, Becker s'intéresse au rôle de la famille dans la formation du capital humain. Ainsi, le marché du mariage, le divorce, le taux de fécondité sont devenus des variables à expliquer grâce à ce modèle. Pour lui, les décisions touchant ces comportements peuvent être expliquées dans le cadre conceptuel des coûts et gains marginaux. Par exemple, un de ces résultats est que les couples riches ont des coûts de divorce plus élevés et donc un taux de divorce plus faible.

Un des centres d'intérêt de Becker est l'impact de salaires réels élevés sur la « valeur du temps » et donc sur les coûts de la production domestique, comme l'éducation des enfants. Comme les femmes ont augmenté leur investissement en capital humain et entrent davantage sur le marché du travail, le

coût d'opportunité de l'éducation d'un enfant augmente. De plus, l'augmentation de la profitabilité de l'éducation (en tant qu'investissement) élève le désir de fournir à ses enfants une éducation coûteuse. La conséquence de ces deux phénomènes est un taux de fertilité plus bas.

Un problème plus controversé encore est la conclusion de Becker selon laquelle les parents agissent souvent de façon altruiste à l'égard d'enfants égoïstes afin de se prémunir au moment de la vieillesse. Becker voit en effet que le taux de rendement de l'investissement dans ses enfants est plus élevé que ceux des placements retraites habituels. Cependant, les parents ne peuvent pas être sûrs que l'enfant en question prendra soin d'eux plus tard. Puisqu'ils ne peuvent pas les forcer juridiquement à le faire, ils utilisent souvent le levier de la manipulation en instillant le sens de la « faute » à leurs enfants, de l'obligation et de l'amour filial. Cela agit certes indirectement mais très efficacement pour forcer les enfants à aider leurs parents au moment de la retraite. Becker, en poursuivant son raisonnement, a vu dans la sécurité sociale un ennemi possible de la famille, en ce qu'elle peut distendre ces liens par la suppression des incitations faites aux parents

d'agir de façon altruiste avec leurs enfants.

D'autres auteurs, Bertrand Lemmenicier en particulier, proposent une approche moins économétrique et plutôt centrée sur une démarche contractualiste, fondée sur les droits et obligations que, dans le cadre de la famille, et notamment du mariage, les co-contractants échangent²¹. Selon la formule consacrée, la famille sinon l'amour serait alors un échange de droits de propriété²².

Enfin, d'autres déclinaisons contemporaines, liées à la bioéthique²³, au droit au suicide²⁴, au libre usage des drogues²⁵, ou au travail des enfants²⁶ par exemple, sont à mentionner. Ceci fait des auteurs libertariens contemporains s'intéressant à ces « sujets de société », des penseurs particulièrement subversifs pour le prêt-à-penser, et rend d'autant plus roboratives leurs démonstrations. Sur ces questions relevant de l'économie non marchande, où l'on touche souvent aux représentations sociales, au sens moral, à la conception de la vie des individus, le *mainstream* social-démocrate et le conservatisme religieux se retrouvent et s'associent pour vouer aux gémomies ces auteurs, pourtant ô combien intéressants et précurseurs ■





PRI
PRO
NOTRE

II. ÉLÉMENTS DE SCIENCE POLITIQUE CONTEMPORAINE

Depuis l'avènement des thèses issues de l'école du Public Choice, au tournant des années soixante, la science politique contemporaine a été considérablement bouleversée. Les travaux fondateurs de Mancur Olson, de Michel Crozier, au titre de l'individualisme méthodologique, ont en effet trouvés chez James Buchanan ou Gordon Tullock un prolongement direct et fructueux. Cette école critique fortement l'inefficacité publique, notamment dans le domaine des dépenses publiques, et elle montre que le développement des interventions publiques s'explique non par un hypothétique intérêt général, mais par le profit qu'en tirent certains groupes sociaux d'une part, et élus et fonctionnaires d'autre part.

Demande et offre tendent ainsi dans l'Etat-providence à se conjuguer et à s'appuyer réciproquement pour aboutir à un interventionnisme excessif. Par ailleurs, les biais cognitifs et émotionnels propres à l'économie comportementale, que l'on constate au niveau du marché, se retrouvent aussi au niveau des décisions publiques, mais sont moins soumis à des mécanismes auto-correc-

teurs naturels qui en limitent l'inflation.

Les hommes politiques et fonctionnaires se comportent de la même façon que les consommateurs et producteurs de la théorie économique, tout en sachant que l'argent en jeu n'est pas le leur (problème principal-agent). La motivation principale d'une partie du personnel politique est ainsi de maximiser son propre intérêt plutôt que de rechercher l'intérêt collectif. Ainsi, les décideurs ne sont pas libres de leurs choix mais ils sont en fait tributaires de groupes d'intérêt, ces derniers cherchant à bénéficier de la tendance redistributive de l'Etat qui justifie la fonction et l'existence même des premiers.

Serge Schweitzer a beaucoup réfléchi à ces considérations, qu'il nous semble par conséquent important de présenter ici.

Par ailleurs, à l'instar de Henri Lepage notamment, il s'intéresse de près au rôle que joue le droit de propriété dans l'économie, c'est l'objet de notre second article.

SOMMAIRE

Le rôle du marché politique : de Dunoyer au Public Choice
Qu'est-ce que la propriété ?

A lire sur Librairai : *Pourquoi la propriété*

ESPASSING

Le rôle du marché politique : de Dunoyer au Public Choice

Les travaux de Serge Schweitzer¹ sur la corruption et son influence en politique sont l'occasion de s'interroger sur le rôle du marché politique dans la vie économique et, plus généralement, dans nos sociétés. Vaste sujet, abordé par de nombreux auteurs au cours de l'histoire, en particulier libéraux, tels Charles Dunoyer, Charles Comte, Max Weber, Mancur Olson, James McGill Buchanan ou Alberto Alesina. Retour sur un marché pas si différent des autres marchés, son rôle et les leçons que peuvent en tirer les libéraux...

En quoi le « marché politique » est-il un marché ?

L'analyse classique distingue sur le marché politique producteurs et consommateurs de biens. Les producteurs, principalement les hommes politiques, offrent discours, slogans et promesses (mais aussi services et arrangements) aux consommateurs, les électeurs. Comme le résume Daniel Gaxie dans *La démocratie représentative*, « dans une logique de la conviction et/ou afin de mobiliser les profanes et gagner leur confiance, les acteurs politiques sont amenés à proposer des discours, des conceptions du monde, des promesses ou des programmes d'action, des services, des interventions, etc. que l'on peut analyser comme des biens proposés à des « consommateurs » éventuellement intéressés. »²

Il s'agit donc, sur le papier au moins, d'un marché concurrentiel, opposant les différents producteurs / candidats pour convaincre le consommateur / électeur. Les promesses des candidats ne peuvent dès lors s'apprécier qu'au regard de celles des autres candidats ; les biens sont évalués par les consommateurs de façon relative. Pour répondre au mieux aux demandes du marché, les pro-

ducteurs sont amenés à mener des stratégies de positionnement sur le marché, telles des entreprises développant une image de marque pour occuper telle ou telle niche. Les producteurs, individus ou partis, sont donc amenés à se regrouper et à se spécialiser pour être les plus efficaces possibles et mettre en valeur leurs avantages comparatifs; c'est une explication possible de la « carrierisation » des hommes politiques et de l'augmentation de l'importance des partis politiques.

Cette analyse peut être raffinée par la présence d'intermédiaires entre producteur et consommateurs, les agents de distribution que sont les journalistes, les médias, voire les blogueurs. Comme pour le « marché » en général, il ne s'agit donc pas d'une entité abstraite qui trônerait, immuable, au dessus de la vie politique. Il s'agit d'individus, d'attentes des consommateurs, de réponses plus ou moins adaptées apportées par les producteurs, qui sont récompensés par de bons résultats électoraux si leur offre répond à la demande des consommateurs.

A la différence des marchés sur lesquels les achats sont réguliers, le marché politique se caractérise par des échéances régulières et

éloignées de plusieurs années. Le consommateur ne peut donc se prononcer qu'à dates fixes et assez rares. Entre ces moments de choix direct, le consommateur ne peut donc apparemment pas exprimer son choix.

Cette différence apparente ne résiste cependant pas longtemps à un examen attentif : les échéances sont généralement réparties de telle manière que les délais entre plusieurs élections soient réduits. Ainsi, les *mid term elections* aux Etats-Unis viennent offrir aux électeurs une occasion de se prononcer à mi-mandat par le vote de leurs représentants à la Chambre. En outre, le recours de plus en plus fréquent aux sondages d'opinion, équivalent en politique des études de marché, donnent une tribune indirecte aux consommateurs, bien plus régulière.

On notera que, dans le cadre des démocraties libérales contemporaines, la concurrence entre producteurs pour prendre les parts de marché les plus importantes possibles se fait de manière pacifique. C'est d'ailleurs à ce critère que le philosophe Karl Popper reconnaissait les sociétés ouvertes, *i.e.* libérales³. Cela nous permet d'apporter une réponse supplémentaire à l'objection avancée

1 : Serge Schweitzer, *Essai sur une typologie de la corruption*, 2004, Librairie de l'université d'Aix

2 : Daniel Gaxie, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 1993, p.24

3 : Karl Popper, *La Société ouverte et ses ennemis*, chapitre 7 : *The principle of leadership*

précédemment, puisque pour Popper, supporter éventuellement des décisions avec lesquels on est en désaccord entre deux élections est la condition nécessaire de cette absence de violence dans le changement des personnes au pouvoir. Un premier rôle de ce marché politique apparaît donc, organiser de manière pacifique l'alternance au pouvoir. Si la concurrence est pacifique, cela n'exclut malgré tout pas certaines pratiques bien peu libérales...

Les précurseurs libéraux ou, en quoi la lutte des classes est-elle libérale ?

Contrairement à l'idée reçue, le concept de lutte des classes n'est pas d'essence marxiste mais libérale. L'acception en était cependant bien différente... Des libéraux comme Charles Comte ou Charles Dunoyer, dans la lignée de Jean-Baptiste Say et de Destutt de Tracy, proposèrent par ce concept de lutte des classes une des premières analyses du marché politique de l'époque. Ils exposent ainsi, dès le XIX^e siècle, que l'Etat est le siège de la recherche de rentes financées par l'impôt.

Comme le disait avec brio Frédéric Bastiat, « *L'État, c'est la grande fiction à travers laquelle tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde.* » La suite de son texte illustre encore mieux cette analyse libérale de la lutte des classes : « *Car, aujourd'hui comme autrefois, chacun, un peu plus, un peu moins, voudrait bien profiter du travail d'autrui. Ce sentiment, on n'ose l'afficher, on se le dissimule à soi-même; et alors que fait-on? On imagine un intermédiaire, on s'adresse à l'État, et chaque classe tour à tour vient lui dire : Vous qui pouvez prendre loyalement, honnêtement, prenez au public,*

et nous partagerons. »

Cette analyse est développée de manière plus extensive à la même époque par Augustin Thierry ou par Charles Comte, qui opposent classes productrices et classes productrices. Les uns acquittent l'impôt, les autres en vivent. Cette analyse ne concerne que pour partie le marché directement politique et s'étend de manière plus générale à l'Etat et à tout ceux qui travaillent pour lui, incluant les politiques.

Malgré l'étendue de son propos, cette analyse permet de dégager les questions inhérentes à la démocratie et à ses limites et de nourrir la réflexion libérale : l'Etat étant bien souvent mis au service d'une classe pour en opprimer une autre, le risque est grand qu'un marché politique démocratique se transforme en tyrannie de la majorité. C'est tout le sens de la réflexion de Benjamin Constant (*Principes de politique*, 1806) ou d'Alexis de Tocqueville (*De la démocratie en Amérique*, 1835), réflexions qui sont logiquement de la même période. Pour que le régime soit libéral et garantisse les libertés individuelles de chaque individu, il est nécessaire d'encadrer l'offre sur le marché politique, en interdisant certaines promesses.

Un marché efficace ?

Si l'on entend par efficacité d'un marché la capacité de ses intervenants à répondre au mieux aux demandes de l'ensemble des consommateurs, il est pertinent de voir quelles sont les caractéristiques du marché politique à cet égard.

On peut tout d'abord remarquer que le fonctionnement de ce marché est affecté par la présence de lobbys nombreux ou de

groupes de pressions divers. Syndicalistes bloquant une loi, amendements à l'instigation d'une association patronale, lobbys anti-OGM encore récemment, les exemples sont nombreux. Depuis bien longtemps, les producteurs du marché politique tentent également de détourner les règles à leur profit, défendant des mesures qu'on pourrait qualifier de protectionnistes : *Gerrymandering* ou « charcutage électoral » ne sont pas une exclusivité française, loin de là.

Illustration cinématographique récente d'une autre imperfection de ce marché politique, *La guerre selon Charlie Wilson* de Mike Nichols illustre comment un représentant du peuple cherche à satisfaire avant tout à plaisir à ses électeurs et en particulier à ceux qui, parmi ses électeurs, sont les mieux organisés en lobby. Le souci de la majorité passe ensuite.

En outre, on remarque que les producteurs du marché politique adoptent le même comportement que les producteurs sur n'importe quel marché : se protéger par la constitution de monopoles et la mise en place de barrières à l'entrée, aussi élevées que possible. Ainsi, le scrutin majoritaire ou le financement public sur la base des résultats passés permet de se protéger de manière efficace contre toute émergence de nouveaux concurrents, au détriment du consommateur final. Cette pratique est d'autant plus choquante d'un point de vue libéral que l'Etat, à la fois juge et partie, vient, par l'intermédiaire des politiques, verrouiller définitivement ce système protectionniste et garantir les positions des producteurs actuels.

Comme le nota la philosophe marxiste Simone Weill dans sa *Note sur la suppression générale des*

partis politiques, le système des partis politiques représente en lui-même également une entrave au fonctionnement d'un marché politique libre. Les structures et les capacités financières permettent d'imposer tel ou tel candidat. Ces imperfections se doublent de questions sur la possibilité d'un choix cohérent, questions posées bien avant.

Dès 1785, Nicolas de Condorcet avait soulevé dans son *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* ce qu'on appellera par la suite le paradoxe de Condorcet. Il y montre comment les choix de la majorité peuvent être intransitifs : Si trois choix A, B et C existent, il est possible qu'une majorité préfère A à B, qu'une autre majorité préfère B à C, et qu'une troisième majorité préfère C à A. Dès lors, aucun choix ne permettra de répondre à la demande de la majorité. Néanmoins, ce problème peut être dépassé par la « méthode de Condorcet » et ne remet pas en cause de manière durable l'efficacité du marché politique puisque un système de vote différent mais plus complexe permet de dépasser le problème.

Autrement plus forte est l'objection soulevée par Kenneth Arrow en 1950 avec

son théorème d'impossibilité. Partant du même paradoxe que Condorcet, Arrow démontre formellement l'impossibilité logique d'arriver à des systèmes de choix collectifs qui soient cohérents. Autrement formulé, compte tenu des échelles de valeurs subjectives de chaque individu, le marché politique, quelque soit son organisation, ne peut répondre aux demandes des consommateurs de manière co-

hérente. Cette mise en évidence d'une imperfection majeure du marché politique renforce à première vue la position libérale. Tout ce qui vient de l'Etat est suspicieux car aucune des décisions prises ne peut répondre aux demandes des consommateurs-électeurs. Il s'agit donc à première vue d'une arme confortant l'idéologie libérale. Mais, comme le note Henri Lepage dans *Demain le capitalisme*, la menace est grande d'aboutir à l'effet inverse : puisque le marché n'est pas à même de répondre aux demandes des consommateurs, un risque apparaît : « *celui de légitimer l'existence d'une élite particulière détentrice de l'intérêt général* ».

Le renouveau de l'analyse du marché politique avec l'école du Public Choice

Cette analyse du marché politique et de son rôle serait cependant incomplète si l'on ne s'interrogeait pas également sur la façon dont le pouvoir, une fois conquis, est exercé.

C'est toute la problématique à

Les producteurs du marché politique ne font que répondre à une demande d'avantages de la part de groupes de pression plus ou moins puissants

laquelle les économistes de l'école du Public Choice (ou école du choix public) ont apporté des réponses depuis les années 1960. Ainsi, comme le souligne James McGill Buchanan en parlant de la théorie du Public Choice, « *Il s'agit de compléter la théorie de la production et de l'échange des biens ou services marchands par une théorie équivalente, et autant que possible compatible, du fonctionnement des marchés politiques.* »⁴ Concrètement

les économistes du Public Choice s'attachent donc à analyser le marché politique et l'action de l'Etat comme sont analysés les autres marchés par les économistes, pour proposer une explication du rôle des électeurs, des hommes politiques et des fonctionnaires. En particulier, ils soulignent comment les producteurs du marché politique, hommes politiques, partis, gouvernement, etc, ont un comportement guidé par une préoccupation majeure : maximiser leur résultat électoral. Comme James Buchanan et Gordon Tullock l'indiquent dans *The Calculus of Consent* (1962), l'intérêt général s'apparente en fait à la somme des intérêts particuliers des décideurs politiques.

Une des conclusions majeures de cette école est la réponse à la question de la croissance de l'Etat. Si l'Etat croît, ce n'est pas pour mieux répondre à un « intérêt général » que les producteurs du marché politique tenteraient de satisfaire. C'est parce que ces derniers tentent de s'attirer les faveurs de tel ou tel groupe par des mesures injustifiées. Ils ne font que répondre à une demande d'avantages de la part de groupes de pression plus ou moins puissants.

Or cette tendance à satisfaire les groupes

les plus offensifs n'est compensée par rien : c'est l'apport de William A. Niskanen et de sa théorie des droits de propriété⁵ : la production publique est moins efficace que la production privée car les consommateurs ne peuvent pas agir si les promesses ne sont pas tenues et ne disposent d'aucun réel contre-pouvoir aussi performant que le droit de propriété.

Ainsi, les économistes du Public

4 : James Buchanan et Robert Tollison : *Theory of Public Choice : Political Applications of Economics*, The University of Michigan Press, 1972

5 : William A. Niskanen, *Bureaucracy and representative government*, 1971

Choice établissent une certaine efficacité du marché politique, en cela que les hommes politiques donnent aux consommateurs électeurs ce qu'ils demandent, avantages et protection. Mais cela se fait au détriment de la société et cette efficacité au moins partielle du marché politique est en fait une mauvaise chose.

Cette démarche de l'école du Public Choice est libérale, en ce qu'elle souligne les imperfections du marché politique et de l'Etat, souvent négligées en comparaison avec les imperfections du marché ; et Buchanan de souligner : « *si le marché est un mécanisme d'allocation des ressources hautement imparfait, l'Etat lui non plus n'est pas exempt d'imperfections* ». Il ne s'agit donc pas d'une réhabilitation du rôle des individus mais d'une remise en cause de la pertinence de l'intervention étatique, en raison de ses coûts cachés, au premier chef la recherche de la satisfaction des hommes politiques et non des individus en général.

Il s'agit donc d'une critique de l'efficience du marché politique pour faire au mieux un hypothétique « intérêt général » et, en fine, d'un défense « en creux » d'un système libéral où le marché politique a moins de pouvoirs. En outre, si défense d'un certain libéralisme il y a, c'est dans une perspective utilitariste, fondée sur la mesure de la meilleure solution entre deux possibilités.

L'apport spécifique de l'économiste Mancur Olson mérite également d'être souligné. Cet économiste américain de l'école du Public Choice souligne dans *The Logic of Collective Action* (1965) que les hommes politiques agissent pour maximiser leur nombre de voix. Ils seront donc tentés pour cela d'attribuer priviléges et

prébendes ciblés mais payés par tous. Ainsi, le coût, supporté par tous, sera minimisé et presque indolore, tandis que ses bénéfices seront maximisés. Mais il va plus loin en montrant, avec l'aide de la théorie des jeux, que les petits groupes sont bien plus à même d'obtenir ce qu'ils veulent dans une démocratie que les groupes de grande taille. Selon ses propres mots, « *comme les groupes relativement petits sont fréquemment capables de s'organiser sur la base du volontariat et d'agir en conformité avec leurs intérêts communs et que les grands groupes ne sont pas dans l'ensemble en mesure d'y parvenir, l'issue du combat politique qui oppose les groupes rivaux n'est pas symétrique... Les groupes les plus petits réussissent souvent à battre les plus grands qui, dans une démocratie, seraient naturellement censés l'emporter.* »⁶

Leçon pour les libéraux

Les leçons que les libéraux peuvent tirer de ces analyses du rôle du marché politique sont de deux ordres.

D'une part, en tirant la conclusion des travaux des économistes de l'école du Public Choice, il est important de mettre en place les incitations pour orienter les électeurs dans une voie plus libérale : autrement formulé, puisque les différents groupes sociaux essaient d'obtenir de la part de l'Etat ce qui satisfassent au mieux leur intérêt, il faut tenter d'agir pour que la satisfaction de ces intérêts aboutissent à des mesures libérales : élargir l'assiette fiscale pour que tout un chacun ait intérêt à la réduction de l'imposition, ce qui est très loin d'être le cas en France où seule la moitié des foyers fiscaux payent un impôt sur le revenu des personnes physiques. En outre, on peut remettre par-

tiellement en cause la pertinence de l'argument qui consiste à dire que les consommateurs cherchent systématiquement la maximisation de leurs intérêts. Le choix du bulletin de vote à glisser dans l'urne se fait parfois également sur des critères peu compatibles avec le présupposé d'origine néo-classique de la rationalité du consommateur.

De manière non exclusive de la première remarque, ce point justifie une politique de la demande menée en direction des consommateurs pour les convaincre du bien-fondé des idées libérales, ce qui nous renvoie aux articles de ce Mélange sur le militantisme et le web-militantisme. Une fois les individus convaincus, les producteurs du marché politique auront tout intérêt à répondre à cette demande et le succès sur le terrain des idées entraînera le succès sur le terrain politique. C'est le sens de la réponse que Friedrich Hayek fit à Arthur Seldon, futur fondateur du principal think tank libéral britannique, quand ce dernier l'interrogea sur l'intérêt d'un engagement politique : « *Gagnez la bataille culturelle, gagnez la bataille des idées, avant de gagner la bataille politique* »

Enfin, poussant le raisonnement sur la validité des hypothèses jusqu'au bout, on peut supposer que les producteurs de ce marché politique réagissent certes à la demande des électeurs mais aussi un minimum à leur convictions propres. Dès lors, l'effort de promotion des idées libérales à destination de ces producteurs se justifie pleinement, avec par exemple l'action d'organismes comme l'Institut de Formation Politique ou l'Institute for Economic Studies. ■

⁶ : Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, PUF, 1968.

Qu'est-ce que la propriété ?

La réponse est fameuse : c'est le vol nous dit Proudhon. On sait beaucoup moins que revenu sur terre dans Théorie de la propriété, le même nous dit que "la propriété c'est la liberté" ...

La propriété, clé de voute du libéralisme, est mise en avant voire inventée par John Locke, philosophe anglais du XVII^e siècle. C'est un concept neuf en ce qu'on ne le trouve pas sous une forme pure chez les Romains, et que chez les pères et docteurs de l'Eglise, la propriété se justifie au mieux par la chute, chez Saint Augustin (la chute montre l'imperfection de l'homme et donc l'impossibilité d'une propriété collective), ou par la bonne gestion qu'elle permet, chez Saint Thomas. Au siècle des Lumières, le caractère naturel de la propriété est discuté, défendu comme il se doit par les physiocrates contre la conception traditionnelle (voir Philippe Simonnot, article du *Monde* du 19 mai 2000 : Propriété contre nature). A l'appui de ce caractère naturel, ne peut-on constater avec Hayek (cf *Law, Legislation and Liberty*, édition de 1982, vo, tome II p75) que la propriété existe en quelque sorte chez les animaux, comprise comme le territoire qu'ils font respecter naturellement, un des rituels réduisant la violence et prévenant une surpopulation génératrice de famine, en "interdisant" l'individu sans territoire d'avoir une engeance.

Le droit subjectif de propriété connaît sa consécration dans la déclaration des droits de l'homme et du

citoyen de 1789 qui y constate un droit naturel, sacré et imprescriptible au côté de la liberté, de la sûreté et de la résistance à l'oppression. Il est depuis sous le feu constant des doctrines collectivistes qui entendent affecter au politique une autre fin suprême que la liberté et substituer à cette dernière une fin déterminée par leur conception particulière du bien, détruisant ou réduisant toujours le droit de propriété, manifestant ce faisant un atavisme de nos sociétés primitives qui étaient organisées autour de la réalisation d'une fin collective comme l'a dégagé Hayek.

La critique contre le libéralisme et la propriété est ancienne : la liberté n'est-elle pas pour le propriétaire ? Et est-ce que la propriété ce n'est pas pour le riche ? Ces objections ont été combattues par les libéraux. Hayek voit dans le droit de propriété le mécanisme qui garantit au pauvre que son travail lui procurera des fruits dont il sera le maître et pourra s'enrichir. Sans droit de propriété ou mécanisme équivalent l'individu est soumis à l'arbitraire du puissant, suspendu aux règles coutumières. Plus généralement pour Hayek, le développement de l'ordre des actions sur lequel se fonde la civilisation n'a été rendu possible que par l'institution de la propriété (cf *Law, Legislation and Liberty*, édition de 1982, vo, tome II p121). Le droit de propriété sert ainsi le riche ET le pauvre, conclusion attaquée violemment par tous ceux qui croient

que le bonheur des uns se fait forcément aux dépens des autres, et croient que la richesse est un donné fixe qu'il conviendrait de partager au mieux. Dans une optique proche de Hayek, Guizot prononçait au XIX^e siècle les mots célèbres quoique souvent malheureusement raccourcis : "Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne, et vous deviendrez électeur". Plus près de nous, Her-

Hayek voit dans le droit de propriété le
mécanisme qui garantit au pauvre que
son travail lui procurera des fruits dont
il sera le maître et pourra s'enrichir

nando de Soto explique comme Hayek que le droit de propriété est à la base du succès économique occidental, que la pauvreté n'a pas une explication raciale ou génétique mais dans le système économique, et que l'institution de la propriété améliorerait les conditions de vie de tous. Etant donné dès lors l'importance capitale du droit de propriété, la fonction essentielle de l'Etat serait de faire respecter ce droit, comme le soutient par exemple l'économiste Robert J. Barro. Beaucoup de théorie en faveur de la propriété mais juste de la théorie diront les critiques.

Et pourtant loin des clichés, ce sont bien les pauvres paysans chinois qui réclament aujourd'hui le droit de propriété pour se protéger de la tyrannie d'un Etat qui les exproprie soi-disant pour construire des bâtiments d'"intérêt public", en réalité pour monter des villas de luxe(cf Article du *Monde* du 24 février 2008 : Cette terre est à nous, foi de paysans).

La propriété est nécessaire - au sens philosophique- à la liberté de l'individu, liberté définie comme le pouvoir de poursuivre les fins qu'on se choisit en fonction des moyens dont on dispose. Dans une société primitive, fermée, l'individu n'est pas libre, il concourt à l'accomplissement de fins collectives auxquelles il ne peut se soustraire. Dans la Grande Société, l'individu est maître de ses biens et les affecte comme il l'entend dans les limites du droit naturel.

La propriété est dotée d'un pendant, qui est la responsabilité : pas de propriété sans responsabilité, et inversement pas de responsabilité sans propriété. Dans la société socialiste, personne n'est propriétaire (ou tout le monde l'est, fiction qui re-

vient à dire que personne ne l'a), personne n'est donc responsable d'où l'état de pourrissement des systèmes communistes, d'où aussi l'état de délabrement et de saleté de tout ce qui est "public" en France : la rue, l'université, le métro. Ce qui n'appartient à personne n'est pas respecté. Et remarquons bien que c'est dans ces lieux sans propriétaire qu'on observe l'atomisation de l'individu et l'absence de solidarité.

Propriété, liberté, responsabilité, voilà le triptyque libéral cher à Serge Schweitzer. Comme il l'explique : "je ne peux administrer la preuve que j'utilise correctement ma liberté et ma responsabilité que si je suis propriétaire de ce que je mets en oeuvre." Le socialisme rêve d'une société de citoyens égaux, instruits, responsables mais ne produit que de l'inégalité, de la bêtise et engendre toujours l'assistanat. Parce qu'il n'y a pas de responsabilité sans propriété. C'est là le drame du socialisme : la contradiction entre les fins qu'il se fixe et les moyens qu'il met en oeuvre.

Liberté n'est pas licence et donc propriété et responsabilité sont indissociables et sources de liberté pour soi-même et pour autrui.■

Nicolas Rannou



A LIRE SUR LIBRAIRAL : POURQUOI LA PROPRIETE DE HENRI LEPAGE

http://www.librairal.org/wiki/Henri_Lepage:Pourquoi_la propriété

Au milieu des années 70, Henri Lepage décide d'enquêter sur la nouvelle pensée économique en essor aux Etats-Unis. De ce travail d'enquête approfondi sortira *Demain le capitalisme* (1978), dans lequel il évoque autant les travaux de Milton Friedman ou Gary Becker que, brièvement, l'anarcho-capitalisme. Son essai connaît un retentissement qui ne sera pas sans effet sur le regain d'intérêt pour le libéralisme que connaîtra la France au tournant des années 80. Suivra *Demain le libéralisme* (1980), dans lequel il proposera une vulgarisation des nouvelles théories de la concurrence et de la réglementation.

Mais son maître-ouvrage reste sans aucun doute *Pourquoi la propriété* (1985), traitant cette question tant d'un point de vue historique que philosophique, juridique que, bien sûr, économique. Lepage y parle aussi bien des risques liés à la participation dans l'entreprise que des vertus du capitalisme pour résoudre les problèmes de pollution ou encore des aspects éthiques du droit de propriété.

Sur notre site Librairal, destiné à offrir des ouvrages - pour la plupart épuisés, comme c'est le cas pour *Pourquoi la propriété* - vous trouverez ce livre en ligne. En voici un bref extrait.

« J'ai raconté ailleurs comment, à partir des XII^e et XII^e siècles, le démantèlement progressif de l'édifice féodal laisse peu à peu la place à une organisation agraire fondée non plus sur des liens statutaires complexes, mais sur une structure de petites propriétés paysannes. (...) »

Tout commence par la reprise de la croissance démographique, au XI^e siècle, et la réapparition d'une économie d'échanges monétaires. Après le chaos prémédiaeval, la féodalité a en effet permis de ramener un certain ordre qui favorise le retour à une plus grande sécurité des communications. Celle-ci contribue à l'extension d'un mouvement de spécialisation des productions agricoles. Naissent les premières villes, les premiers marchés (par exemple, les foires de Champagne).

Les débuts de cette nouvelle économie marchande, si modestes soient-ils, modifient l'équilibre des rapports de suzeraineté.

La suite sur Librairal ■



Vienne, berceau des économistes Autrichiens

III. ÉLÉMENTS D'HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

Serge Schweitzer s'inscrit ouvertement dans la (désormais relativement grande) famille des penseurs dits "Autrichiens". Situés aux confins de la science économique, depuis leur fondateur, l'immense quoique injustement méconnu Carl Menger, et de la philosophie politique, inspirés par Aristote et Saint Thomas d'Aquin, les "Autrichiens" se subdivisent en nombreux courants. Les minarchistes français s'y rattachent ; les anarchocapitalistes aprioristes, descendants de Ludwig von Mises et plus encore de Murray Rothbard également ; les libéraux plus modérés inspirés par Karl Popper et Friedrich von Hayek aussi ; les "subjectivistes" disciples de Ludwig Lachmann ou Don Lavoie constituent une autre tendance.

Il n'y a guère que les partisans de l'école de Chicago, les fameux Reagonomics, et les objectivistes

disciples d'Ayn Rand, qui ne se rattachent pas du tout à ce courant autrichien. Adoptant l'individualisme méthodologique, cette école de pensée étudie les processus logiques de l'action humaine (praxéologie) et rejette l'application à l'économie des méthodes d'observation utilisées dans les sciences. Elle prône le libre-échange, souligne l'importance de l'entreprise, de la propriété privée, rejette la théorie de la valeur-travail au nom de la subjectivité de la valeur et formule la théorie marginaliste de la valeur.

Nous allons donc vous exposer, à grands traits et sans chercher une quelconque exhaustivité, quels sont pour nous les principaux apports de l'école dite autrichienne.

SOMMAIRE

Condillac et l'échange volontaire

Zoom : l'échange

Existe-t-il un "juste prix" ?

La subjectivité de la valeur

Zoom : les différentes appréciations de la valeur

Richard Cantillon

Carl Menger, cet illustre inconnu

Avenir et devenir de l'école autrichienne

Condillac et l'échange volontaire

Une chose n'a pas une valeur, parce qu'elle coûte, comme on le suppose ; mais elle coûte, parce qu'elle a une valeur. Je dis donc que, même sur les bords d'un fleuve, l'eau a une valeur, mais la plus petite possible, parce qu'elle y est infiniment surabondante à nos besoins. Dans un lieu aride, au contraire, elle a une grande valeur ; et on l'estime en raison de l'éloignement et de la difficulté de s'en procurer. En pareil cas un voyageur altéré donnerait cent louis d'un verre d'eau, et ce verre d'eau vaudrait cent louis. Car la valeur est moins dans la chose que dans l'estime que nous en faisons, et cette estime est relative à notre besoin : elle croît et diminue comme notre besoin croît et diminue lui-même .

Etienne Bonnot de Condillac

Le commerce a de tous temps eu mauvaise presse. Les présocratiques, a quelques exceptions près², ont condamné l'amoralisme de l'échange de biens, et plus encore la vile attitude de ceux qui s'adonnaient à un vice à peine moindre que celui de la luxure. Aristote a même théorisé le concept du « commerce stérile », qui se contente d'organiser le transfert d'un bien de main en main, de lieu en lieu, de bourse en bourse, sans apporter la moindre valeur ajoutée, et, surtout, sans rien créer. Si, pour le distingué Stagirite, le loisir, *otium*, était une activité à la fois enrichissante et noble, le *neg-otimum*, le négoce, ne pouvait être que méprisé, tout particulièrement pour sa vulgarité.

Au fil des siècles, ce discours est resté à peu près invariable. Montaigne³, pourtant mieux inspiré sur d'autres thèmes, Saint Jérôme⁴, Giovanni Botero⁵, sont quelques-uns des grands noms qui se sont répandus sur le « commerce stérile », laissant à la postérité des citations célèbres.

¹ Condillac, *Le Commerce et le gouvernement*, 1776.

² En particulier Xénophon.

³ « Nul ne gagne ce qu'un autre ne perde », Montaigne, *Essais*, 1572-1580.

⁴ « Toutes les richesses viennent de l'iniquité, et à moins que l'un n'ait perdu, un autre ne peut gagner », Saint Jérôme (347-420)

⁵ « Le moyen très commun de s'enrichir aux frais d'autrui, c'est le commerce », Giovanni Botero (1543-1617)

⁶ Conférence organisée par Liberté Chérie Lyon le 27 octobre 2006, sur le thème « la mondialisation rend heureux », aux mêmes dates et dans la même ville que le forum antimondialiste intitulé « pour une mondialisation responsable ».

⁷ Cf Philippe Simonnot, « l'échange », in 39 leçons d'économie contemporaine, Folio, Seuil, 2000.

Serge Schweitzer a eu, à maintes reprises, l'occasion d'intervenir sur ce sujet et de démontrer la fausseté du jugement proféré par ces auteurs classiques, relayés durant la seconde moitié du XX^e siècle par les tenants de « l'échange inégal », et de nos jours par les altermondialistes et autres partisans d'un contrôle éta-

La valeur d'un bien est subjective

tique des échanges.

Pour l'illustrer, inspirons-nous un instant des formulations de Frédéric Bastiat. L'échange ne produit rien de tangible, c'est ce qu'on voit, pourtant, loin d'être un jeu à somme nulle, il produit de la valeur subjective, c'est ce qu'on ne voit pas.

Serge Schweitzer, lors d'une conférence consacrée au devenir de la pensée libérale⁶, part du sens commun (pour reprendre la formule de Paine) selon lequel les biens faisant l'objet d'un échange sont effectivement échangés parce qu'ils ont une valeur égale. Si j'échange un stylo contre une gomme, c'est, selon les no-

vices en économie, parce que la valeur du stylo est égale à celle de la gomme.

Mais, qu'est-ce qui m'empêche d'échanger ma montre contre une gomme ? C'est peut-être ridicule et stupide pour la plupart des gens, mais il se peut que, pour moi, cette gomme représente une valeur telle que ma montre en a une moindre. Peut-être parce qu'il faut que j'efface une information compromettante, ou peut-être encore parce que j'ai de nombreuses autres montres à ma disposition. Ou pour toute autre raison.

UN ABBÉ OBSCUR

Nous touchons là le point fondamental, cœur de la mécompréhension des phénomènes de marché et d'échange chez la plupart des individus : et cette découverte revient à un abbé obscur⁷, illustre inconnu de nos jours, Etienne Bonnot de Condillac (1715-1780). Celui-ci a, le premier, détruit le sens commun en affirmant qu'il « est faux que dans



صلب صب

كمون صب



Etienne Bonnot de Condillac

⁸ Cette idée, initiée par Condillac, a été popularisée par deux auteurs français dont la renommée, au XIX^e siècle, a été considérable, à un point tel que nous avons, aujourd’hui, du mal à l’imaginer : Jean-Baptiste Say tout d’abord, dans son *Traité d’économie politique ou Simple Exposé de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, en 1803, puis ensuite Frédéric Bastiat, dans ses *Harmonies économiques*, en 1850. Au surplus, un auteur italien, Francesco Ferrara, dans *Esame storico - critico di economisti e doctrine economiche*, 2 vol., (1889-1891), un Suisse, Léon Walras, un Autrichien, Carl Menger, et un Britannique, William Stanley Jevons, ont popularisé ce thème au-delà de nos frontières.

Murray Rothbard, « *New Light on the Prehistory of the Austrian School* », in *The Foundations of Modern Austrian Economics*, 1976, a toutefois rappelé que des grands scolastiques (Henri de Gand, Pierre de Jean Olivi), et surtout l’école de Salamanque (Francisco de Vitoria, Do-

l’échange on donne une valeur égale pour une valeur égale. Au contraire, chacune des parties toujours abandonne une moins grande valeur pour une plus grande valeur ».

La valeur d’un bien est subjective⁸, est n’est pas le fruit du travail qu’on y consacre, ni même de l’utilité que ce bien nous procure ; elle est le fruit de notre échelle axiologique, de l’intérêt, du plaisir, de l’envie, des penchants propres à la nature humaine qui nous font bâtir, chacun, des échelles de préférence irréductibles à celles d’autrui. L’échange, de ce fait, ne peut avoir lieu que s’il y a inégalité des valeurs, inégalité dans l’esprit de chacune des parties prenantes à l’échange.

Serge Schweitzer nous invite à raisonner par l’absurde, suivons-le un instant : si l’échange était un jeu à somme nulle, pourquoi diable échangerions-nous ? Pour passer le temps ? Pour enrichir, par magnanimité, des intermédiaires qui seraient, de fait, de plus en plus nombreux à tirer profit de ce moyen rapide et peu fatigant l’enrichissement ? Les choses sont claires, et c’est ce qu’on ne voit malheureusement pas : si l’échange n’était pas profitable aux

deux partenaires, et bien ils n’échangerait tout simplement pas. Il ne faut jamais oublier que l’échange n’existe que parce que les hommes qui échangent sont différents. Loin de la religion

Si l’échange était un jeu à somme nulle, pourquoi diable échangerions-nous ?

contemporaine de l’économie régulée, qui anthropomorphise à l’extrême l’Etat et les nations, il ne faut jamais oublier que la France, le Pérou ou le Sénégal n’échangent rien. Ce sont les hommes et les femmes qui composent ces pays qui échangent. Et toutes et tous ont des goûts différents, des projets différents, des coûts et des avantages différents, et c’est cette différence axiologique qui incite et pousse à l’échange.

Condillac n’oublie jamais que la nature humaine est fondée sur l’efficience économique, et certainement pas sur la morale ou sur la religion, ce qui est un trait notable et à mettre au crédit de celui qui fut pourtant un homme d’église. En ce sens, il rappelle que l’échange profite aux

parties à la condition qu’il soit libre. Et la moindre contrainte, visant à obstruer le conduit fragile de l’échange de biens et de services, aboutit toujours à un bien-être moindre. Condillac défend donc la restauration de la liberté du commerce et des prix, de manière prémonitoire, car son absence a été l’une des causes principales de la chute de la monarchie des Bourbon⁹, peu de temps après.

L’ÉCHANGE INÉGAL ?

De nos jours, les théoriciens marxistes d’une part, et leur resucée contemporaine, les altermondialistes, d’autre part, refusent encore de reconnaître cette base de la théorie économique qu’est l’échange mutuellement bénéfique. Base incontestée, pourtant,

depuis plus de deux siècles. La théorie de « l’échange inégal¹⁰ » n’est autre que la traduction, appliquée au commerce international, de la théorie de l’exploitation (entendez : des plus pauvres par les plus riches). Or, comme l’écrit François Guillaumat, « *adhérer (à cette thèse marxiste), c’est prétendre qu’un contrat qui est accepté de part et d’autre est malgré tout injuste, qu’il est malgré tout le signe d’une « exploitation ». C’est là récuser toute logique, puisque, dans ce sens, il ne peut y avoir d’exploitation sans violence ou fraude. C’est aussi nier toute responsabilité personnelle, puisque l’on suppose implicitement que les agents ne sont pas autonomes.* ».

Comme le souligne, là encore, avec acuité Serge Schweitzer, cette thèse aboutit à deux conclusions parfaitement opposées à toute réalité observable.

D'une part, il s'agit d'un sophisme, d'une distinction arbitraire et sans fondement, qui ne vise qu'à illustrer dans un champ lexicographique éloigné du corpus doctrinal initial du marxisme, une déclinaison plus supposée qu'avérée de celui-ci.

Qu'est ce qui distingue l'échange « inégal » de l'échange « normal » ? Tout échange est-il inégal ? Quels arguments viennent étayer ces assertions, alors que ce sont les pays les plus pauvres qui réclament, à corps et à cri, devant l'OMC et son organe de règlement des différends, l'ouverture des marchés occidentaux, et l'arrêt du soutien abusif des prix auxquels ceux-ci se livrent pour favoriser leurs producteurs intérieurs, au détriment de leurs consommateurs ?

D'autre part, soutenir que l'échange pourrait être inégal revient à sous-entendre que la victime dudit échange est de facto un irresponsable qu'il faut à tout prix assister, choyer, protéger¹¹, et même, plus encore, protéger contre elle-même. C'est partir du principe loufoque qu'il faut nous empêcher de procéder de notre plein gré à un échange, car, en manifestant le moindre désir d'entrer en contrat, nous risquons, malgré nous, de nous « faire exploiter ». Ceci n'est pas éloigné des critiques que les libéraux formulent à l'encontre du principe de précaution, qui, poussé dans ses extrêmes, aboutit à donner aux mains de l'administration un pouvoir exorbitant à l'encontre de la liberté

d'action des individus, et qui ignore les risques et effets pervers induits par l'interdiction proférée ■

Fabrice Ribet



Le souk de Marrakech

ZOOM

Que l'échange puisse avoir des effets positifs pour ceux qui s'y livrent est pourtant, elle aussi, une idée très ancienne. **Philon d'Alexandrie** écrit (dans *De Legatione, ad Cajum*) :

« *Toutes les mers sont parcourues par des vaisseaux marchands, qui naviguent en sûreté pour exercer le commerce que les nations établissent entre elles, par ce désir naturel d'entretenir une société, et de faire en sorte que l'abondance des unes vienne au secours de la disette des autres* ». ■

Florus, un des premiers écrivains d'origine africaine du II^e

siècle, prévoit :

« *Supprimez le commerce, vous rompez l'alliance du genre humain* ». ■

Libanius, un important rhéteur du IV^e siècle, note :

« *Dieu n'a pas accordé toutes choses à toutes les parties de la terre, mais il a distribué ses dons à différents pays, afin que les hommes, ayant besoin les uns des autres, entretiennent société ensemble. Ainsi a-t-il suscité le négoce comme un moyen facile à tout le monde de jouir en commun de toutes choses, en quelque endroit de la terre qu'elles naissent* » ■

mingo de Soto, Francisco Suárez) avaient déjà posé les bases de la subjectivité de la valeur.

⁹ Florin Aftalion, *L'Économie de la Révolution française*, Hachette, 1987, coll. "Pluriel" (rééd. PUF, 1996, coll. "Quadrige")

¹⁰ Il faudrait que les partisans de la liberté des échanges n'abandonnent pas ce terme d' « échange inégal », car, en un sens tout différent de celui des marxistes, il est parfaitement exact de dire que l'échange est inégal, puisqu'on échange des inégalités de valeurs subjectives.

¹¹ Mathieu Laine parle de « l'Etat-nounou », dans *La Grande nurserie : en finir avec l'infantilisation des Français*, JC Latès, 2006.

Existe-t-il un « juste prix » ?

Souvent, on entend que les joueurs de football ou les stars sont trop payés, les débats autour des marges réalisées par les grandes chaînes de supermarchés popularisent l'idée que les fournisseurs sont payés trop peu et que le client paye trop, les articles proposés en rayon.

Néanmoins, sur quoi repose cette appréciation : sur la coutume ? sur une échelle comparative des valeurs, incalculable mais intimement ressentie (à l'image de l'hypothèse des marqueurs somatiques d'Antonio Damasio), entre différents produits apparemment incommensurables ? selon le jeu de l'offre et de la demande (mais alors la notion de juste, devient une notion très relative dans le temps) ?

Le juste prix ("fair value" en anglais) est une notion théorique et virtuelle plus proche de la valeur (= estimation) que du prix (= de marché).

Le juste prix serait, selon les approches :

- le prix potentiel estimé à partir d'éléments considérés objectifs (coût, utilité, rareté, etc.) ;
- le prix souhaitable en fonction d'appréciations considérées éthiques ;
- un mot vide de sens .

Pour les actifs financiers, concernant la relation entre le juste prix et le prix de marché, il y a deux approches : l'hypothèse d'efficience du marché qui considère que les deux concordent ; et la finance comportementale qui note des écarts pouvant être importants et durables entre les deux.

Qui peut définir le juste prix ? L'Etat, qui, ayant accès à cette échelle de valeur idéale fixerait les prix ou sommerait, dans un système mixte, les marchés de rester dans des fourchettes de prix décentes ? Les marchés seuls ?

Exemples :

- les demandes autoritaires faites aux grandes surfaces par N. Sarkozy de baisser les prix de 3% à 5% en 2004
- le prix unique du livre, qui en

France (loi du 10 août 1981) oblige les éditeurs et les importateurs à fixer un prix pour chaque ouvrage édité ou importé, prix unique auquel le même livre sera vendu par tous les détaillants (à concurrence de la remise légale de 5 % qu'ils peuvent pratiquer). Le prétexte invoqué, d'essence collectiviste, est "fondé sur le refus de considérer le livre comme un produit marchand banalisé et sur la volonté d'infléchir les mécanismes du marché pour assurer la prise en compte de sa nature de bien culturel qui ne saurait être soumis aux seules exigences de rentabilité immédiate" (à croire que les éditeurs travaillent gratuitement !) et sur la prétention du gouvernement d'alors d'assurer "l'égalité des citoyens devant le livre" !

Position libérale

Le juste prix est celui que détermine le marché, au travers de la loi de l'offre et de la demande, ou conformément à la subjectivité de la valeur, c'est à dire qu'il s'agit du prix dont conviennent un vendeur et un acheteur à un instant donné et dans des circonstances données. Toute autre définition a recours à la théorie (fausse) de la valeur objective ou de la valeur-travail.

La notion de "justice des prix", qui existait encore au Moyen-Age, est

erronée. Elle évacue toute référence au marché et renvoie à une notion de "Bien commun" qui commande les actions des individus de façon téléologique afin de faire coincider les actions individuelles avec ce Bien commun. A noter que le code Civil français a supprimé en droit l'action en lémission qui consistait sous l'Ancien Régime à pouvoir attaquer quelqu'un qui vend un objet supposément au-dessus de son "juste prix". Il est intéressant de constater que les partisans du "commerce équitable" réhabilitent une notion qui était déjà combattue au XVI^e siècle par L'École de Salamanque. La notion de commerce équitable est au mieux une astuce marketing qui permet au client de se donner bonne conscience, au pire c'est une escroquerie intellectuelle néo-marxisante, le commerce étant considéré comme un mécanisme d'exploitation.

La notion de "juste prix", de même que la notion d'"échange inégal", est un prétexte pour l'Etat à réglementer et à s'immiscer dans les décisions des individus. Les prix imposés perdent toute pertinence économique, le but étant en réalité de favoriser certains producteurs aux dépens d'autres producteurs, voire des consommateurs (qui ne peuvent bénéficier de rabais, car ils ne peuvent acheter en dessous du "juste prix" obligatoire) ■

La subjectivité de la valeur

Si Saint Augustin (354-430) avait déjà pensé que chaque individu possède sa propre échelle de valeur pour apprécier les choses, c'est au Moyen Age que des scolastiques comme Henri de Gand (1217-93), Richard de Middleton (1249-1306), le franciscain Pierre de Jean Olivi, Jean de Buridan, Albert le Grand et son élève Thomas d'Aquin ont battu en brèche la théorie de la valeur établie sur le coût de production défendue notamment par John Duns Scot, et qui servait de prétexte aux marchands pour gonfler leurs prix.

Il reviendra aux membres de l'École de Salamanque, jouissant d'un contexte historique propice à la variation des prix, à la suite de l'arrivée massive d'or venu d'Amérique, de généraliser cette approche. Celle-ci sera maintenue en vie par Condillac ou Turgot (alors que la théorie de la valeur-travail était dominante après Adam Smith, David Ricardo puis Karl Marx) et sera redécouverte à la fin du XIXe siècle par Carl Menger et à sa suite, ceux que l'on classe parmi par l'École autrichienne (Mises, Hayek, etc.).

Si la théorie de la valeur-travail, exprimant l'idée que la valeur (le prix) d'une marchandise ou d'un service dépend du travail nécessaire à l'effectuer, semble intuitive, elle est beaucoup trop simpliste pour expliquer certains faits. Pourquoi le prix d'une œuvre d'art, par exemple, ne correspond-il pas du tout au nombre d'heures prestées par l'artiste pour la créer ? Comment expliquer qu'une voiture vendue neuve chez un concessionnaire vaudra bien moins si elle est vendue, dans le même état, par un particulier via des petites annonces ? Comment expliquer que la même bouteille d'eau aura une valeur bien plus importante dans un désert que dans une ville ?

Le principe de subjectivité de la valeur explique parfaitement ces variations. Le prix d'une marchandise ou d'un service dépend en fait de l'acheteur : à quel point a-t-il besoin du produit (subjectivisme personnel), combien est-il prêt à payer pour se l'offrir, quelles sont les conditions de la vente (rareté, environnement, etc.) ? La valeur découle donc de l'utilité, définie comme la capacité à satisfaire un désir, quel soit ce désir.

Découle également de ce principe la notion d'utilité marginale décroissante, c'est-à-dire que l'utilité qu'un individu trouve à un produit ou un service diminue au fil du temps. Si l'on a soif, on sera prêt à payer cher un verre d'eau. Celui-ci une fois bu, l'utilité qu'on trouve à s'offrir un deuxième verre est moindre (car on a moins soif), et le prix que l'individu serait prêt à payer pour l'obtenir diminue d'autant.

Une théorie objective de la valeur (comme la valeur-travail) est incapable d'expliquer qu'on accorde pas la même valeur au premier et au deuxième

verre d'eau qu'on peut boire en plein désert, quand bien même celui qui a extrait l'eau a eu la même peine à puiser le premier verre que le second. De même, la théorie de la valeur objective est incapable d'expliquer pourquoi la valeur d'un aliment sera différente pour quelqu'un qui adore en manger et quelqu'un qui le déteste, quand bien même cela ne change rien à la quantité de travail apportée. Et également cette théorie est incapable d'expliquer (en sus de la manière dont on peut fixer une valeur objective à un produit) pourquoi un gramme d'or extrait de manière très pénible, et un gramme d'or extrait de manière



très facile (ou relativement plus facile) ont en fait la même valeur à l'échange, alors que l'extraction n'a pas mobilisé la même quantité de travail.

Ludwig von Mises distingue la valeur subjective, qui n'est pas "chiffrable" mais résulte d'un processus de comparaison subjectif, et la valeur d'échange objective, qui a cours sur le marché : cette valeur est exprimée en termes de monnaie.

La valeur objective est une notion dynamique, elle résulte de l'accord entre un vendeur et un acheteur à un instant donné et dans des circonstances précises (la valeur se découvre dans l'échange) ■

Citations



Cette supériorité de la valeur estimative, attribuée par l'acquéreur à la chose acquise sur la chose cédée, est essentielle à l'échange, car elle en est l'unique motif. Chacun resterait comme il est s'il ne trouvait un intérêt, un profit personnel, à échanger; si, relativement à lui-même, il n'estimait ce qu'il reçoit plus que ce qu'il donne. (Turgot)



Un objet manufacturé n'a pas une valeur parce qu'il a coûté de la peine. Il en a parce qu'il est utile. C'est cette utilité que l'on paie quand il a fallu qu'on la crée. Là où elle ne se trouve pas, il n'y a point eu de valeur produite, quelque peine qu'on ait jugé à propos de se donner... Tous les auteurs qui ont voulu former des systèmes économiques sans les fonder sur la valeur échangeable des choses, se sont jetés dans des divagations. De là l'importance à fixer nos idées relativement à la valeur... Ces principes élémentaires ne reposent point sur des discussions métaphysiques, mais sur des faits. (Jean-Baptiste Say)

La valeur est toujours le résultat d'un processus d'évaluation. Le

processus d'évaluation consiste à comparer l'importance de deux ensembles de biens du point de vue de l'individu qui effectue l'évaluation. L'individu qui évalue et les ensembles de biens évalués, c'est-à-dire le sujet et les objets de l'évaluation, doivent entrer comme des éléments indivisibles dans tout processus d'évaluation. (Ludwig von Mises)

S'il est impossible de mesurer la valeur d'usage subjective, il s'ensuit qu'il est impossible de lui assigner une "quantité". Nous pouvons dire que la valeur de ce bien est plus grande que celle de tel autre ; mais il n'est pas possible d'affirmer que ce bien vaut tant. (...) La valeur subjective n'est pas mesurée mais hiérarchisée. (Ludwig von Mises)

C'est la notion de "richesse naturelle", la vague idée matérialiste d'une "valeur inhérente" aux objets qui est fallacieuse, et de ce fait fausse le jugement. En réalité, la valeur n'apparaît qu'à partir du moment où une conscience humaine a reconnu qu'un objet pouvait servir son projet particulier. La valeur est une création de l'esprit humain. Elle procède d'un acte de la pensée, et tout être humain quelle que soit la date de son arrivée, peut et doit créer ainsi la valeur. (François Guillaumat)



ZOOM

A partir d'un paradoxe étudié par Adam Smith, celui de l'eau et du diamant (l'eau est indispensable à la vie, et pas le diamant, pourtant l'une est bien moins chère que l'autre), on peut considérer trois explications :

- **valeur objective** (Adam Smith, David Ricardo) : la valeur découle du coût de production, du travail requis pour produire un diamant, plus élevé que pour obtenir de l'eau. Cependant cela n'explique pas pourquoi l'émeraude est moins chère que le diamant alors qu'elle est bien plus difficile à extraire, ni pourquoi deux diamants seront vendus au même prix alors que leurs conditions d'extraction auront été très variables ;



- **valeur subjective** (Turgot) : la valeur n'est pas inhérente au diamant, mais au désir que les gens en ont. En temps normal, le diamant est très prisé. Egardes dans un désert, les gens préféreront l'eau au diamant.



- **utilité marginale** : pousse la théorie de la valeur subjective plus loin. L'utilité marginale (apportée par un incrément d'un bien ou service) décroît quand la consommation croît. Une marchandise de très grande valeur telle que l'eau se vend pour presque rien parce que la dernière goutte (une fois la quantité vitale d'eau obtenue) ne vaut presque rien ■

Le fondement du prix propre ou intrinsèque, considéré en lui-même, c'est l'aptitude qu'ont les choses ou les actions à servir, soit médiatement, soit immédiatement, aux besoins, aux commodités, ou aux plaisirs de la vie. D'où vient que, dans le langage ordinaire, tout ce qui n'est d'aucun usage est dit de nul prix.

(Samuel von Pufendorf)

Richard Cantillon

Richard Cantillon (1680 – 1734) financier et économiste d'origine irlandaise, est l'un des auteurs les plus importants qui marquent la transition du mercantilisme vers l'économie classique.

Cantillon a fait fortune en France grâce au système de John Law. Auteur influent de la physiocratie, il passe la plus grande partie de sa vie à Paris, où il exerça la profession de banquier. Il a laissé une œuvre théorique qui le place au rang des grands précurseurs de l'économie politique classique avec l'abbé de Condillac et William Petty.

Ses écrits circulaient en secret : trop subversifs ! Richard Cantillon jette aux orties tout préjugé moral et religieux pour mettre au jour une loi fondatrice : les biens n'ont nulle valeur intrinsèque. C'est la seule demande qui fixe les prix.

A la manière des samizdats, son principal essai, *Essai sur la nature du commerce en général* (1755), circule sous le manteau, tant il est sulfureux. Il fonde l'individualisme méthodologique. L'Etat n'a pas d'existence en soi, il n'est qu'une collection d'individus. Il comprend, le premier, le vrai sens de la valeur : elle provient de l'évaluation subjective qu'en font les consommateurs. Le travail, plus généralement le coût de production, a un rôle, mais ce n'est pas celui de fixer le prix d'une marchandise. C'est celui d'indiquer si l'entrepreneur peut faire des profits ou s'il va encourir des pertes.

ESSAI SUR LA NATURE DU COMMERCE EN GÉNÉRAL. *TRADUIT DE L'ANGLAIS.*



A LONDRES,
Chez FLETCHER GYLES,
dans Holborn
M. DCC. LV.

Cantillon comprend d'ailleurs le premier quel rôle a l'entrepreneur : il équilibre les demandes et les offres dans le futur, si du moins il parvient à prévoir correctement l'avenir, et si on le laisse faire dans cette tâche.

Ce qui est déterminant, c'est la manière dont les riches consomment

Cantillon est un auteur génial. Il comprend que la croissance de la population est déterminée tout à la fois par les ressources naturelles, les facteurs culturels et le niveau technique. Ce qui signifie que les peuples adaptent leur croissance démographique à leurs ressources

économiques. Ce qui est déterminant, c'est la manière dont les riches consomment. Les innovations pénètrent toujours par le haut.

Quelle est pour Cantillon l'origine du droit de propriété ? c'est, dès lors qu'on dépasse le stade nomade, le droit du conquérant de répartir son butin comme il l'entend, terres comprises, entre ses favoris. C'est un argument peu convaincant, mais il permet à Cantillon de pointer du doigt l'essentiel : la loi de la concentration du capital foncier. Dans tous les cas de figure, dit Cantillon, l'inégalité finira par prévaloir, car les propriétaires devront employer des fermiers et des laboureurs. Il faudra leur assurer la subsistance. Et pour le reste ? le propriétaire le versera au prince ou à l'Etat, sous forme de revenu foncier.

Citations

« *Les Hommes se multiplient comme des Souris dans une grange, s'ils ont le moyen de subsister sans limitation.* »

Bibliographie

Cantillon, Richard. 1931 (1755). *Essai sur la Nature du Commerce en Général*, edited with an English translation and other material by Henry Higgs, C.B., London, Macmillan

Carl Menger, cet illustre inconnu

*Alors que vient de sortir l'ouvrage de Gilles Campagnolo, *Carl Menger, entre Aristote et Hayek* (2008, CNRS Editions), il est important de procéder à un bref rappel de la pensée de cet auteur central et fondateur de la pensée dite "autrichienne". Carl Menger (Nowy Sacz (Pologne), 23 février 1840 - Vienne, 26 février 1921) est considéré comme l'un des pères de la « révolution marginaliste ».*

Carl Menger naît dans une famille aisée de la petite noblesse polonaise, d'un père juriste. Son fils, Karl Menger, né en 1902, fut un célèbre mathématicien.

Il suit une formation au Gymnasium (lycée) puis étudie le Droit à l'université de Prague et de Vienne. Il obtient plus tard un Doctorat de Droit (jurisprudence) à l'Université de Cracovie, université qu'il quitte dans les années 1860 pour devenir journaliste économique, d'abord au *Lemberger Zeitung*, puis au *Wiener Zeitung* (Vienne).

Durant son travail, notant une différence entre ce que les sciences économiques classiques lui avaient enseignées concernant la détermination des prix et ce que croient les vrais acteurs du marché mondial, il entreprend, en 1867, une étude d'économie politique, qui est publié sous le nom de *Principes d'économie politique* (*der Volkswirtschaftslehre de Grundsätze*), en

1871. Texte fondateur de l'école autrichienne d'économie, les Principes sont restés cependant largement méconnus, bien qu'ils furent plus tard perçus comme une contribution majeure à la révolution néoclassique.

cordera un article en 1891. Il passe plusieurs années à enseigner la finance et l'économie politique à un nombre croissant d'étudiants. En 1873 il devient titulaire de la Chaire de théorie économique, alors qu'il n'a que 33 ans.



En 1876 il commence à enseigner l'économie et les statistiques à l'archiduc Rodolphe de Habsbourg, le prince héritier de la Couronne d'Autriche. Il accompagne le prince dans ses voyages pendant deux ans, d'abord en Europe puis en Grande-Bretagne. On pense également qu'il a aidé le Prince dans la rédaction d'une brochure anonyme de 1878, qui critique violemment la haute aristocratie autrichienne. Il restera près du Prince, jusqu'au suicide de ce dernier en 1889 (lors de l'affaire de Mayerling).

En 1872, Carl Menger rejoint la faculté de droit de l'Université de Vienne. Il est admis à l'enseignement supérieur (habilitation) par Lorenz von Stein, auquel, il ac-

En 1878 l'Empereur (le père du prince Rodolphe) le nomme à la Chaire d'économie politique de Vienne. Le titre de Hofrat lui est décerné, et il fut nommé au Herrenhaus autrichien en 1900.

Lors de son professorat, il approfondit et défendit les positions des Principes. Son épistémologie est identifiée à celle d'Aristote. L'essentialisme consiste, entre autres choses, que les propriétés économiques soient réelles. Elles sont naturellement reliées les unes aux autres. Si elles existent, elles font donc partie du monde observable et elles peuvent être séparées (en pensée) des autres propriétés. Ainsi, la recherche de ces lois exactes rendent caduques la formalisation mathématique.

Carl Menger publie en 1883 ses *Investigations into the Method of the Social Sciences with Special Reference to Economics*. Ce livre a fait couler beaucoup d'encre. Si bien que des membres de l'école historiciste d'économie commencèrent à surnommer, par dérision, Menger et ses étudiants « l'école autrichienne », pour souligner leur rupture avec la pensée économique traditionnelle allemande. Ce à quoi, Menger répondit par un pamphlet intitulé *The Errors of Historicism in German Economics* (1884), qui lança le fameux Methodenstreit entre l'école historiciste et l'école autrichienne. Menger commença à attirer des disciples qui marqueront de leur empreinte la pensée économique, tout particulièrement Eugen von Böhm-Bawerk et Friedrich von Wieser.

A la fin des années 1880, Carl Menger est nommé à la tête de la commission chargée de reformer le système monétaire autrichien. Durant la décennie suivante, il écrivit une pléthore d'articles qui ont révolutionné la théorie monétaire, notamment sa *Theory of Capital* (1888) et *Money* (1892). Le 22 décembre 1894, il est élu comme correspondant de la section d'économie politique à l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de Wilhelm Roscher, décédé le 4 juin 1894.

En grande partie en raison de son pessimisme au sujet de l'état de la bourse allemande, Carl Menger démissionne de son professorat en 1903 pour se concentrer sur ses études. Il meurt en 1921 à Vienne.

Alors que Carl Menger est reconnu internationalement et a été traduit en anglais, en italien, en espagnol et en portugais, de façon surprenante, cet auteur, fondateur de l'école autrichienne d'économie n'a pas trouvé, à ce jour, un traducteur français.

Sa contribution intellectuelle

Carl Menger a contribué à mieux comprendre le travail d'un économiste en précisant que les méthodes utilisées en sciences sociales sont différentes d'une approche en sciences naturelles. Il est donc à la base de l'apport de l'individualisme méthodologique et du subjectivisme en sciences sociales. Dans le domaine plus précis des biens économiques, il est cité pour sa classification hiérarchique des biens ainsi que sa théorie des besoins imaginaires. Il est, aussi, précurseur des travaux sur la monnaie en tant qu'intermédiaire des échanges.

Carl Menger a permis d'effectuer un bond en avant spectaculaire dans la théorie de la formation des prix. Edward de Bono, en technicien de la créativité, pourrait ajouter qu'il s'agit également d'un bond sur le côté, car la pensée latérale de Carl Menger a créé une révolution dans les esprits des économistes. Jusqu'alors, ces derniers raisonnaient comme si la valeur reposait dans les biens eux-mêmes. Tout au contraire, affirme Carl Menger, la valeur d'un bien particulier ou d'un service n'est pas inhérente au bien ou au service lui-même mais elle réside dans

les perceptions, les jugements et les calculs de chaque individu à propos des différentes utilisations possibles de ce bien. Ces évaluations varient d'une personne à l'autre, tout comme elles peuvent être différentes en fonction de l'endroit où on se situe et du temps qui passe. Par conséquent, un bien ou un service n'a aucune valeur tant qu'une personne ne décide de poser une attention sur ce bien ou ce service. Elle recherche si ce bien peut satisfaire certains besoins et donc de décider de lui attribuer un certain prix. En résumé, la valeur est une notion propre à chaque individu, c'est pourquoi elle est considérée comme subjective.

Les prix que l'on observe donc, sur le marché et sur lesquels agissent des hommes d'affaires, n'est pas le produit d'une force extérieure qui s'imposerait sur le marché. Carl Menger analyse le prix, comme un lien de causalité entre des valeurs subjectives entretenues au moment de l'échange par différents acteurs économiques. Il serait dangereux de présenter le prix comme la rencontre entre l'offre et la demande, dans la mesure où le marché ferait rencontrer des acheteurs et des vendeurs. Cette analyse pourrait faussement donner à penser que l'échange s'opère sur un bien ou un service identifié de la même façon par l'acheteur et le vendeur. Alors que dans l'analyse de Carl Menger, l'échange se fait sur la valeur que chaque cocontractant attribue sur l'utilisation possible de ce bien ou de ce service. Un prix émerge parce qu'il facilite l'échange provenant d'une disparité des évaluations subjectives et non pas parce qu'il a fallu produire ce bien ou ce service avec un certain nombre de produits et d'heures de travail ■

Avenir et devenir de l'école autrichienne

Serge Schweitzer se réclame de l'école autrichienne, comme nombre d'auteurs français contemporains. Aux Etats-Unis, un courant propre, baptisé "austro-américain", est même apparu durant les années quatre-vingt. La particularité de cette école de pensée, c'est surtout de lever contre elle les boucliers de l'ensemble des écoles concurrentes. Voilà quelques bonnes raisons de s'y intéresser de près.

On considère habituellement que la tradition autrichienne est issue de Carl Menger, que l'on associe généralement à Léon Walras et William Stanley Jevons dans l'« invention » du marginalisme. En réalité, ces trois auteurs ont non seulement abouti au marginalisme de manière indépendante, mais de plus ils ont soutenu des positions différentes sur de nombreux sujets, et sont à l'origine de trois écoles de pensée tout à fait distinctes (école de Vienne, école de Lausanne et école de Cambridge). Par ailleurs, la tradition autrichienne se rattache aux scolastiques espagnols du XVI^e siècle, à travers les économistes classiques français (Turgot, Say, Bastiat).

Sous l'impulsion de Carl Menger, de ses deux premiers disciples Eugen von Böhm-Bawerk et Friedrich von Wieser ainsi qu'un certain nombre d'économistes talentueux (Franz Cuhel, Richard Strigl, Eugen Philippovich von Philippssberg, Emil Sax), la tradition économique autrichienne connaît un essor remarquable dans les trois premières décennies du vingtième siècle, pour se diviser ensuite en plusieurs courants. Wieser s'oriente rapidement vers un rapprochement avec la théorie walrasienne de l'équilibre général, voie sur laquelle le suivront des

auteurs comme Schumpeter et dans une moindre mesure Friedrich Hayek.

Puis, fuyant la montée du nazisme dans les années trente, les économistes autrichiens trouvent refuge dans le monde anglo-saxon, et beaucoup se rapprochent plus ou moins des théories dominantes dans les pays d'accueil, principalement la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

D'autres, au premier rang desquels Ludwig von Mises, restent fidèles à la pensée de Menger en ce qu'elle a d'authentiquement original, et forment à leur tour des disciples fidèles qui assurent la persistance jusqu'à nos jours d'une école autrichienne spécifique.

L'école autrichienne s'est développée à travers un certain nombre de controverses portant sur la nature même de la discipline économique. La première de ces controverses, connue sous le nom de *Methodenstreit*, oppose Menger à l'école historique allemande menée par Gustav Schmoller, qui soutient qu'il n'existe pas de lois générales des phénomènes économiques et que la science économique se réduit à l'histoire des faits économiques. Sur l'autre aile, elle se double

d'une opposition permanente à Léon Walras et aux néoclassiques, initiée par Menger et poursuivie par Böhm-Bawerk et Mises. La troisième, lancée par Menger contre la conception objective de la valeur, se prolonge contre Karl Marx et le socialisme avec Böhm-Bawerk, Mises et Hayek. Enfin la quatrième, contre les approches macro-économiques (aussi bien celle de Keynes que celle de Milton Friedman), est lancée par Mises et développée par Hayek. Ces controverses sont encore vivaces et mettent la tradition autrichienne en conflit avec presque toutes les autres écoles de la pensée économique contemporaine.

Il ne faut pas confondre l'école autrichienne avec des économistes qui se sont affublés du titre de néo-autrichiens, par exemple John R. Hicks, en s'appuyant sur les travaux de Böhm-Bawerk. Il s'agit là d'un écart de la véritable pensée de l'école autrichienne.

La conception autrichienne de l'économie

Surtout connue (et combattue) pour ses positions politiques libérales, qui condamnent toute intervention de l'Etat dans l'économie, l'école autrichienne se

caractérise en réalité principalement par ses positions épistéologiques et méthodologiques concernant la nature de la discipline économique.

La matière qu'étudie l'économie est faite de phénomènes sociaux complexes résultant de l'action des êtres humains, qui consiste à mettre en œuvre de moyens pour atteindre des fins, les relations entre fins et moyens aussi bien que les fins elles-mêmes étant établies de façon subjective par chaque individu et faisant intervenir son libre arbitre et sa raison. L'école autrichienne affiche donc une conception purement subjective de la valeur. La valeur d'une chose est l'intensité du désir qu'un être humain particulier éprouve pour cette chose, et non un attribut de la chose elle-même. Ce n'est pas une grandeur mesurable. Elle varie d'individu à individu à un instant donné, et varie selon les circonstances et le moment pour un même individu. On ne peut ni comparer ni a fortiori ajouter les valeurs pour des individus différents.

Chaque acte économique a un très grand nombre d'effets, et chaque phénomène économique observable résulte de la conjonction des effets d'un très grand nombre de causes. Il en résulte que l'économie est une discipline radicalement différente des sciences physiques : l'expérimentation y est impossible, mais les phénomènes fondamentaux nous sont directement accessibles, seule la complexité de leurs interactions faisant obstacle à l'analyse.

Pour les économistes autrichiens, la méthode de raisonnement applicable à l'économie est donc de partir de notre connaissance de nous-mêmes en tant qu'êtres humains agissants pour en dériver par simple déduction logique les lois qui régissent les phénomènes. Cette méthode a priori est celle des mathématiques et de la logique, et

s'oppose à la méthode expérimentale ou hypothético-déductive des sciences physiques (dualisme méthodologique).

Par exemple, la proposition « l'homme agit » est incontestablement vraie puisque nier que l'homme agit serait déjà une action (contradiction performative). Dans *L'Action humaine*, Mises montre que cet « axiome de l'action » implique nécessairement les catégories de fin, de moyen, de causalité, d'incertitude, de préférence temporelle, et, de proche en proche, de valeur, de coût, d'intérêt, etc., et engendre enfin toute la théorie économique.

Mais ces lois économiques sont purement qualitatives et décrivent les effets d'une cause prise isolément. Les phénomènes concrets, qui résultent de la conjonction d'une infinité de causes indépendantes, sont essentiellement imprévisibles. En particulier, le raisonnement mathématique leur est inapplicable.

Cette conception est appelée « réalisme abstrait » : abstrait car elle prend en compte les caractéristiques des êtres humains réels et de leurs actions une par une et non dans leur ensemble ; réaliste parce que les caractéristiques retenues sont effectivement présentes chez les humains réels, contrairement aux hypothèses constitutives de l'*homo oeconomicus* de la théorie néoclassique. Pour les « autrichiens », une explication d'un phénomène économique n'est valide que si elle rattache logiquement ce phénomène à ses causes ultimes, qui sont par définition les actions d'êtres humains (individualisme méthodologique). La tradition autrichienne récuse donc la distinction entre microéconomie et macroéconomie, et tient pour vides de sens les agrégats comme le niveau général des prix, le taux d'inflation ou le produit intérieur brut, ainsi bien sûr que les rela-

tions fonctionnelles entre ces grandeurs.

Avenir de l'école

Comme l'écrit Hans-Hermann Hoppe, « *au-delà du domaine universitaire, l'école autrichienne a surtout réussi à prendre pied, de plus en plus, dans l'opinion profane cultivée, et par là à exercer une influence toujours croissante sur l'opinion publique américaine. (...) Ce que les autrichiens avaient à dire - simple, éprouvé et logiquement nécessaire - frappait dans ce public-là une corde de plus en plus sensible.* »

Cependant, on peut douter du fait que l'école autrichienne aurait déjà réalisé une véritable percée. D'une certaine façon, fort bien résumée par Gilles Campagnolo dans *Rothbard et l'école austro-américaine dans la querelle de l'herméneutique*, les Autrichiens recherchent une victoire totale et définitive de la praxéologie qui, par son apriorisme extrême, s'accommode mal des compromis. Et cet objectif-là ne sera probablement jamais atteint.

Toutefois, si le *mainstream* n'est absolument pas autrichien, les sciences économiques en particulier ont fini par accepter des questionnements neufs, dans une pluralité de logiques où la ligne austro-américaine est bien présente.

En ce sens, l'élection à la présidence du jury de l'agrégation de sciences économiques de Pascal Salin, en 2004, nonobstant la polémique qui a éclaté à cette occasion, en fournit une preuve indiscutable ■

• *Louisian*

Lp.



• **SPORTSMAN'S**

IV . ÉLÉMENTS SUR LA PENSÉE LIBÉRALE CONTEMPORAINE

Impossible de rédiger des mélanges en l'honneur de Serge Schweitzer sans évoquer la personnalité unique de celui-ci. Non content d'être un intellectuel libéral de renom, Serge est aussi un homme d'action. C'est à ce titre qu'il est devenu presqu'une icône des jeunes militants libéraux partout en France.

Cet état de fait nous incite à réfléchir à l'avenir du libéralisme en France, à son positionnement politique, et Nicolas Rannou livre un article tout en nuances sur le devenir d'un courant libéral - indépendant ou au contraire intégré aux principaux partis politiques - en France.

Fabrice Ribet trace un rapide historique du web-militantisme, autrement dit des nouvelles formes de militantisme, sinon d'activisme, que le dévelop-

pement d'internet depuis les années 1995-1996 a permis. Comme tous les courants de pensée minoritaires, les libéraux se sont emparés parmi les premiers de ce nouveau moyen de communication.

Plusieurs expériences militantes réussies seront présentées, certaines relativement anciennes, comme l'ALEPS, d'autres plus récentes, que l'association amie Liberté Chérie.

Enfin, Quentin Michon tentera de répondre à l'épineuse question que, d'une certaine façon, Serge Schweitzer incarne : avec la présence de nombreuses figures libérales ou libertariennes internationalement connues, l'université d'Aix-Marseille ne constitue-t-elle pas le terreau d'une nouvelle école de pensée, française celle-là ?

SOMMAIRE

- Avenir du libéralisme en France
- Militantisme et webmilitantisme
- L'ALEPS
- Liberté Chérie
- Le Mises Institute
- Existe-t-il une "école d'Aix-Marseille" ?

S PARADISE

AUG

Avenir du libéralisme en France

Quel avenir pour le libéralisme ? Il semble qu'une fois de plus avec Sarkozy la France a raté le coche. Le nouveau président est vite devenu conformiste et s'épuise dans une agitation interventionniste.

Nicolas Sarkozy n'a pas su réformer quand il a commencé son mandat, aujourd'hui tout apparaît compromis : la possibilité des réformes comme la volonté politique. Quand viendra l'alternance, rien ne porte à croire que le PS sera davantage libéral, encore qu'il ne faut pas oublier que de nombreuses libéralisations sont venues de la gauche.

La France n'aime-t-elle pas la liberté ?

Pourquoi cette impuissance française du libéralisme ? La France a une longue et vieille tradition libérale : Fénelon, Montesquieu, Condillac, Turgot, Constant, Say, Tocqueville, Bastiat... et pourtant quand on mesure son influence aujourd'hui il faut constater que les libéraux sont très minoritaires. La France semblait à l'origine moins disposée au socialisme que ses voisines, Bainville remarquait même que cela était du à l'importance du nombre de petits propriétaires. Beaucoup d'auteurs libéraux ont acquis une aura mon-

diale mais il semble au final que nul n'est prophète en son pays puisque Bastiat - dont Ronald Reagan conservait un ouvrage à son chevet - est inconnu des Français...

Comment conquérir l'opinion française et mettre une politique libérale en œuvre ? Certains proposent la voie associative, d'autres la voie politique, par l'intégration dans les partis de gouvernement ou par la constitution d'un parti politique libéral.

querelles intestines.

Sans entrer dans le détail de ces débats qui, au final, n'ont que peu d'intérêt, on peut toutefois souligner le fait que ces tensions - sinon dissensions - ont été à l'origine d'un nouveau parti libéral : le parti libéral démocrate. L'humeur générale des libéraux étant anti-politique (si ce n'est plus), on peut de toute façon se demander s'ils sont capables de suivre des consignes de vote et donc soutenir un parti politique, qu'il soit libéral, se présente libéral ou s'allie avec les libéraux.

L'humeur générale des libéraux étant anti-politique, on peut se demander s'ils sont capables de suivre des consignes de vote et donc soutenir un parti politique, qu'il soit libéral, se présente libéral ou s'allie avec les libéraux

Certains proposent de copier les méthodes de l'extrême-gauche, comme si au fond la fin justifiait les moyens.

D'autres enfin ne proposent rien, la contestation permanente étant devenue comme pour les gauchistes la fin en soi : mieux vaut prendre la pose pour toujours plutôt que transiger.

La voie associative a eu quelques

C'est cette dernière option qui agite beaucoup les libéraux depuis la création d'Alternative Libérale en 2006, en froid avec nombre d'associations et sujette à des

beaux fruits mais beaucoup d'expériences s'effacent avec le temps.

Divisés par nature

Ce qui frappe dans ces options, c'est leur nombre, et par conséquent la division des stratégies.

Les libéraux sont aussi très divisés de nature : libertariens pragmatiques ou intransigeants, anarcaps, libéraux conservateurs, non alignés, écolo, de gauche etc etc. Serge Schweitzer a bien constaté ce point et nous reprenons son conseil : mieux vaut ne pas s'intéresser à ce qui nous divise mais à ce qui nous rassemble. Qu'avons-nous en commun ? Notre auteur aixois nous l'explique : une attitude, une façon de signer notre vie, l'adhésion à la trinité liberté-responsabilité-propriété, une confiance, une humilité, une esthétique¹.

Sur liberaux.org, le ciment est la cause commune contre le socialisme, rien sans ce ciment ne réunirait des esprits aux convictions très différentes, ce qui est en quelque sorte une chance : avoir tant d'opinions et de personnes de qualités dans un milieu restreint permet une réflexion intellectuelle féconde.

Ce qui frappe dans ces options, c'est leur nombre, et par conséquent la division des stratégies

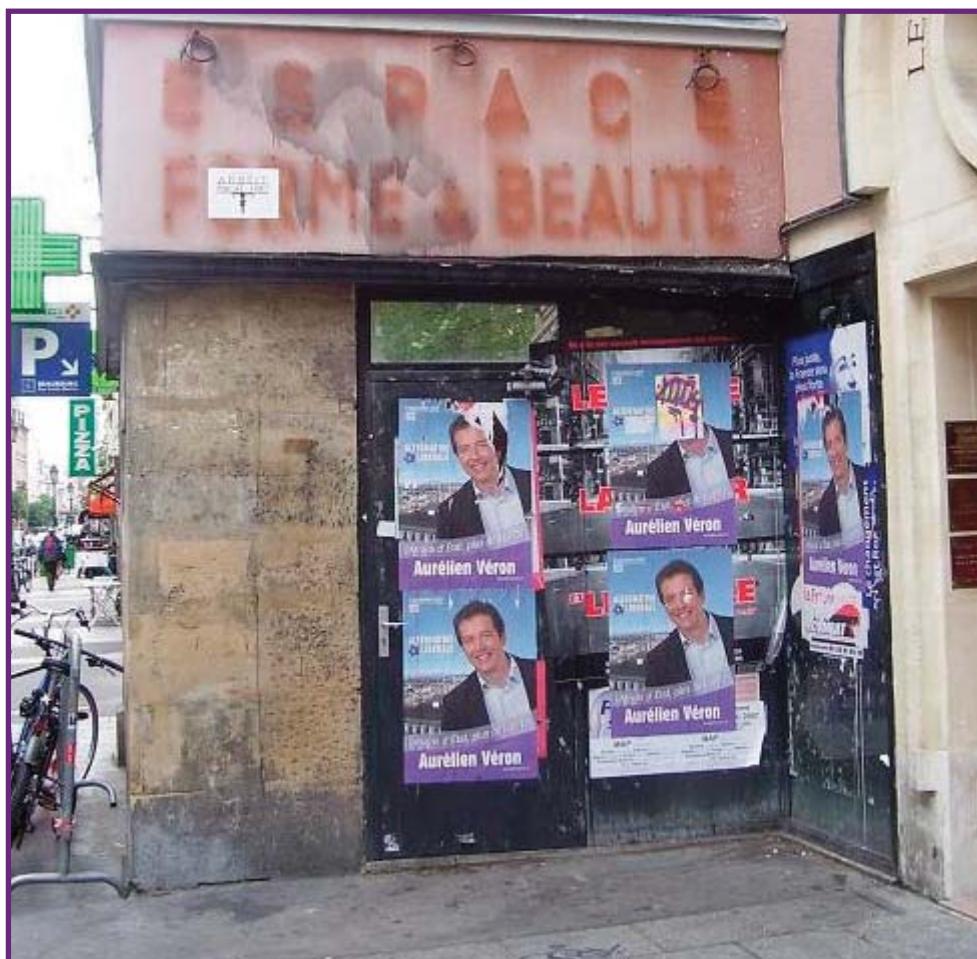
Mais ce n'est pas les idées qui prendront le pouvoir. L'avenir apparaît sombre dans une France dont les institutions diffusent les idées socialistes et interventionnistes, où les Français s'expriment majoritairement contre le capitalisme, où la majorité des jeunes

veulent devenir fonctionnaire.

Heureusement le monde ne se limite pas à la France : ailleurs le libéralisme avance à grand pas, les populations qui ont connu le communisme réel se font le nouveau relai des idées libérales, porteuses d'espoir et de développement. Quoi qu'en disent les Cassandre, la pauvreté recule, la connaissance avance, le monde s'intègre et ainsi les hommes sont plus libres de parvenir aux fins qu'ils se fixent aujourd'hui qu'hier.

Les pays pauvres qui ont abandonné le socialisme en économie émergent le mieux, ils ont adopté le modèle économique capitaliste en se rendant finalement compte de son efficacité. L'exemple de nos démocraties, impuissantes et démagogues, ne les pousse cependant pas à adopter nos systèmes politiques. La capacité de réforme de nos vieux pays sera à cet égard décisive pour le libéralisme politique et la démocratie ■

Nicolas Rannou



1 : conférence du 02 septembre 2006 de Serge Schweitzer, disponible sur YouTube et Google Videos.

Militantisme et webmilitantisme

Si les libéraux ne sont pas spécialement présents dans les médias traditionnels, nonobstant les résultats obtenus par certaines individualités télégéniques ces dernières années, ils ont depuis toujours cultivé un esprit activiste. Celui-ci a su profiter des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour toucher un public bien plus large que précédemment.

La dimension militante, sinon activiste, est depuis toujours partie intégrante du modus vivendi des libéraux qui ne veulent pas se contenter de ronchonner dans leur coin pour passer un tant soit peu à l'action. C'est la raison pour laquelle pullulent, à tout le moins depuis les années 80 et le renouveau de la pensée libérale partout en Occident, les think-tanks et autres organes de réflexion.

En effet, le tournant de la fin des années 70 et du début des années 80 est incarné par l'arrivée de Margaret Thatcher au Royaume-Uni, de Ronald Reagan aux Etats-Unis, tous deux soutenus par un groupe de penseurs adeptes de l'école de Chicago et de ses innombrables prix Nobel (les fameux Reaganomics, hissés au sommet par Milton Friedman et Frank Knight puis par Gary Becker), des penseurs Autrichiens que l'on redécouvre (Mises et Hayek en particulier), ou encore d'électrons libres qui, tel Walter Block, Ayn Rand ou d'autres, marquent les esprits. La France elle-même n'est pas à l'écart – ou du moins pas totalement à l'écart – de ce mouvement, puisque cette même période marque la naissance des « nouveaux économistes » en 1977, groupe de jeunes auteurs plein d'avenir autour de Jacques Garello, dont la vocation première était de diffuser en France la pensée de l'école de Chicago. Henri Lepage, Florin Aftal-

ion, Jean-Jacques Rosa, André-Paul Weber, Pascal Salin ou encore Alain Wolfelsperger en font partie. Le club des « nouveaux économistes » s'inscrit dans une démarche activiste plus marquée que l'ALEPS (association pour la liberté économique et le progrès social), fondée en 1966 par Henri Arnoux, dont la vocation était de constituer un club de réflexion plus « classique ». L'ALEPS vise en effet à diffuser dans l'opinion les principes et les idées d'un libéralisme actuel et d'avenir, et à créer et gérer des prix, bourses d'étude et de voyage, fondations et œuvres diverses.

Cette véritable effervescence se poursuivra durant toutes les années 80, notamment via les livres de Henri Lepage (Tels que *Demain le Capitalisme*, *Demain le libéralisme*, ou encore *Qu'est-ce que la propriété ?*, véritables ouvrages de vulgarisation de la pensée de l'école de Chicago), et n'est pas sans rappeler l'effervescence qui a gagné les pays d'Europe de l'Est et plus encore l'Amérique latine à la fin des années 90 (avec des figures telles que Mario Vargas Llosa, Hernando de Soto et son Instituto Libertad y Democracia). On a du mal à imaginer de nos jours le poids médiatique de ces auteurs, dans une presse acquise à sa cause certes (en France, toute la presse de droite en cette période de mise en œuvre du Programme commun), mais aussi dans les autres organes, effrayés par l'arrivée des

ogres libéraux. L'apogée de ce mouvement sera atteint en 1986, avec les élections législatives du 16 mars et l'arrivée au gouvernement de Jacques Chirac, qui, sept ans après l'ultranationaliste appel de Cochin, avait revêtu pour les besoins électoraux l'oripeau du libéralisme. Il ne tardera pas de le répudier à nouveau, considérant même, une fois devenu président, que le libéralisme mis en œuvre serait « pire que le communisme ».

On ne peut pas nier qu'il y ait eu un reflux de cette vague médiatique à compter de la fin des années 80. Nonobstant quelques projets très intéressants¹, la période 1988-1995 a été une période de vaches maigres pour la diffusion de la pensée libérale.

Et puis internet apparut.

On peut distinguer quatre époques successives du militantisme via internet, qu'on a coutume d'appeler « webmilitantisme ».

L'amateurisme est une arme

La première époque remonte aux balbutiements du net, lorsque fort peu d'internautes naviguaient, en 1995-1996. De nombreux sites, d'abord de simples pages personnelles, sont très vite apparues. Citons-en quelques uns : Le site libéral et non conformiste de Patrick Madrolle, qui proposait de

nombreux textes d'économie essentiellement ; le Mouvement Libéral Révolutionnaire, qui présentait un programme de réformes libérales complet et se voulait (contre) révolutionnaire ; Libre Echange, qui était un webzine avant l'heure, Numéro 6, une vraie « petite » page personnelle ; La page libérale de Hervé Duray, qui collationnait des billets d'humour liés à l'actualité ; Catallaxia, de Fabrice Ribet, qui présentait de grands penseurs libéraux ; Conscience politique, qui était un petit journal en ligne.

Certains de ces sites ont disparu, d'autres se sont développés. Quelques-uns existent même toujours, parfois sous une forme qui a un peu évolué par rapport aux origines.

Des sites portails aux textes innombrables

Ce peloton de tête a été rejoint au tournant des années 2000 par une deuxième génération de sites, ceux-là authentiques sites internet tels qu'on les entend de nos jours. Citons Libres, piloté par l'ALEPS et Génération libérale, et qui a présenté un grand nombre de textes, notamment de Jacques Garello ; Liberalia, de Christian Michel, plus « généraliste » et comprenant de nombreux articles sur des sujets artistiques ou culturels ; le site personnel d'Hervé de Quengo, ingénieur passionné par les auteurs Autrichiens et qui offre ses traductions de textes fondamentaux, nombreux et parfois fort épais, de cette école de pensée ; l'Institut économique Molinari, fondé par Cécile Philippe et Xavier Mera, à Bruxelles ; Eurolibnetwork, un moteur de recherche permettant de trouver rapidement des documents sur les grands thèmes comme la mondialisation, le libre échange, l'histoire, la philosophie, l'écologie et bien d'autres parmi des centaines de sites libéraux.

Ces sites ont la particularité de fédérer

plusieurs activistes libéraux, ou encore plusieurs penseurs de renom, autour d'une enseigne unique. Ces sites regroupent donc, bien souvent, de très nombreux textes en ligne.

Il est toutefois impossible de ne pas évoquer deux sites majeurs du tournant activiste de la présence du libéralisme sur le net.

Le Québécois Libre d'une part, un organe de presse se présentant comme défendant la liberté individuelle, l'économie de marché et la coopération volontaire comme fondement des relations sociales. Le « QL », fondé en 1998, a pour vocation de commenter les sujets d'actualité depuis le point de vue libertarien. Ses archives contiennent un bon éventail de la pensée libérale sur de nombreux sujets, écrits par des auteurs canadiens, français et américains. La langue principale est le français, mais le quart des articles est en anglais. L'ajout d'un blog en 2005 a permis au magazine de publier des articles plus intemporels puisque les commentaires ponctuels sur l'actualité ont désormais une place réservée.

On a du mal à imaginer de nos jours le poids médiatique des auteurs tels que Henri Lepage dans les années quatre-vingt

Le Québécois Libre accueille toute la pensée libérale, aussi bien les minarchistes que les anarcho-capitalistes, tant que les articles défendent la liberté individuelle, le marché libre et s'opposent à l'intervention étatique. Par contre, il n'accepte pas les articles qui font la promotion de la guerre comme moyen de préserver ou de mettre en place une société libérale. Ainsi, il publie souvent en politique internationale des écrits inspirés par l'isolationnisme de Rothbard et qui critiquent à ce titre les néoconservateurs.

Le nom « Québécois Libre » est un clin d'œil ironique au slogan nation-

aliste « vive le Québec libre ». Ancien souverainiste québécois, son directeur Martin Masse est devenu anarcho-capitaliste et il est désormais persuadé que la liberté d'une nation, entité abstraite, est une notion dénuée de sens qui ne sert qu'à justifier l'oppression par l'État.

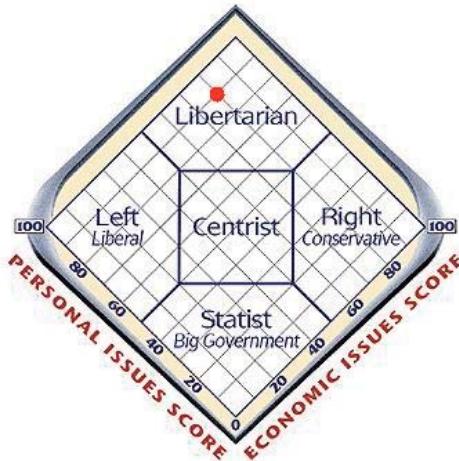
Euro 92 d'autre part, le site dirigé par Henri Lepage, basé dans l'un des rares lieux libéraux français, l'université Paris IX Dauphine. Fondé en 1988, par Alain Madelin, l'Institut Euro 92 rassemble des décideurs et responsables économiques soucieux alors de renforcer la compétitivité globale de leur pays face aux nouvelles exigences créées par la mise en place du Marché unique et la mise en route de l'Union Européenne.

Après la chute du mur de Berlin, l'Institut Euro 92 s'est engagé dans la voie de la grande Europe, la réflexion sur les futures institutions communes et l'appui à la transition des nouvelles démocraties de l'Est européen.

Le domaine d'action de l'Institut Euro 92 ne se limite pas à l'économie, mais s'étend à la redécouverte et à la reformulation des racines philosophiques, juridiques et culturelles communes sur lesquelles se fonde la véritable tradition européenne et occidentale des libertés individuelles.

Club d'études, de réflexion et de propositions, l'Institut Euro 92 s'appuie sur un réseau mondial de plus de 250 instituts et d'organismes partageant les mêmes conceptions d'une société de droit et de liberté, couvrant plus d'une soixantaine de pays, qui lui permettent de mobiliser un potentiel intellectuel exceptionnel autour des travaux qu'il organise.

Les textes diffusés par le truchement du Québécois Libre et d'Euro 92 sont extrêmement nombreux, et souvent de très grande qualité. Aujourd'hui encore, ces deux sites restent des références, nonobstant du reste le fait que l'institut Euro 92 est en coma



cérébral, et qu'il n'est plus mis à jour depuis plusieurs années à présent.

Les net-organisations libérales

Une troisième époque du web-militantisme s'est faite jour lorsque des organisations, nouvelles ou ayant pignon sur rue de longue date, ont choisi de faire d'internet non pas un moyen parmi d'autre de leur action, mais le vecteur principal – et même parfois unique – de celle-ci. Cette période a été marquée par l'institutionnalisation sur le net des grands think-tanks libéraux, en France comme à l'étranger. Autrement dit, ces think-tanks, souvent constitués quelques années plus tôt, ont partiellement ou totalement réorienté leur activité pour qu'elle colle à ce nouveau médium, en offrant par conséquent aux internautes un grand nombre de références, de compte rendus de conférences, de publications diverses. Plutôt que de chercher une quelconque exhaustivité, contentons-nous de citer quelques sites majeurs, parmi les plus représentatifs de ce phénomène.

Citons tout d'abord le fameux Mises Institute. Le site internet de l'Institut est apparu en 1995 et offre un accès libre de recherche à une quantité gigantesque de documents. Le « Mises » a également produit plusieurs films documentaires, dont *Liberty and Economics: The Ludwig von Mises Legacy*, *The Future of Austrian Economics* ou encore *Money, Banking, and the Federal Reserve*. Le site web

présente de nombreux articles qui défendent l'individualisme et qui critiquent férolement le collectivisme, le fascisme, le socialisme et le communisme. Le contexte de l'intervention américaine en Irak a permis au « Mises » de diffuser de nombreux articles s'opposant à la guerre.

Plus précisément, le site internet du Mises Institute offre une partie consacrée aux grands auteurs libertariens, au premier chef desquels son fondateur Murray Rothbard. Un article quotidien est envoyé aux abonnés à la liste de diffusion. Des podcasts commentent l'actualité ou permettent d'écouter sur son baladeur les chapitres de tel ou tel ouvrage, souvent édité directement d'ailleurs par le Mises Institute. Un blog permet d'aborder tous les aspects liés à l'actualité sous l'angle autrichien. Une bibliothèque en ligne permet d'accéder à pratiquement tous les ouvrages classiques du libéralisme, projet repris récemment en français par l'association libéraux.org sous l'intitulé « Librairial² ». De très nombreuses conférences, ou cours des principaux professeurs de l'Institut, sont diffusés sous forme audio ou vidéo. Un forum de discussion consacré à l'école autrichienne, et tant d'autres aspects viennent émailler et enrichir ce site, qui constitue sans conteste la référence absolue en matière de web-militantisme, que beaucoup, dont notre association, tentent sinon d'imiter du moins de s'en inspirer pour ses propres actions.

Autre exemple, français celui-là, l'Institut Turgot première version, animé par Mathieu Laine. Créé sur le modèle anglais de l'Institute of Economic Affairs, cet institut a publié des études et a communiqué sur divers sujets économiques, politiques ou sociaux. Il a organisé des réunions de travail, dont il a rendu compte sur son site, des conférences ouvertes au public. Turgot a également rémunéré des chercheurs pour produire des études de qualité qui ont pour but de démontrer les limites de l'interventionnisme étatique et les avantages d'un système fondé sur la liberté et sur la discipline de la responsabilité personnelle. Après

une période faste, cet Institut est toutefois en perte nette de vitesse.

Citons également le Centre for the New Europe, qui est une fondation de recherche à but non lucratif basée à Bruxelles. Le Centre est aujourd'hui devenu le forum leader dans le débat des idées et des implications pratiques des politiques de l'Union Européenne. Au fil des années, le Centre a publié des dizaines de livres, plus d'un millier d'articles dans des journaux et magazines, reçus pour des déjeuners dîner-discussion plus de centaines de membres du Parlement européen, d'employés à la Commission européenne, de hauts-fonctionnaires au Conseil des ministres ou d'autres institutions européennes ainsi que des étudiants européens, des journalistes et des hommes d'affaires. Ce think-tank, connu sous le simple nom de « CNE », est aujourd'hui un lieu important où se discutent les alternatives aux politiques de l'Union Européenne.

Autre exemple bruxellois, l'Institut économique Molinari (IEM), qui est un institut de recherche et d'éducation, actuellement présidé par Cécile Philippe. Il défend une ligne libérale voire libertarienne, proche de l'école autrichienne et travaille aussi bien sur des thématiques françaises que belges. Il a pour objet d'entreprendre et de stimuler la recherche sur des questions et des développements économiques, politiques, culturels et éthiques. Ainsi il envisage de se concentrer sur la recherche et le développement de politiques alternatives encourageant la croissance économique et l'entreprise et veut étudier de nouvelles solutions s'inspirant des mécanismes d'opération du marché.

Il est en particulier extrêmement critique des méthodes d'intimidation employées par certains écologistes pour faire taire le débat scientifique sur la question du réchauffement climatique. Constatant l'absence d'unanimité parmi les chercheurs sur l'origine humaine de ce réchauffement, il appelle au dialogue scientifique avant de prendre des mesures dangereuses et aux effets opposés à ceux souhaités.

L’Institut économique Molinari organise également des évènements pour faire connaître la pensée libérale comme un séminaire sur le thème du livre *L’Action humaine* de Ludwig von Mises ou de *Man, Economy and State* de Murray Rothbard.

Dernier exemple, l’Institut Montaigne. C’est un think-tank libéral classique français, d’obédience très modérée, fondé et présidé par Claude Bébérard et dirigé par Philippe Manière. C’est un laboratoire d’idées indépendant qui a été créé en 2000 et qui est dépourvu de toutes attaches partisanes. Ses financements, exclusivement privés, sont très diversifiés, aucune contribution n’excédant 2,5 % du budget. Il réunit des chefs d’entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des représentants de la société civile issus des horizons et des expériences les plus divers.

Dans le même temps, et c’est une autre forme d’institutionnalisation, des organisations telles que l’iFRAP, Contribuables associés ou Liberté Chérie ont développé leurs actions non pas aussi, mais d’abord par internet.

Intéressons-nous un instant à Liberté Chérie. Cette association a pour ambition de diffuser la pensée libérale au sein de la société française afin de faire reculer l’idéologie étatiste, selon elle trop profondément ancrée dans les mœurs. Conformément à la tradition libérale, l’objectif de cette association est de militer pour une société d’égalité de droits, de laquelle seront donc supprimées toutes sortes de priviléges et de « statuts », et pour l’avènement d’une société de liberté et de responsabilité individuelle.

Liberté Chérie a la volonté de « vulgariser » les idées libérales en utilisant les mêmes méthodes de rhétorique et d’action que les syndicats. L’association affirme faire de la « fun-politique ». Par « fun-politique », il semble qu’il faille comprendre les « contre-manifestations » mais aussi par exemple les jeux de société « Monopole

Public » que l’association a commercialisés en décembre 2004 ou encore la production de stickers et de T-shirts raillant les syndicats ou le monde étatiste d’une manière plus générale.

Il s’avère que toute l’activité communicationnelle de Liberté Chérie est orientée autour d’internet. Non qu’il faille négliger l’influence majeure des innombrables passages médias de l’association, notamment via son ex porte-parole Sabine Hérold, ou encore ses actions sur le terrain ; mais c’est toujours internet qui a constitué le socle des campagnes de communication ou d’action de l’association. C’est par internet que Liberté Chérie diffuse l’essentiel de son message, communique, recrute.

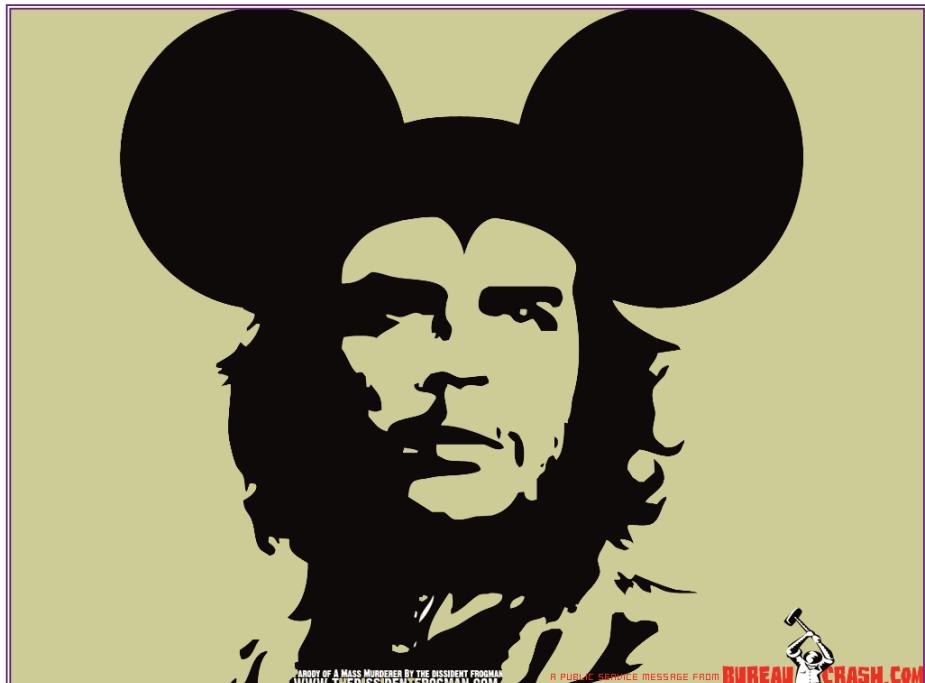
Serge Schweitzer, s’il n’est pas un utilisateur très aguerri du net, a en revanche bien compris que les net-organisations libérales constituent à présent l’un des vecteurs les plus efficaces d’une propagation réussie des idées libérales. C’est la raison pour laquelle il répond fréquemment à l’invitation de nos amis de Liberté Chérie pour intervenir dans le cadre de conférences, ensuite disponibles en ligne pour tout un chacun.

Un exemple un peu différent, de web-militantisme extrême d’une certaine façon, est celui de Bureaucrash, aux

Etats-Unis. Dirigé par Jason Talley, Bureaucrash vise à lutter contre l’acquisitionnement du contrôle gouvernemental de nos vies. Bureaucrash anime un réseau international d’activistes libertariens, souvent étudiant, et utilise toutes les formes possibles d’action militante « créative » (manifestations, créations graphiques, films en ligne, t-shirts, autocollants et posters, etc.). Leur combat pour la liberté utilise pour l’essentiel les méthodes éprouvées de l’extrême-gauche.

Les réseaux sociaux libéraux

Enfin, depuis l’avènement des fonctionnalités plus interactives, qui ont accompagné le développement du « web 2.0 », nous sommes entrés dans une quatrième époque du webmilitantisme. Par « web 2.0 », terme mou par excellence, il faut entendre le fait que l’utilisation du web s’oriente de plus en plus vers l’interaction entre les utilisateurs, le crowdsourcing et la création de réseaux sociaux rudimentaires, pouvant servir du contenu et exploitant les effets de réseau. En ce sens, les sites « web 2.0 » agissent plus comme des points de présence, ou portails web centrés sur l’utilisateur plutôt que sur les sites web traditionnels. Dans le « web 2.0 »,



l'internaute est acteur. Il contribue à alimenter en contenu les sites, blogs, ...

L'un des précurseurs d'une forme certes rudimentaire mais indéniable de réseau social, c'est le forum liberaux.org. Comptant à présent plus de 400 000 messages dans sa version 3, et sans doute autant dans ses versions antérieures, liberaux.org est devenu au fil du temps le forum de référence de tous les libéraux. Une communauté relativement soudée en a émergé, et l'association liberaux.org, qui, outre ce forum, gère les sites catalaxia, librairial et wikibéral, est le fruit de ce réseau social libéralo-libertarien.

Une autre forme de réseau social libéral est incarnée par les innombrables blogs qui émaillent le net en langue française. Il est impossible de décrire avec précision la cartographie des bloggeurs et leurs interactions réciproques. Il se crée chaque mois de nouveaux blogs, pendant que d'autres cessent d'exister. Toutefois, au fil du temps, des blogs sont sortis du lot, pour la qualité de leurs billets, la fréquence de leur mise à jour, l'intérêt que l'on peut y porter. En voici donc les principaux.

Hashtable, le blog du masqué h16, est probablement l'un des plus lus et des tout meilleurs. Doté d'un style piquant et drôle, h16 décortique l'actualité en tournant en dérision les sots, les fats et les inconséquents. H16 est du reste un membre éminent et un modérateur du forum liberaux.org.

La Page libérale, dirigée par Hervé Duray, est un blog collectif libertario-conservateur, centré sur l'actualité, surtout internationale.

Le blog de Guy Sorman est une autre référence, par la qualité des billets qu'il rédige, sur tout sujet d'actualité.

Chacun pour soi, autre blog collectif, est la progéniture de plusieurs membres anar-

cho-capitalistes de liberaux.org. Les signatures de Ronnie Hayek et d'Octavius sont parmi les plus intéressantes de ce blog.

Vincent Benard, et son blog intitulé « objectif liberté », diffuse des articles relativement longs, tournant autour de thèmes assez précis, tels que la politique du logement, qui du reste a fait l'objet d'un ouvrage de Vincent.

Ce à quoi nous pourrions ajouter des blogs non ouvertement libéraux mais pourtant très largement dignes d'intérêt, tels qu'Econoclaste (consacré à la vulgarisation des questions économiques) ou maître Eolas (pour la vulgarisation des questions juridiques et judiciaires).

Enfin, on ne peut pas évoquer les réseaux sociaux sans se pencher sur les sites qui ont cette seule et unique finalité, tels que MySpace, Orkut, ou encore Facebook. En France, c'est incontestablement Facebook qui rassemble le plus d'utilisateurs. Ce site comprend de nombreux groupes consacrés à des sujets ou penseurs libéraux. Les titres de ces groupes sont explicites : « Contre l'assistanat en France », « Classical Liberalism », « Pascal Salin Appreciation Society », « Je refuse de payer une taxe sur mon ordi pour financer le service public », « Libertarians and Lovers of Freedom », ... Vous pouvez signer une multitude de pétitions en ligne, sur

n'importe quel sujet ou presque. Chaque site institutionnel, chaque organisation libérale, chaque association digne de ce nom dispose de sa page de promotion sur Facebook. C'est bien sûr le cas de liberaux.org, qui, outre la page consacrée à l'association en tant que telle, dispose d'une page pour chacun de ses autres projets³.

Serge Schweitzer est – quoique à ses dépens – présent de manière extrêmement populaire sur Facebook. Des groupes lui sont consacrés, au titre là encore évocateur : « oui, Serge Schweitzer est mon gourou » par exemple. Le forum liberaux.org parle souvent de lui. Des blogs reprennent ses vidéos, qu'on peut du reste partager et envoyer à ses connaissances depuis YouTube ou Dailymotion.

Les réseaux sociaux permettront peut-être de réduire la fameuse « fracture numérique » qui oppose ceux qui maîtrisent l'outil informatique des autres, ce n'est déjà pas si mal ■

Fabrice Ribet



¹ : Notamment *Esprit Libre*, le mensuel fondé en 1994 par Guy Sorman, sur un ton décalé et presque bôbo avant l'heure, volontairement jeune et urbain, qui n'est pas sans rappeler le positionnement d'Alternative libérale depuis sa création.

² : <http://www.librairial.org>

³ : <http://www.facebook.com/pages/Wikibéral/8598504211> ; <http://www.facebook.com/pages/Catalaxia/23440506640> ; <http://www.facebook.com/pages/Liberaux-org/7969498983> ; <http://www.facebook.com/pages/Liberaux-org/8118653465>

Association pour la liberté économique et le progrès social (ALEPS)

L'Aleps est une association (http://www.libres.org/francais/presentation/bulletin_aleps.htm) créée ainsi afin de soutenir l'économie libérale dans le milieu intellectuel et universitaire français, l'intention d'un des fondateurs, André Arnoux, étant d'encourager les recherches théoriques et pratiques dans cette direction ainsi que l'information du public en cette matière.

L'Aleps a eu pour fondateur un groupe composé d'intellectuels (notamment Jacques Rueff, Daniel Villey, premier président de l'aleps et président du premier jury du "Grand Prix André Arnoux", Luc Bourcier de Carbon, deuxième président de l'aleps), de chefs d'entreprises (au nombre desquels André Arnoux et Pierre de Calan) et de journalistes :

« Quand elle a été fondée, on pouvait compter les économistes libéraux sur les doigts d'une seule main. Jacques Rueff, Gaston Leduc, Daniel Villey, Louis Rougier et Luc Bourcier de Carbon, étaient les seuls à faire front à la vague marxiste, les seuls à appartenir au réseau des intellectuels libéraux fondé par Hayek, la Société du Mont-Pèlerin. Aujourd'hui les choses ont évolué dans un sens plus favorable, et il existe des équipes libérales plus fournies. Mais elles n'ont toujours droit à aucune reconnaissance scientifique et universitaire dans les milieux français »

(Jacques Garello, *La Nouvelle Lettre*, 6 avril 2002, n°705).

L'Aleps s'est fait connaître par deux grandes manifestations annuelles : le « Grand prix André Arnoux » à partir de 1967 et, à partir de 1968, la « Semaine de la Pensée Libérale ».

L'Aleps réunit aujourd'hui des universitaires, des hommes politiques, des responsables d'entreprises, des étudiants, mais surtout des gens épris des idées de liberté et de responsabilité. Elle est ouverte à qui veut en être membre et ne nécessite aucun parrainage. A ce titre, elle est aussi la libre entreprise et le libre échange au service des hommes.

Chaque année, en général en mars, remet le « Grand Prix du Livre Libéral » au lauréat. Elle leur propose aussi de venir à Aix en Provence, fin août - début septembre, pour l'Université d'Eté de la Nouvelle Economie.

L'Aleps est actuellement présidée par Jacques Garello, le trésorier est Georges Lane.

Une tradition intellectuelle

Dès l'origine, l'Aleps s'est inscrite dans la tradition intellectuelle française de Jean-Baptiste Say et de Frédéric Bastiat.

Ses dirigeants ont entrepris de rendre son ancien prestige au mot « libéral » et d'encourager tous les efforts tendant à donner aux conceptions libérales de toujours une formulation et un contenu qui

répondent mieux aux exigences de l'ère du temps.

Le Grand Prix André Arnoux

André Arnoux, chef et écrivain, avait confié à l'association qu'il créait avec ses amis le soin de gérer un prix littéraire annuel de 10 000 francs (15 000 euros 2006), destiné à distinguer un ouvrage mettant en relief le rôle de la liberté économique comme facteur du progrès social et de la promotion de l'homme, l'intention du fondateur étant d'encourager les recherches théoriques et pratiques dans cette direction, ainsi que l'information du public en cette matière. Les cinq membres du jury étaient élus par le conseil d'administration de l'aleps et devaient choisir le lauréat. Par exemple, le Grand prix André Arnoux de l'année 1967 alla à Jacques Rueff, celui de l'année 1968 à Maurice Allais, futur Prix Nobel de science économique - en 1988.

Après le décès d'André Arnoux en 1971, le Prix fut entretenu par Daniel et Denyse Arnoux jusqu'en 1974, année où il fut décerné à Bertrand de Jouvenel. Entretemps, il avait été décerné successivement à Raymond Aron, Pierre de Calan, Louis Armand, Jean Rey et Thierry Maulnier.

Mais étant donnés les propos du Président de la République nouvellement élu cette année-là, M. Giscard d'Estaing, sur le « libéralisme avancé » et pour éviter toute confusion entre la pensée libérale et ce dernier gadget technocratique, Daniel et Denyse Arnoux mirent un terme au prix.

La Semaine de la Pensée Libérale

L'Aleps a organisé la "Semaine de la Pensée Libérale" en réaction à la "semaine de la pensée marxiste" lancée par Roger Garaudy et pour démythifier autant que possible l'opinion, la débarrasser de croyances néfastes et gratuites.

La première "Semaine de la Pensée Libérale" a surgi dans cette époque de transition que fut l'année 1968 et qui menaçait les valeurs individuelles par à la fois une recherche d'égalité déstructrice des élites et un renforcement des groupes qui absorbent les individus. Elle se déroula du 14 au 20 novembre 1968, à la Salle des congrès de la Maison de la Chimie, à Paris. Présidé par M. Bourcier de Carbon, différents thèmes traités furent : « La soif de liberté du monde moderne », « les pouvoirs de décision dans l'ordre libéral », « De la centralisation à la pluralité des centres de décision », « La signification économique et sociale de l'économie de marché »,

« La révolution économique des pays collectivistes » et enfin « pour un ordre libéral ».

La deuxième édition de la Semaine de la Pensée Libérale eut lieu du 20 au 24 octobre 1969 sur le thème « Les rapports de l'Etat, de l'individu et de la Société, selon la pensée libérale ». Son but a été d'affirmer publiquement la vitalité de la pensée libérale et son actualité, à une époque où tant d'hommes d'action, tant d'intellectuels et tant de jeunes cherchaient les moyens de concilier et de promouvoir dans la théorie et dans la pratique, l'efficacité économique, la justice et les libertés individuelles.

Puis il y eut la troisième Semaine de la Pensée Libérale en novembre 1970 sur "Le libéralisme, sortie de secours du socialisme", la quatrième du 4 au 8 décembre 1971 sur "L'efficacité sociale du libéralisme", la cinquième les 2-6-9 décembre 1972 sur "Les réponses libérales aux problèmes actuels", la sixième - du 26 au 29 novembre 1973 - ouverte et cloturée par Jacques Rueff - porta sur "Notre libéralisme, un projet de société", etc.

Des activités

La tradition intellectuelle française de Jean-Baptiste Say et Frédéric Bastiat présente l'originalité de rejoindre les développements scientifiques de ces trente dernières années, en particulier l'œuvre de Friedrich Hayek, prix Nobel de science économique

1974, que l'Aleps a traduite et divulguée en France.

Aujourd'hui, l'Aleps est le point de liaison entre les libéraux français et la communauté intellectuelle mondiale. En contact permanent avec les grands instituts de recherche à l'étranger, l'Aleps a par exemple publié, au début de la décennie 1990 un Manifeste de l'Europe pour les Européens signé par 600 universitaires de 28 pays.

Le site Internet Libres.org

Le site Libres.org (<http://www.libres.org/>) a été mis en ligne le 5 août 1999. Il propose un commentaire quotidien de l'actualité économique et sociale. Il est surtout un outil de travail pour les étudiants et les spécialistes en sciences humaines (on peut y trouver un abécédaire avec 500 mots, cent dossiers documentés accessibles à un large public). Il fournit un commentaire des livres de la semaine et propose des archives sur cinq années.

La Nouvelle Lettre

La Nouvelle Lettre est un hebdomadaire de 8 pages paraissant sans discontinuer depuis mai 1981. L'éditorial est écrit par Jacques Garello, en rupture avec la pensée unique. Il comprend aussi la chronique de conjoncture, l'actualité qui nous fait réfléchir et un compte rendu de grands événements et manifestations dans le sens de la liberté économique.

"Le libre journal des économistes"

Tous les quatre mercredis depuis novembre 1993, Radio Courtoisie offre à Jacques Garello et aux trois ou quatre autres personnes qu'il convie, une rubrique mensuelle intit-



ulée "Le libre Journal des économistes".

Le but de l'émission est d'ouvrir quelques dossiers de fond sur la société française, en particulier dans le domaine économique - sans exclure d'autres thèmes. En même temps, l'actualité politique, sociale et économique est observée à travers le même filtre libéral qui inspire La Nouvelle Lettre.

Le "Libre Journal" dure une heure et demie. Il est en direct de 12 heures à 13 heures 30 et les auditeurs peuvent poser des questions par téléphone. Une rediffusion - en différé - a lieu de 16 heures à 17 heures 30 et une autre de minuit à 1 heure 30.

Liberté économique et progrès social

Liberté économique et progrès social est le bulletin trimestriel d'information et de liaison des libéraux. Il comporte des articles de fond sur les problèmes économiques et sociaux avec les signatures régulières de Florin Aftalion, Fred Aftalion, Axel Arnoux, Antoine Cassan, Victoria Curzon-Price, Georges Lane, Bertrand Lemennicier, Henri Lepage, Robert Lozada, Philippe Nemo, Pascal Salin, etc. Ambroise Cousin passe en revue les ouvrages récemment publiés dans une rubrique intitulée "Lire libéral". La rubrique "Bonnes feuilles" reprend les meilleurs extraits. Le bulletin donne enfin le compte-rendu des rencontres et manifestations organisées par l'Aleps.

Des colloques

Chaque année, l'Aleps organise, seule ou en collaboration, des colloques permettant de donner différents éclairages à des problèmes de la

société française. Par exemple, avec les parlementaires "Réformateurs", elle a organisé en 2003 un colloque sur le thème "Urgence des réformes et tyrannie du statu quo". En 2005, avec Contribuables Associés et l'IREF, le colloque a porté sur "La flat tax : avenir de la fiscalité européenne ?".

L'Université d'Eté de la Nouvelle Economie

Depuis 1978, l'Aleps et les "Nouveaux Economistes" organisent, chaque année, sans bruit, à Aix en Provence, fin août-début septembre, l'Université d'Eté de la Nouvelle Economie.

L'Université réunit des économistes de tous les pays, mais aussi des entrepreneurs, parfois des politiques et des journalistes, et surtout des gens intéressés par la pensée libérale appliquée à tous les domaines. Conférences plénières et débats au choix des auditeurs alternent sur plusieurs jours. Les auditeurs sont en contact direct avec les intervenants soit pendant les séances, soit entre les séances et peuvent ainsi avoir différents types de dialogues avec eux.

L'Université a toujours un thème précis et le fait est que le thème n'a jamais été le même jusqu'à présent. L'Université est ouverte à qui désire y assister, sans discrimination d'âges ou de talents. Une somme forfaitaire, peu élevée, est seulement demandée comme prix d'entrée.

Bien évidemment, l'Université d'Eté de la Nouvelle Economie n'a rien à voir, ni dans l'esprit, ni dans la forme, avec les "Rencontres économiques d'Aix en Provence" que, depuis seulement 2001, le "Cercle des économistes" a choisi d'organiser en cette ville merveilleuse, en juillet, avec force tapage médiatique. De toute évidence, l'éventuelle confusion doit être prévenue ■

THÈMES TRAITÉS LORS DES UNIVERSITÉS D'ETÉ

1978 : La démarche scientifique en Economie.

1979 : Les défis de la Nouvelle Economie Internationale.

1980 : L'Economie des Institutions.

1981 : La décroissance de l'Etat.

1982 : L'humanisme marchand.

1983 : Droits de propriété et propriété privée.

1984 : Communautés et individu dans une Société Libre.

1985 : Le marché peut-il tout régler ?

1986 : Stratégie pour une réduction de l'Etat.

1987 : Le libéralisme à la Française.

1988 : La révolution à refaire.

1989 : Le libéralisme à l'Européenne.

1990 : Europe de l'Est, Europe de l'Ouest : Europe des libertés ?

1991 : Justice sociale et économie de marché

1992 : L'écologie de marché

1993 : Ethique et économie

1994 : Réflexion économique et action politique

1995 : Sécurité Sociale et justice sociale

1996 : Education, famille, Etat

1997 : Liberté des actes, dignité des personnes

1998 : Patrimoine, épargne, emploi

1999 : Hayek et la route de la liberté

2000 : Société et subsidiarité

2001 : Frédéric Bastiat

2002 : Rétrospective et prospective de la liberté

2003 : Les vraies perspectives de la concurrence

2004 : Elargissement de l'Europe et esprit d'entreprise

2005 : Tocqueville, la société civile et la démocratie

2006 : L'Europe: harmonisation ou concurrence

2007 : Les défis institutionnels de la mondialisation

Liberté Chérie

Liberté Chérie a pour ambition de diffuser la pensée libérale au sein de la société française afin de faire reculer l'idéologie étatiste, selon elle trop profondément ancrée dans les moeurs. Conformément à la tradition libérale, l'objectif de cette association est de militer pour une société d'égalité de droits, de laquelle seront donc supprimées toutes sortes de priviléges et de « statuts », et pour l'avènement d'une société de liberté et de responsabilité individuelle.

Pour Liberté Chérie, la pensée libérale a été principalement représentée et développée en France par Turgot, Benjamin Constant, Jean-Baptiste Say, John Locke, Frédéric Bastiat ou, plus récemment, Jean-François Revel. Mais également, à l'étranger, par Friedrich Hayek, Ludwig von Mises, Ayn Rand ou Milton Friedman.

par exemple les jeux de société « Monopole Public » que l'association a commercialisés en décembre 2004 ou encore la production de stickers et de T-shirts raillant les syndicats ou le monde étatiste d'une manière plus générale.

Dans cette même optique, l'association a organisé le pendant de la Fête de



Méfiant vis-à-vis de l'État et de ses lois et règlements jugés envahissants, Liberté Chérie a la volonté de « vulgariser » les idées libérales en utilisant les mêmes méthodes de rhétorique et d'action que les syndicats. L'association affirme faire de la « fun-politique ».

Par « fun-politique », il semble qu'il faille comprendre les « contre-manifestations » mais aussi

l'Huma, à savoir la Fête de la Liberté. Cette Fête a été organisée pour la première fois le 25 juin 2006 et devrait être reconduite les années prochaines. Liberté Chérie était alors parvenue à fédérer toutes les associations de la mouvance libérale au Pavillon Baltard (Contribuables Associés, l'iFRAP, SOS Education etc). Au menu de cette fête : des conférences, mais aussi des concerts, des shows humoristiques, des stands associatifs, des spectacles de magie etc.

Les principaux thèmes de Liberté Chérie

Liberté Chérie n'a pas pour vocation de traiter des thèmes qui ne font pas consensus au sein de la communauté libérale. Elle ne prend pas partie pour les libertariens ou les libéraux conservateurs par exemple. L'association communique sur ce qui fonde le socle commun des différentes tendances. Liberté Chérie a récemment mis en avant ses positions sur des points jugés « clefs » : emploi, retraites, santé, éducation et syndicalisme.

Ces cinq positions sont consultables sur leur site dans la partie « idées ». Les membres de Liberté Chérie partent du principe qu'il est essentiel de réformer les syndicats pour parvenir à réformer le pays. C'est là leur principal cheval de bataille. Pour l'association, les syndicats actuels sont un frein il-légitime au progrès social. La CGT, FO, la CFDT, la CFTC, la CGE-CGC et même le MEDEF sont jugés non représentatifs. Il semble que cette association se veule être la contre voix aux syndicats actuels.

Par ailleurs, l'association s'est toujours opposée aux dictatures et a, par exemple, maintes fois, appelé au départ de Fidel Castro ■

Mises Institute

Le Ludwig von Mises Institute est un centre de recherche et de formation sur le libéralisme classique, le libertarianisme et la pensée économique autrichienne, situé à Auburn, en Alabama. Se plaçant dans la tradition intellectuelle de Ludwig von Mises et de Murray Rothbard, le Mises Institute a de nombreuses publications, programmes et partenariats. Le Mises Institute apporte un éclairage radicalement différent aux débats intellectuels, afin de parvenir à un renouveau de la pensée libérale, et comprend environ 250 membres associés. Il est financé exclusivement par des fonds privés.

L'Institut a été fondé en 1982 par Margit von Mises, la veuve de Ludwig, qui en a présidé le conseil d'administration jusqu'à son décès, en 1993.

L'institut est président actuellement par son autre fondateur, Llewellyn Rockwell. Murray Rothbard a exercé une influence majeure sur les travaux du Mises, et en a été le vice-président jusqu'à sa mort, en 1995.

Mission et activités

Le but premier du Mises est de traquer et de dénoncer l'étatisme sous toutes ses formes. Sa méthodologie est basée sur la praxéologie, une description de l'action humaine qui cherche à éviter les erreurs de l'observation comportementale. Les théories économiques du Mises Institute dépeignent toute intervention publique comme destructrice, qu'il s'agisse d'Etat-providence, d'inflation, de taxation, de dirigisme ou de guerre. Le Mises s'oppose aussi bien au communisme que la pensée économique dominante.

Avec ses 250 universitaires et des milliers de donateurs (issus de plus de 60 pays), le Mises a financé des centaines de conférences et séminaires scientifiques, traitant de sujets allant de la politique monétaire à l'histoire de la guerre. Par ailleurs,

le Mises Institute a publié de nombreux livres, des centaines d'articles scientifiques ou de vulgarisation, couvrant tous les champs historiques ou économiques. Le Mises édite deux revues trimestrielles, le *Journal of Libertarian Studies* et le *Quarterly Journal of Austrian Economics*.

Le site internet de l'Institut est apparu en 1995 et offre un accès libre de recherche. Le Mises a également produit plusieurs films documentaires, dont *Liberty and Economics: The Ludwig von Mises Legacy*, *The Future of Austrian Economics* ou encore *Money, Banking, and the Federal Reserve*.

Le Mises Institute a une vue très critique sur de nombreux aspects de la politique américaine, aussi bien intérieure qu'étrangère. Il se définit lui-même comme libertarien et exprime donc des positions anti-guerre et

anti-interventionniste en politique étrangère, affirmant que toute guerre viole les droits naturels, la liberté et la prospérité, avec des effets destructeurs sur l'économie de marché, tout en accroissant les pouvoirs de l'Etat. Le site web du Mises présente de

nombreux articles qui défendent l'individualisme et qui critiquent férolement le collectivisme, le fascisme, le socialisme et le communisme.

Un exemple d'essai publié par le Mises est *Natural Elites, Intellectuals, and the State*, de Hans-Hermann Hoppe.

Le site internet offre une partie consacrée à Murray Rothbard, qui écrivait que "l'égalitarisme ne marche pas car il viole la nature humaine, celle qui permet à l'individu d'être réellement humain. Le chant de sirène de l'égalité ne signifie que la destruction de ce que nous chérissons en tant qu'être humain". Rothbard pensait que "c'est au nom de l'égalité que la gauche cherche, depuis la taxation progressive, à nous mener vers le communisme" ■



Existe-t-il une « école d'Aix-Marseille » ?

Si il ne devait en rester qu'une ... il en resterait deux. En France, deux centres universitaires brillent par leur éclat libéral : Paris et Aix en Provence. A la première école sont associés des noms comme Pascal Salin, ancien président de la Société du Mont-Pèlerin, Henri Lepage ou Bertrand Lemennicier. Mais, si grands que soient ses mérites, c'est la seconde qui nous intéresse dans ce mélange en l'honneur du professeur Serge Schweitzer, lauréat du prix Liberaux.org 2008. En effet, c'est à Aix-Marseille que Serge Schweitzer à la fois se forma et enseigne depuis 1987. Retour sur l'école libérale aixoise.

Présentation de l'école libérale aixoise

Rien dans la géographie ou le climat d'Aix en Provence ne prédisposait particulièrement son université à devenir un centre libéral important en France. Une ville en outre historiquement socialiste ou SFIO. Alors pourquoi est-elle devenue progressivement un des oasis de la pensée libérale ?

L'un des premiers penseurs libéraux à rejoindre l'université d'Aix-Marseille III est Jacques Garello ; docteur en économie en 1964, il enseigne à Nice puis rejoint Aix dès 1968. Progressivement d'autres universitaires libéraux et souvent autrichiens vont rejoindre l'université, tout

particulièrement sa faculté de droit et sa faculté d'économie appliquée. Ainsi, de 1976 à 1979, Gérard Bramoullé devient le doyen de cette dernière. Gérard Bramoullé, né à Aix, revenait ainsi dans sa ville natale. On



Jacques Garello, le fondateur

compte également parmi ses représentants Jean-Pierre Centi ou, plus récemment, Serge Schweitzer évidemment, à partir de 1987 et Pierre Garello, fils de Jacques Garello et lui aussi économiste. Jean-Yves Naudet pour sa part la faculté de droit plus précocement, en 1977.

C'est donc sans grande surprise qu'on retrouve dans les livres cités pour le prix Wikibéral 2008 un livre d'un enseignant-chercheur au laboratoire du CNRS d'Aix en Provence, Gilles Campagnolo .

Thèmes de recherche

L'étude des apports des différents représentants de l'école libérale aixoise révèle des thèmes majeurs de recherche, communs à beaucoup sans nécessairement l'être à tous.

Dans la lignée de Jacques Garello, la question de la foi chrétienne, et plus généralement de l'éthique en économie se retrouve dans les travaux de l'école aixoise. La Librairie de l'université d'Aix a créé une collection dédiée à ces thématiques, Ethique et déontologie. Jean-Yves Naudet, qui dirige cette collection, publia ainsi en 1987

*L'Eglise et l'économie de marché ou en 1992 *La liberté pour quoi faire : Centesimus Annus et l'économie*.*

Serge Schweitzer fit en 1997 une communication sur la doctrine sociale de l'Eglise et les questions sociales, ainsi qu'en 2006 un essai sur *Les racines éthiques de la pensée économique*. Il prépare pour juillet 2008 un nouvel essai sur *Le déclin de l'éthique dans la démarche scientifique*.

L'école autrichienne d'économie a exercé sur beaucoup une influence majeure, parmi lesquels tout particulièrement Jean-Pierre Centi, Jacques Garello, Gérard Bramoullé ou Serge Schweitzer. Les thématiques chères à cette école se retrouve donc fortement présentes dans les travaux des universitaires aixois : l'importance du rôle de l'entrepreneur, largement traité par Serge Schweitzer par exemple, avec l'organisation d'un colloque en 1996 sur *La morale, l'entrepreneur et l'histoire de la pensée économique*. Pierre Garello consacra son mémoire de DEA à une *Etude du marché de l'entrepreneur* et écrivit en 2004 un *Apport de l'entrepreneur à la société civile*.

Les questions monétaires sont également largement traitées,

comme par Jean-Yves Naudet, qui y consacra sa thèse de doctorat en 1976, ou par Gérard Bramoullé qui fit un précis sur la monnaie, plusieurs fois réédité. C'est l'un des sujets d'étude de Jean-Pierre Centi, qui écrivit ainsi *Money and credit in an open-ended universe* dans le *Journal des économistes et des études humaines*.

On notera enfin que la question syndicale, traitée par Serge Schweitzer (*Le rôle des syndicats dans la société civile*, 2003) l'a également été par Jacques Garello (*Cinq questions sur les syndicats*, 1990, en collaboration avec Henri Lepage et Bertrand Lemennicier).

Influence

L'école libérale d'Aix en Provence a exercé une influence importante par plusieurs aspects ; tout d'abord, de façon directe, l'enseignement de ses représentants a contribué à la diffusion de la pensée libérale et plus spécifiquement de la pensée autrichienne. Cette influence s'est exercée par la publication de nombreux ouvrages ou par la publication de revues. Ainsi, Jacques Garello édite-t-il le *Journal des économistes et des études humaines* depuis 1980. Pierre Garello y participe également, comme de nombreux universitaires aixois, tel Jean-Pierre Centi, qui est membre du comité de rédaction. La Librairie de l'université publie par ailleurs de nombreux auteurs libéraux, contribuant à leur diffusion aussi large que possible. Elle publie en particulier nombre d'ouvrages de Serge Schweitzer.

Une influence tout aussi importante et plus directe encore fut l'enseignement à plusieurs générations d'élèves de l'université. Nombreux sont ceux qui ont été séduits par les grands penseurs

libéraux présentés dans l'enseignement de Jacques Garello, Jean-Pierre Centi ou Serge Schweitzer. Les élèves et anciens élèves forment sans surprise une part importante des habitués de liberaux.org. Exemple de cette influence, Serge Schweitzer étudia d'abord avec Jacques Garello à Aix, avant de revenir pour enseigner à Aix-Marseille III, libéral et autrichien convaincu.

Même chez ceux qui ne deviennent pas libéraux au contact de cet enseignement, les membres de l'école libérale aixoise permettent de découvrir de nouvelles perspectives, souvent injustement méprisées en France. Cela permet ainsi d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion dans le débat public.

Car, il faut le souligner, les membres de l'école libérale aixoise ne se contente pas d'enseigner ou d'écrire dans des revues académiques ; leur influence est concrète et directe, passant par de

L'influence des "Aixois" est concrète et directe, passant par de nombreuses conférences ou actions directes.

nombreuses conférences ou actions directes. Au niveau international, engagement de nombre de ses membres dans la Société du Mont-Pèlerin. Au niveau de la France, action très concrète par l'engagement au niveau local : Gérard Bramoullé est par exemple adjoint chargé des finances à Aix en Provence. Jacques Garello a écrit de nombreux ouvrages à vocation politique comme sa *Lettre ouverte à nos dirigeants, Programme pour un président* (1988) et son *Programme pour un parlement* (1993) tandis que Gérard Bramoullé s'est pour sa part opposé à la forte hausse des impôts locaux dans *Finances et Libertés locales, pourquoi l'explosion des impôts locaux ?*

Pour revenir sur Serge Schweitzer, son exemple illustre lui aussi cette engagement direct, par les nombreuses conférences qu'il anima pour, par exemple, *Liberté Chérie*, à Aix ou à Marseille.

L'exemple de l'ALEPS et des journées d'été

Nous ne serions pas exhaustif si nous occultions un des éléments majeurs des universitaires aixois, leur participation à l'Association pour la Liberté Economique et le Progrès Social (ALEPS). Jacques Garello en prend la présidence en 1980, poste qu'il occupe aujourd'hui encore. Il avait cependant commencé dès avant à promouvoir la pensée libérale, en soutenant le lancement avec les « Nouveaux économistes » des universités d'été de la nouvelle économie.

Ainsi, en 1978, ces journées d'été voient le jour, à Aix-en-Provence évidemment ! Elles sont organisées chaque année depuis, à Aix, à la fin du mois d'août. L'occasion d'approfondir des questions contemporaines comme les défis institutionnels de la mondialisation en 2007 ou la question de l'harmonisation ou de la concurrence dans la construction européenne en 2006.

Ces journées d'un haut niveau intellectuel ont permis de mettre Aix-en-Provence au cœur des lieux de réflexion sur le libéralisme avec des intervenants de qualité comme Pascal Salin, économiste et ancien président de la Société du Mont-Pèlerin, Vaclav Klaus, président tchèque, Victoria Curzon-Price, ancien président de la Société du Mont-Pèlerin, Bertrand Lemennicier, économiste, ou encore William Niskanen, président du Cato Institute ■

Quentin Michon



Une allégorie de 1984 et de son Ministère de la Vérité

V. LECTURES

*Nous avons à plusieurs reprises souligné l'importance que Serge Schweitzer accorde à l'ouvrage de Steven D. Levitt, *Freakonomics*. Il nous a donc semblé impossible de conclure ces mélanges sans évoquer précisément les éléments novateurs présents dans cet ouvrage si particulier et si passionnant, nonobstant les critiques formulées par plusieurs penseurs libéraux à son endroit.*

*D'autre part, et dans un style un peu différent, nous présenterons l'ouvrage majeur de Walter Block, *Défendre les indéfendables*, qui, par son caractère un peu outrancier et extrêmement provocateur, pose de vraies questions et apporte souvent des réponses indubitablement pertinentes. Les développements que Block consacre à la prostitution, aux dealers, aux marginaux, n'est pas sans rappeler la manière dont Serge Schweitzer présente ce genre de questions à ses étudiants, grâce à l'humour décapant et un peu "desprogien" qui le caractérise.*

*Enfin, nous présenterons le maître-ouvrage de Gary Becker, *Le Capital humain*, dans la mesure où cet auteur a - aux dires de Serge Schweitzer lui-même - fortement influencé le lauréat du prix liberaux.org 2008, par les analyses novatrices qu'il a développé sur l'économie de la famille, de la criminalité ou encore de l'éducation.*

C'est avec cette dernière partie que nous achèverons nos Mélanges en l'honneur de Serge Schweitzer. Qu'il soit remercié, en notre nom à tous, de l'ensemble des efforts qu'il déploie depuis quarante ans pour faire en sorte que la pensée libérale sorte de l'ornière dans laquelle ses adversaires cherchent à la faire entrer. De l'ornière, sinon, parfois, de la tanière. Un esprit vif, une personnalité haute en couleurs comme le Grand Serge sont, à ce jour, parmi nos meilleurs arguments.

Fabrice Ribet

SOMMAIRE

■ Steven D. Levitt et Stephen J. Dubner, *Freakonomics ou la face cachée de tout*
■ Walter Block, *Défendre les indéfendables*
■ Gary Becker, *Le Capital Humain*

Freakonomics ou la face cachée de tout

Freakonomics est un ouvrage de Steven D. Levitt et Stephen J. Dubner sorti en 2005 aux Etats-Unis. Il est rapidement devenu un best-seller. Curieux pour un ouvrage d'économie...

Pourtant l'économie étant la science des comportements humains, de tous les comportements humains, il n'est pas étonnant qu'elle puisse rencontrer un vrai succès auprès du public, à condition de la présenter comme ce qu'elle est réellement.

L'économie présentée sous un nouveau jour

Le titre est un jeu de mots difficilement traduisible. Néanmoins « l'économie saugrenue » est une traduction qui résume bien l'esprit de l'ouvrage. Qu'y a-t-il de commun entre un instituteur et un lutteur de sumo ? Quelle est le point commun entre les gangs et Mac Donald's ? Posséder des livres chez soi rend-il les enfants plus intelligents ? Autant de questions plutôt saugrenues auxquelles les auteurs tentent d'apporter une réponse. Freakonomics n'est d'ailleurs qu'une suite de questions suivies de réflexions et de réponses plausibles. Aucune thèse n'est défendue dans ce livre. Aucune théorie n'en ressort au final, encore moins une quelconque morale. Les auteurs respectent la promesse faite au début de l'ouvrage : « pas de fil conducteur ». Ce qui ne nuit aucunement à la clarté de l'ouvrage, car ce papillonement de l'esprit vous met peu à peu dans la peau d'un économiste sans que vous vous en rendiez compte. La véritable puissance de l'analyse économique réside dans sa capacité à décrypter chaque petit problème de la vie sans importance évidente. C'est exactement ce que vous propose Freakonomics.

Les incitations, clé de

voûte de l'analyse économique

Un des thèmes récurrents dans Freakonomics est celui de la tricherie. Pourquoi ? Car c'est une situation qui fait particulièrement appel au calcul rationnel et aux incitations. La question est posée en ces termes : « Qui triche ? Et bien pour peu que le jeu en vaille la chandelle, à peu près tout le monde. » Et de donner l'exemple de ce jour où vous avez emprunté un stylo au bureau, ou cet autre fois où vous avez triché pour gagner au jeu de société. Tout est une question d'incitations. A ce propos les auteurs écrivent que « les motivations sont la pierre angulaire de la vie moderne. C'est dans leur bonne compréhension – souvent après qu'il a fallu les débusquer – que réside la clé de presque tout phénomène inexpliqué ».

Et si de vastes études ont analysé les incitations dans les questions de criminalité, il n'a que rarement été question de la délinquance en col blanc, autrement dit les vols et détournements quotidiens dans les entreprises. Et pour cause : cette forme de délinquance ne fait pas de victime facilement identifiable et de dégâts facilement mesurables. Jusqu'à ce que les auteurs de Freakonomics soient contactés par Paul Feldman, un ancien cadre d'entreprise qui avait l'habitude d'apporter des bagels à ses collabora-

teurs, qui devaient laisser la pièce dans une petite boîte. Il s'aperçut rapidement que seuls 95% des bagels consommés étaient payés. Un beau jour il décide de se lancer dans le commerce de bagels qu'il dépose dans des entreprises le matin et dont il récupère la recette dans la journée. Les livres de compte qu'il a scrupuleusement tenus sont riches d'enseignement. D'abord le taux de paiement global est nettement inférieur à celui constaté dans son ancienne entreprise, pour n'atteindre que 87% en moyenne. Cela est du au fait que les profiteurs ne connaissent pas la personne qu'ils volent, alors que dans son entreprise Paul Feldman était connu et apprécié des personnes qui consommaient les bagels. Ensuite, si près de 15% des bagels sont volés, la boîte contenant la recette ne l'est quasiment jamais : si chiper un bagel est considéré comme bénin, voler la recette prend rapidement un aspect de délit. De plus, les entreprises employant peu de personnel sont 3 à 5% plus honnêtes que les plus grandes entreprises. Là encore la perte d'anonymat dans une petite communauté est un frein moral au vol. Les personnes ne sont pas forcierement plus honnêtes, elles sont juste retenues par un contexte social. Autre enseignement : les haut gradés volent plus que les sans grade. Feldman attribue cette malhonnêteté des cadres à une sorte d'exacerbation de leurs prérogatives. Les auteurs quant à eux suggèrent l'explication inversée : c'est

Freakonomics est le fruit de la rencontre entre un économiste de l'université de Chicago, Steven D. Levitt, et un journaliste du New-York Times, Stephen J. Dubner.

Steven Levitt a étudié à l'université d'Harvard. Il ne se passionne pas pour la macroéconomie qu'il juge « trop ardue » et « déconnectée des idées et des intuitions ». Dès sa jeunesse Steven Levitt impressionne par sa capacité à extraire d'une statistique brute l'explication d'un phénomène. C'est ce qui fera sa force dans l'étude des questions abordées dans *Freakonomics*. Il démontre l'incroyable pouvoir explicatif qui naît de la combinaison entre statistique et analyse économique. Levitt est père de quatre enfants et dispense ses cours à l'université de Chicago, celle-là même où Gary Becker a contribué à révolutionner l'économie moderne. En 2003 obtient la prestigieuse médaille John Bates qui récompense le meilleur économiste de moins de quarante ans. Spécialiste des statistiques

peut-être précisément leur aptitude à tricher qui a valu à ces individus leur place de cadre... Au-delà de ces conclusions tout à fait intéressantes sur les incitations à la tricherie les auteurs concluent que même en dehors de toute surveillance et dans un système reposant exclusivement sur la confiance, 87% des individus se montrent spontanément honnêtes, ce que Socrate et Adam Smith avaient déjà affirmé dans leurs écrits.

L'héritage de Gary Becker



monétaire, etc. Mais Gary Becker va prouver dans ses travaux que le calcul économique n'est pas propre aux transactions marchandes et que tous les actes de la vie peuvent s'analyser selon la même méthode. Sur ce principe il publiera des études retentissantes sur l'économie du mariage et de la criminalité pour ne citer que les plus célèbres. Il montre que le calcul coût-avantages-risque que l'on pensait être le propre de l'entrepreneur se retrouve en fait jusque chez l'individu qui s'apprête à commettre un crime ou celui qui prend la décision de se marier ou de fonder une famille.

Cette approche est reprise dans *Freakonomics* pour analyser des actes plus inattendus, plus anodins que de commettre un crime. Mais le principe reste le même : ne jamais s'interdire d'analyser économiquement un comportement, une situation, une statistique. Serge Schweitzer, adepte de l'École Autrichienne, partage totalement cette vision de l'analyse

On commence à voir plus clairement le lien entre *Freakonomics* et Serge Schweitzer lorsqu'on songe à l'influence commune de Gary Becker. Le célèbre économiste de Chicago a été le premier à véritablement définir un cadre général à l'économie non-marchande. Avant lui la science économique était trop souvent bornée à l'analyse de la production des biens, des échanges marchands, du système

économique et s'intéresse principalement à l'économie non-marchande. Il considère que l'outil puissant que représente l'analyse économique doit servir à expliquer tous les comportements, qu'ils soient marchands ou non-marchands. Dans *Freakonomics* il retrouve une façon à la fois ludique et sérieuse d'aborder les problèmes, une approche qu'il reprend dans ses cours à l'université.

Corrélation et causalité :

L'éternelle confusion

Sur Serge Schweitzer « la confusion entre corrélation et causalité est une des plus importantes sources d'erreur en économie ». Cette confusion entre corrélation et causalité résulte souvent d'une lecture trop rapide des statistiques. Deux indicateurs évoluant dans le même sens ou dans un sens exactement opposé ne sont pas pour autant liés. Dans *Freakonomics* les statistiques sont très largement utilisées, mais leur analyse est primordiale. Un exemple désormais célèbre est celui des résultats scolaires d'un enfant en fonction du nombre de livres présents chez ses parents. Le constat statistique que les enfants possédant des livres à la maison réussissent mieux que les autres à l'école pourrait faire penser qu'il suffit d'acheter des livres pour que son enfant ait plus de chances de réussir. Cependant s'il y a corrélation il n'y a pas causalité ici. Une étude plus attentive des statistiques prouve que le nombre de livres présents à la maison est moins une cause de réussite qu'un indicateur de rang social et intellectuel des parents, dont les enfants auront naturellement plus de chances d'obtenir de bonnes notes. Des parents n'ayant pas eu d'éducation et de culture pourront acheter des tonnes de livres mais n'augmenteront pas les chances de réussite de leur enfant. Cependant la démarche prouve que les parents s'intéressent au parcours scolaire de leur enfant malgré leur faible niveau intellectuel et/ou social. Ils mettront alors toutes les chances de leur côté pour la réussite de l'enfant.

Le procédé est repris à de nombreuses reprises dans l'ouvrage et amènera le lecteur à devenir plus attentif à l'avenir lorsqu'une corrélation lui sera systématiquement présentée comme une causalité (ce que les médias et les hommes politiques ne manquent jamais de faire selon leurs besoins) ■

Pierre Schweitzer

sur la criminalité, il a été contacté par l'administration Clinton, puis par l'équipe électorale de George Bush. Mais il a décliné ces offres déclarant que « Le temps est un luxe que vous n'avez pas à Washington. Vous êtes censé être expert dans des domaines où vous ne connaissez rien. Et je n'aime pas l'imposture »

Stephen J. Dubner est journaliste au New-York Times et au New-Yorker. Il est l'auteur de quatre livres, dont *Freakonomics* avec Steven Levitt. Ses talents d'écrivain ont fait de lui un collaborateur précieux pour offrir au public sous une forme attrayante les travaux passionnantes de Steven Levitt. Aujourd'hui il tient une chronique mensuelle dans le New-York Times avec Levitt et rédige avec lui des articles sur leur blog commun consacré à *Freakonomics*¹. Ce blog est un lieu de rencontre privilégié entre les auteurs de *Freakonomics* et leurs milliers de fans.

¹<http://freakonomics.blogs.nytimes.com/>

Walter Block, *Défendre les indéfendables*

Walter Block est professeur d'économie à l'Université Loyola à la Nouvelle Orléans en Louisiane. Ses idées libertariennes sont connues mais l'essai « Défendre les indéfendables (proxénètes, vendeurs d'héroïne, prostituées, maîtres chanteurs, faux-monnayeurs et autres boucs émissaires de notre société) » est son seul ouvrage qui ait été traduit en français. Sous un titre, et surtout un sous-titre assez provocateurs, Walter Block expose les idées libertariennes sur des sujets sensibles qui sont prétextes à de grandes dépenses d'argent et d'énergie dans les sociétés occidentales.



La thèse de Walter Block est que beaucoup d'activités prohibées aujourd'hui ne violent pas le Droit naturel et ne devraient donc pas tomber sous le coup des lois. Au contraire, il démontre que ceux et celles qui pratiquent ces activités sans agresser quiconque sont injustement persécutés et méritent le nom de héros. Que ces activités soient jugées morales ou immorales est un autre problème. Pour les libertariens, la morale est affaire personnelle tant qu'on n'agresse personne.

Ces personnes et les activités qu'elles pratiquent peuvent être grossièrement classées en deux groupes : d'une part, des personnes qui proposent un service condamné par d'autres personnes pour des raisons « morales » ; d'autre part des personnes exerçant certaines activités économiques souvent mal vues mais pourtant très utiles.

Dans le premier groupe, on trouvera les prostituées qui rendent un service visiblement apprécié puisqu'elles continuent à exercer leurs activités malgré la répression policière et la condamnation des bien-pensants. On trouvera aussi le toxicomane qui dans une société libre ne passerait pas son temps à agresser les autres pour

avoir de quoi se procurer sa dose, ce qui serait un immense progrès par rapport à la situation actuelle (voir aussi sur ce sujet « Faut-il interdire les drogues ? » par Christian Michel).

Du côté des activités économiques mal vues mais utiles, on peut citer l'importateur qui fournit à la population des produits moins chers, le faux-monnayeur qui ne fait que contrefaire une fausse monnaie fabriquée par l'Etat et le publicitaire dont l'activité relève en dernière analyse de la liberté d'expression. De son côté, le « vieil intraitable », celui qui refuse de vendre sa maison alors qu'à la place on pourrait construire un magnifique immeuble moderne ou un superbe aéroport nous rappelle le caractère sacré et intouchable de la propriété privée. Le « vieil intraitable » pousse la versatilité jusqu'à refuser des offres de rachat dont le montant est bien supérieur à la valeur vénale de son bien et ainsi, il défend la liberté de tous.

D'autres chapitres sont consacrés notamment à l'employeur capitaliste, au "jaune" et au spéculateur. Walter Block ne craint pas d'examiner aussi le problème du travail des enfants et celui du policier corrompu par le "Milieu".

Condamnés à la fois pour des raisons morales et économiques, l'auteur examine également le cas des intermédiaires qui sont régulièrement rendus responsables de tous les maux économiques alors que si on fait appel à eux, c'est bien que leur fonction est jugée utile. Il coûte souvent moins cher de trouver des clients ou des fournisseurs en s'adressant à des intermédiaires qui sauront mettre en relation des gens ou des entreprises ayant besoin les uns des autres que de chercher par soi-même de tels partenaires. Les proxénètes

entrent dans cette catégorie et la violence qu'on les accuse de faire subir souvent aux femmes est due à la prohibition et à la clandestinité qui entourent leurs activités plutôt qu'à ces activités mêmes. De la même façon les fournisseurs de drogues pourraient exercer paisiblement leur activité dans une société libre.

Ce livre est donc fort intéressant. Il est bien sûr marqué par l'époque à laquelle il a été écrit et certaines réflexions datent un peu. Je pense par exemple à la question de l'avortement (page 32) qui à l'époque n'était pas libre aux Etats-Unis. Pour l'auteur, la légalisation de l'avortement était nécessaire et ne semblait pas poser problème alors qu'aujourd'hui encore, il s'agit d'un sujet très discuté chez les libertariens.

Walter Block exprime aussi dans ce livre l'idée que la planète sera bientôt surpeuplée et que l'homme devra s'adapter à cette nouvelle situation (page 146). Ce fantasme très courant dans les années 70 fera sourire le lecteur de Bjørn Lomborg.

Phénomène plus inquiétant, certains interdictions qui n'étaient pas concevables à l'époque se sont bel et bien matérialisées. Page 54, Walter Block explique que l'argument selon lequel il faut interdire l'héroïne sous prétexte que son

usage peut rendre les héroïnomanes incapables de travailler et « d'assumer leurs obligations financières envers leur famille » est inacceptable car nombreuses sont les activités qui peuvent rendre leurs usagers incapables d'accomplir leur tâche dans certains domaines. Il faudrait donc interdire aussi « le jeu, l'alcoolisme, l'usage du tabac, la conduite d'automobiles, les voyages aériens (...). Ceci serait manifestement absurde. » Cela n'est plus si absurde que cela puisque par exemple l'usage du tabac est de plus en plus considéré comme un délit, en attendant de devenir un crime. L'alcoolisme par ailleurs est régulièrement, et depuis toujours l'objet de dénonciations via des campagnes de presse.

Malgré les années, ce livre est à lire car on y trouve le point de vue libertarien sur des sujets qui peuvent sembler secondaires mais qui, du fait qu'ils sont « limites » permettent à Walter Block de développer très logiquement les prémisses libertariennes. Il y a peu d'ouvrages en français ou traduits en français qui développent un tel point de vue. ■

Sylvain



Gary Becker, *Le Capital humain*

En publiant, en 1964, *Human Capital, A Theoretical and Empirical Analysis* (*Le Capital humain, une analyse théorique et empirique*), l'Américain Gary Stanley Becker (né en 1930) donne une impulsion déterminante à la théorie du capital humain (ce qui lui vaudra le Prix Nobel d'Économie en 1992).



Beaucoup d'économistes, d'Adam Smith à Alfred Marshall et Irving Fisher, s'étaient déjà intéressés au concept de capital humain, mais sans construire de cadre général d'analyse. L'ouvrage se situe à la croisée de deux corps théoriques : d'une part, les théories de la croissance qui, autour des travaux quantitatifs de Theodore Schultz notamment, tentent d'expliquer la nature et les sources de la croissance ; d'autre part, les théories de la distribution du revenu qui essaient d'expliquer et de justifier les différences de salaires entre les individus. Mais construire une théorie du capital humain est aussi pour Becker un moyen de poursuivre sa tentative, entreprise dans son livre de 1957 sur la discrimination raciale, d'étendre la science économique à de nouveaux champs d'analyse.

Une autre sorte de capital

Becker définit le capital humain comme un stock de ressources productives incorporées aux individus eux-mêmes, constitué d'éléments aussi divers que le niveau d'éducation, de formation et d'expérience professionnelle, l'état de santé ou la connaissance du système

économique. Toute forme d'activité susceptible d'affecter ce stock (poursuivre ses études, se soigner, etc.) est définie comme un investissement (chapitre I).

L'hypothèse fondamentale de Becker est que les inégalités de salaires reflètent les productivités différentes des salariés. Ces dernières sont elles-mêmes dues à une détention inégale de capital humain (chapitre II). Un investissement en capital humain trouve donc une compensation dans le flux de revenus futurs qu'il engendre. L'analyse de la formation du capital humain passe par l'étude d'un choix intertemporel : l'individu détermine le montant et la nature des investissements qu'il doit effectuer pour maximiser son revenu ou son utilité intertemporels. La durée de vie de l'investissement, sa spécificité, sa liquidité, le risque associé sont alors autant de déterminants du taux de rendement de l'investissement en capital humain (chapitre III). De cette analyse théorique, Becker tire plusieurs séries de conclusions. D'une part, les différences de salaires dans l'espace, dans le temps et entre les individus sont expliquées et justifiées puisqu'elles sont le fruit d'investissements individuels différents effectués au cours des périodes antérieures. D'autre part, l'analyse pose indirectement la question des modalités de financement des investissements en capital humain par les individus. Certains investissements efficaces peuvent ne pas être effectués, en raison de l'impossibilité pour « l'individu-investisseur » de trouver des fonds (c'est le cas lorsque le marché des capitaux fonctionne mal par exemple).

La seconde partie, fondée sur des données américaines des années 1940, est une application empirique de ce cadre théorique au domaine de l'éduca-

tion. La principale difficulté est d'évaluer le taux de rendement monétaire des investissements en éducation et donc de faire apparaître empiriquement la liaison entre capital humain et revenus futurs (chapitre IV et VI). Becker tente alors de déterminer s'il y a un sous-investissement en éducation, qui entraîne une perte pour la société dans son ensemble, du fait de difficultés à financer ces investissements (chapitre V). Il s'attache ensuite à l'explication des différences de salaires entre groupes d'individus en termes de capital humain ; pour ce faire, il compare les profils intertemporels de revenu de catégories d'individus différemment pourvus en capital humain, évalué au nombre d'années d'étude (chapitre VII).

Étendre les frontières de la science économique

L'analyse de Becker est fondée sur deux prémisses. D'une part, les inégalités salariales résultent des inégalités en capital humain. Des développements théoriques ultérieurs remettront en question cette détermination du salaire par le seul capital humain. Les théories du signal, par exemple, insistent sur les difficultés pour le salarié à faire reconnaître la vraie valeur de son capital humain. D'autre part, les inégalités en capital humain résultent elles-mêmes des comportements individuels. Mais cette justification des inégalités repose sur une hypothèse forte : les individus ont une information parfaite et anticipent donc parfaitement les rendements futurs de leurs investissements. Par ailleurs, les

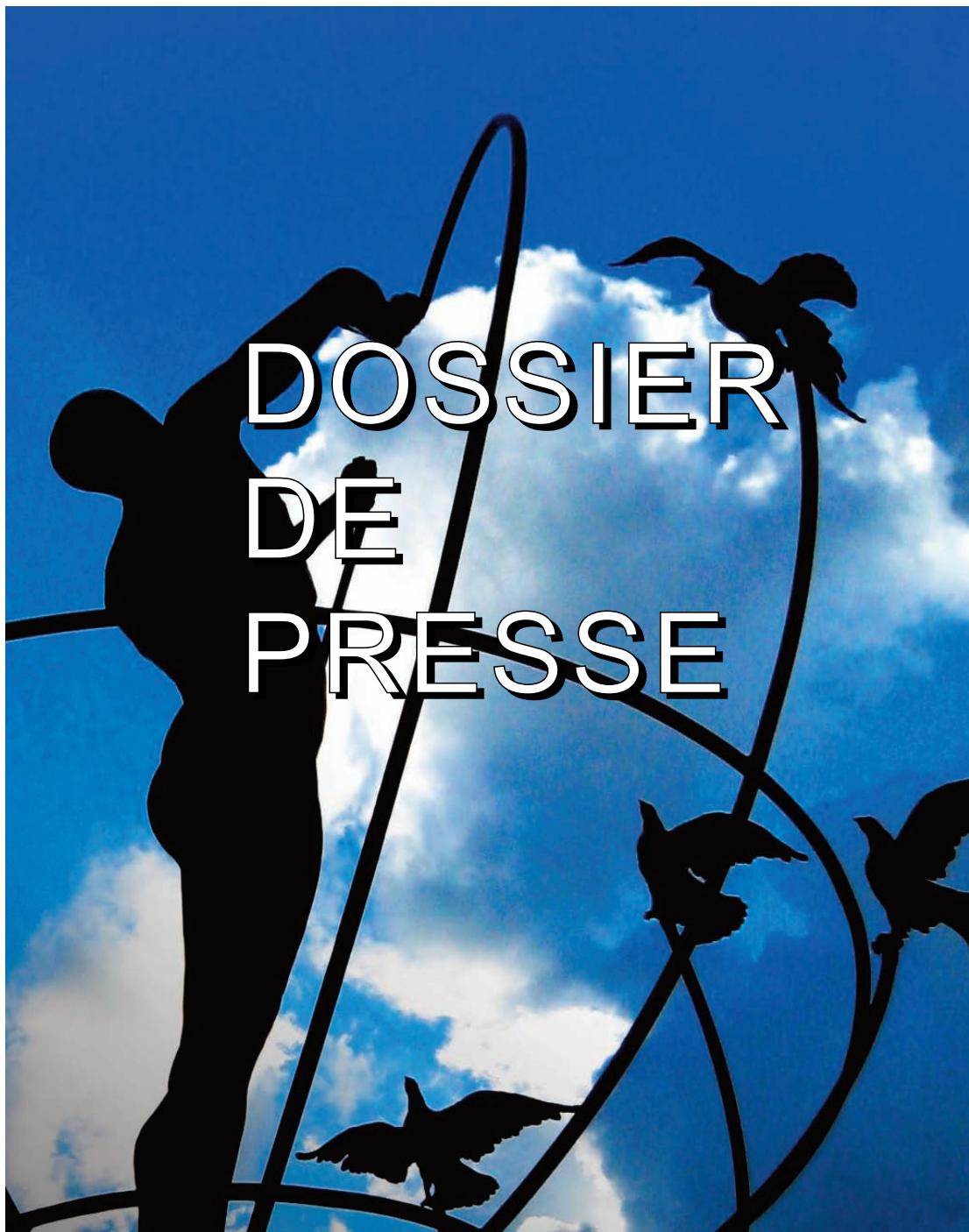
tentatives d'application empirique de la théorie butent sur des difficultés à évaluer le capital humain, en raison notamment de l'inexistence d'un marché où ce capital s'échangerait directement. La force d'attraction de l'analyse de Becker réside toutefois dans sa capacité d'unifier une multitude de phénomènes (choix en matière d'éducation, dépenses de santé, migrations, etc.) sous un même principe explicatif.

Le concept de capital humain trouvera d'ailleurs des applications diverses dans de nombreux champs de l'analyse économique : des théories de la croissance à celles du commerce international, en passant par l'histoire économique ou la théorie des organisations. La publication de *Human Capital* a ainsi constitué une étape déterminante dans les développements, difficilement acceptés, de la théorie du capital humain. Enfin, *Human Capital* participe à l'extension de l'analyse économique à « tous les comportements humains ». Fondamentalement, toute action a un coût (le coût d'opportunité du temps passé à cette activité) et peut donc faire l'objet d'un calcul. L'individu est comme une entreprise qui produit et investit sous des contraintes de revenu et de temps. Becker peut alors construire non seulement une analyse économique des choix d'éducation, mais aussi une analyse économique du crime, de la discrimination, de la famille (mariage, divorce, fertilité). ■

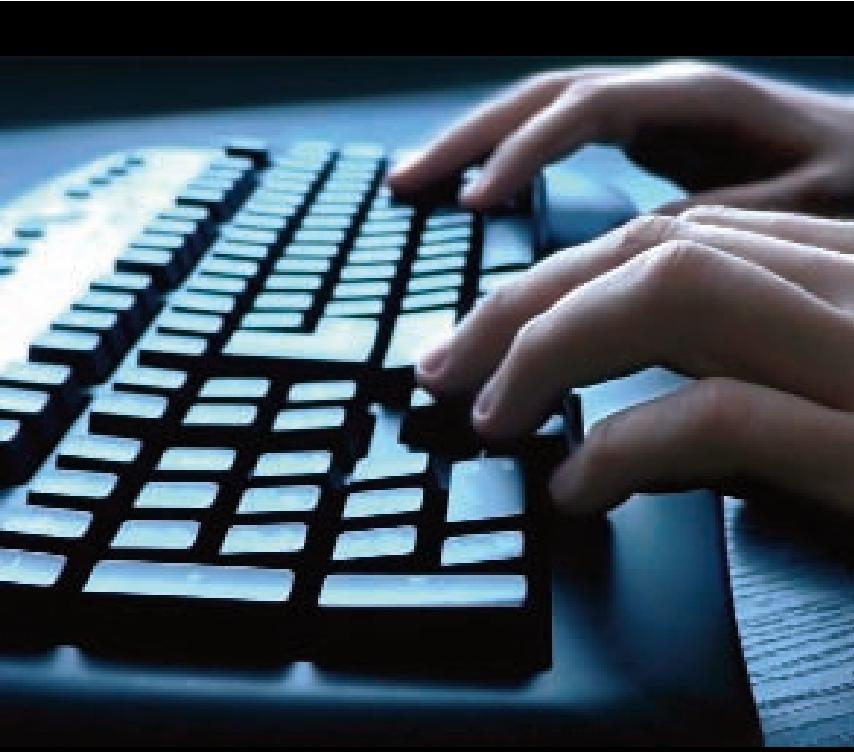


LIBERAUX.ORG

Forum / Wikiberal / Catallaxia / Librairai



Contact presse : l'administrateur de Catallaxia
copeau@gmail.com



L'association liberaux.org et l'ensemble de ses composantes cherchent à promouvoir la pensée libérale sous toutes ses formes, sur tous les supports (numériques ou classiques), par tous les procédés de communication dont elle peut bénéficier.

L'association est indépendante et n'a pas d'autre financement que les cotisations versées par ses membres.

Le **libéralisme** est un courant de pensée, ou un ensemble de courants de pensée, qui reconnaît la primauté de l'individu et entend limiter le pouvoir à son profit.

Sur le plan politique, le libéralisme ne cherche pas à déterminer qui doit détenir le pouvoir : il fixe des limites à l'autorité politique, les moyens qu'elle peut ou ne peut pas utiliser. Cela a d'abord été une réponse à l'absolutisme des régimes de droit divin qui octroyait tous les pouvoirs aux monarques; par la suite, même la démocratie a vu émerger des structures politiques qui pouvaient aussi restreindre les prérogatives individuelles. Le libéralisme politique est consécutivement la doctrine politique visant à limiter les pouvoirs de l'État à la protection des droits et libertés individuelles.

Sur le plan économique le libéralisme économique donne une grande place au principe de propriété individuelle et s'oppose aux pouvoirs qui perturbent le libre jeu de la concurrence. C'est tout autant l'étatisme ou l'État-providence qui instaurent des barrières au commerce, que la constitution de conglomérats ou ententes industriels qui acquièrent une position hégémonique sur le marché.

L'accusation contemporaine la plus commune qui est portée contre le libéralisme est qu'il n'accorderait quasiment aucune valeur à la réduction des inégalités et considérerait les politiques de solidarité comme dangereuses. Pour les libéraux, il s'agit de distinguer le fonctionnement de l'économie de la politique sociale, deux domaines ayant leurs propres objectifs. Ils considèrent que les mélanger crée des confusions, opacités et effets pervers au détriment des deux.



La structure et le fonctionnement de liberaux.org ont progressivement évolué ces dernières années. On pourrait presque considérer que la première phase de vie de cette communauté a consisté à rassembler des libéraux de divers horizons, curieux, sympathisants, convaincus, mais tous plus ou moins animés par des idéaux de liberté. Si des projets existaient dès l'origine, c'est aujourd'hui qu'ils prennent véritablement forme. La constitution d'équipes de travail, oeuvrant dans un même sens se trouve facilitée par une identité et un support que l'association a fini par donner.

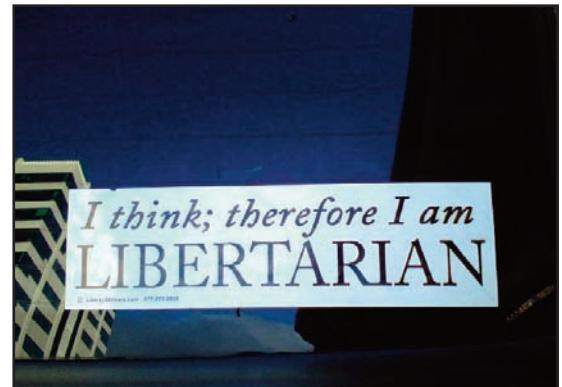
Ainsi, si l'on a pu longtemps croire que lib.org se réduisait à un forum, ne serait-ce que par son intense activité, le moment de la maturité est venu et nous devons rappeler à ses membres et faire savoir au-dehors que notre but fondamental est de devenir un centre d'union de la communauté libérale et de "promouvoir les idées libérales et les auteurs libéraux, sur tous les supports de communication".

La promotion des idées et des auteurs se fait surtout grâce à des projets essentiels comme l'encyclopédie Wikibéral, et le recueil de textes qu'est Catallaxia.

Poursuivant cette lancée, des prix récompenseront des personnalités libérales pour leur action ainsi que des ouvrages. Il s'agira de manifester bien évidemment notre reconnaissance envers des personnes méritantes ayant oeuvré dans le même sens. Mais encore d'aller plus loin en proposant un travail de fonds autour des heureux élus, toujours dans ce souci de diffusion et de connaissance, afin de mieux défendre la liberté, la justice et une certaine idée de l'homme.

Frédéric Mayart
président de l'association

SOMMAIRE



Présentation des entités composant l'association liberaux.org	5
Historique de l'association	10
Objectifs poursuivis	11
Actions	12
Le bureau	13
Chiffres-clés	14
Liberaux.org et la presse	15

Sommaire Cliquez sur les "+" pour accéder au plus

Recherche

Articles de qualité • Nouvelles • Portails thématiques • Table des catégories

liberaux.org le forum de la communauté libérale

Le forum des libéraux Portail liborg Wikibéral Catallaxia Librairial Chat libéral

Connecté(e) en tant que: Copeau (Déconnexion)

PC Admin • Mes contrôles • Voir les nouveaux messages • Mon assistant • Mes 8

Histoire (+)

XIIIe siècle • XIVe siècle • XVe siècle • XVIe siècle • XVIIe siècle • XVIIIe siècle • XIXe siècle • XXe siècle • XXIe siècle

Philosophie (+)

Concepts libéraux • Principes libéraux • Idéologies antilibérales • Libéralisme • École Epistémologie • Éthique • Ouvrages • Figures

Droit (+)

État de droit • le droit spontané • Les menaces sur le droit • Les droits de l'Homme • Le Droit naturel • Les autres droits

L'école du Public Choice

Henri Lepage

Chapitre V

LA GALAXIE

LIBORG

OMNIPOTENT GOVERNMENT

Auteur : Ludwig von Mises

Genre

LE FORUM

www.liberaux.org

Le forum liberaux.org est un espace de discussion de référence dans le web franco-phone, créé en 2002. Il est ouvert à tous ceux qui souhaitent s'exprimer, découvrir, connaître ou échanger au sujet du libéralisme ou des questions liées à la liberté. Il y a début 2008 plus de 400 000 messages postés sur la version 3 du forum, et environ autant pour les versions précédentes.

Dans sa charte, il est écrit que « *Liberaux.org met*

raux consacré principalement au libéralisme. L'utilisation de cet espace doit se faire en respectant les règles en usage sur Internet. Liberaux.org est une association de droit français. Tous les internautes intervenant sur le forum à quelque titre que ce soit s'engagent donc à respecter la loi française lorsqu'ils publient des messages sur le forum. Afin d'assurer un fonctionnement harmonieux de cet espace de parole, un membre du bureau de l'association a été délégué à la gestion du forum, sous la responsabilité du bureau. Ce responsable pourra se faire assister des personnes de son choix, désignées comme modérateurs et révocables ad nutum. »

par un leader populiste néerlandais

- Brimades antireligieuses à l'école
- Au pays de Candy, il y a des méchants et des gentils mais pas de ça chez nous, on ne veut que des gentils
- France, usine à cancre
- Chantal Sébire ou le Droit de Mourir.
- liberté d'expression en France
- Le "Plan Sarkozy"...
- Le MR et le féminisme
- Tests ADN en vente libre
- Le train de vie de Rachida Dati
- Le Réchauffement Climatique
- L'état culturel se porte bien
- Quitter la france

à la disposition des internautes un forum. Ce forum est un espace de dialogue et de réflexion entre libé-



article discussion modifier historique supprimer renommer protéger suivre

Copeau page de discussion préférences liste de suivi contributions déconnexion

WL Wikiberal

Sanford Ikeda

Un article de Wikiberal.

Sanford Ikeda, dit **Sandy Ikeda**, est un économiste de l'école autrichienne. Il a été l'élève de Israel Kirzner, Mario Rizzo, Fritz Machlup et Ludwig Lachmann. Ses travaux portent sur l'économie politique urbaine, en examinant l'impact des différentes formes d'interventionnisme local sur l'ordre spontané urbain.

Bibliographie

[modifier]

- 1990, Market Process Theory and 'Dynamic' Theories of the Market, *Southern Economic Journal*, 57, July, pp75-92
- 1991, L'analyse du Processus de Marché dans l'Organisation Industrielle : Kirzner, la Contestabilité et Demsetz, *Journal de Economistes et des Etudes Humaines*, vol.II, n° 4, Décembre, pp.479-498
- 1994, 'Market processes' in *The Elgar Companion to Austrian Economics* ed. Peter Boettke (Northampton, MA: Edward Elgar Publishing)
- 1995, *The Use of Knowledge in Government and Market, Advances in Austrian Economics*, 2 (B)
- 1997, *Dynamics of the Mixed Economy: Toward a Theory of Interventionism*, New York, Routledge (e-books payants disponibles ici)
- 1998, Interventionism and the Progressive Discordination of the Mixed Economy. In: **Sanford Ikeda** et Peter Boettke, dir., *Advances in Austrian Economics* 5. 37-50
- 2002, 'The Role of "Social Capital" in the Market Process.' *Journal des Economistes et des Etudes Humaines*, 12
- 2003, How Compatible are Public Choice and Austrian Political Economy? *Review of Austrian Economics* 16 (1)
- 2004, *The Career of Robert Moses: City Planning as a Microcosm of Socialism*
- 2005, The Dynamics of Interventionism, *Advances in Austrian Economics* 8
- 2006, 'On the Nature of Trust and its Significance for the Urban Market Process' Working Paper

Sanford Ikeda

économiste



Tendance école autrichienne

Articles internes Liste de tous les articles

inter lib.org sur Sanford Ikeda

Liens externes

[modifier]

- Son CV (en)
- Critique de son ouvrage *Dynamics of the Mixed Economy* (en) par Richard M. Ebeling (en)

Accédez d'un seul coup d'œil au portail économie.

WIKIBERAL

www.wikiberal.org

Par ailleurs, l'association gère et manage l'encyclopédie Wikibéral, qui a pour objectif de contribuer à la découverte, auprès de toute personne intéressée par la question, de la philosophie, de la pensée et de la doctrine libérale et libertarienne, dans la mesure où, pour le public francophone en particulier, celles-ci sont soit incroyablement méconnues, soit injustement décriées.

Wikibéral a été créé et initié en 2005, et est toujours développé par les membres de la communauté constituée par le site et le forum liberaux.org. Tout membre inscrit peut contribuer à enrichir cette encyclo-

Accédez d'un seul coup d'œil au portail économie.

vous page personnelle et vous pouvez consulter celles où vous avez d'autres questions, vous pouvez les poser au B

Le responsable du wiki.

Fabrice 26 mars 2007 à 15:54 (CEST)

PDF

Bonjour Fabrice, Lorsque je clique sur "Sauvegarder en PDF", je télécharge Warning: passthru() has been disabled for security reasons in /home/www/Est-ce volontaire ? Sekonda 29 avril 2007 à 00:09 (CEST)

Niet, ce n'est pas volontaire, mais cela ne fonctionnera qu'avec la cha Fabrice 29 avril 2007 à 08:15 (CEST)

PDD

Pour ouvrir la page de discussion aux IPs, je ne suis pas sûr que cela puis Lexington 18 février 2008 à 16:50 (CET)

OK je jetterai aussi un oeil à l'occasion. Peut-être une extension ? Cope

Une demande d'information

Je souhaiterais savoir si, au delà d'une quantité d'octets acceptables , un t Parce que , j'avais voulu modifier la page Claude Reichman et je ne sais méthode de rétablissement d'une page relatée dans WIKIBERAL n'a pas fo Je vous remercie de votre infinie gentillesse.

Brugier Philippe-Arnaud 11 MARS 2008 21:00 CET

Il n'y a aucune limitation de ce type ; je pense qu'il s'agit d'un probl modification précédente. Copeau 11 mars 2008 à 22:18 (CET)

pedie et à participer de manière active à son approfondis-

sement.

A l'heure actuelle, dix portails thématiques viennent agencer l'ensemble des concepts liés au libéralisme.

L'ensemble de l'encyclopédie est diffusée sous licence GFDL (GNU Free Documentation License, licence qui a pour but de protéger la diffusion de contenu libre et peut être utilisée par chacun afin de déterminer le mode de diffusion de son œuvre), suite à l'abandon de la licence Creative Commons.

Ce projet n'est bien sûr pas lié à Wikipédia.



Le site **Catallaxia** est le plus ancien des projets libéraux.org. Il a été créé en 1996, durant les balbutiements du net. Catallaxia a vocation à présenter des analyses et documents relatifs aux grands penseurs du libéralisme.

ralisme.

Catallaxia provient du grec *Katallesein*, terme qui signifie non seulement échanger, mais aussi « recevoir dans la communauté », et « faire d'un ennemi un ami ».

Dans la profession de foi du site, on peut lire :

« Ce site est ouvertement – et parfois fermement – opposé à toute forme de totalitarisme et de collectivisme. Il est par conséquent absolument antinationaliste, anticonserva-

que nous estimons menacée la liberté dans le monde contemporain. Comme Lord Acton, nous pensons en effet que « la liberté n'est pas un moyen

pour une fin politique plus haute. Elle est la fin politique la plus haute. Ce n'est pas en vue de réaliser un administratif pu-



teur, antisocialiste, anticomuniste, antitotalitaire, antifasciste, antidirigiste, antigauliste et bien d'autres choses encore. Toutefois, se caractériser par opposition à d'autres doctrines ou pensées n'est pas très constructif, et, si nous revêtons volontiers l'oripeau du bretteur, c'est parce

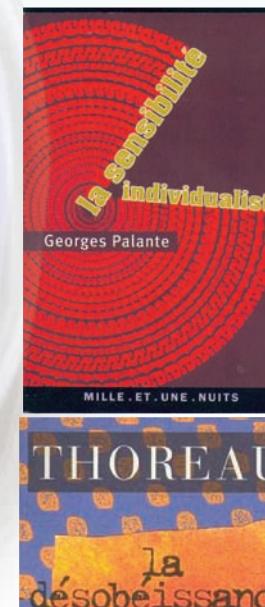
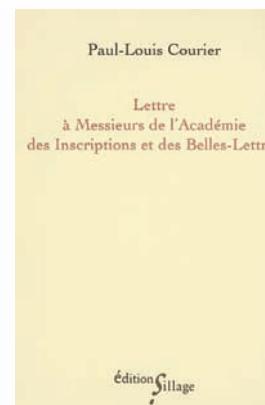
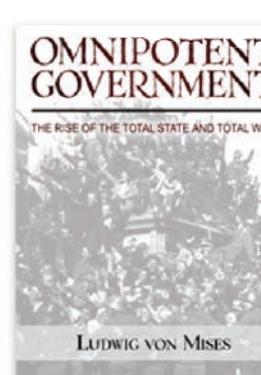
blique que la liberté est nécessaire, mais pour assurer la poursuite des buts les plus élevés de la société civile et de la vie privée. »



— Mais le mensonge le plus achevé, c'est
ent réunies, et dans la forme la plus évident
s énumérées. En effet, si j'adhère à un
e contractant tiendra sa promesse, et c'es
présentement la mienne. Nos paroles ont été
bonne forme. La véracité des déclarations
d, d'après l'hypothèse, de la volonté des
sa promesse, il m'a trompé, et, en faisant
de motifs, il a entraîné ma volonté dans la
il a étendu le pouvoir de sa volonté sur la
est complète. Tel est le principe qui rend
contrats.

ore pas son auteur autant que l'injustice
ysique, si puissante pour en imposer aux
constances; celle-ci, au contraire, marche
si trahit la faiblesse, ce qui rabaisse le
mme dans son être moral. En outre, pour
n moyen de succès : c'est, au moment de
son dégoût contre le mensonge; la
ctoire est due à ce qu'on lui attribue toute
erie, l'imposture, la tricherie inspirent un
ise et la loyauté forment le lien qui met
ragments d'une volonté dispersée sous
re, du moins, et qui par là contient dans
égoïsme né de cette fragmentation.
ernier lien, ce lien extérieur, et ouvrent
limité.

de nos idées, défini ce que contient
actère propre à l'action d'un individu,
tant que manifestée par son propre
par la personne d'autrui. De même et
us avons déterminé la limite où
me temps nous en avons marqué, à
les degrés essentiels, des plus
suit que la notion de l'injuste est
juste, qui est secondaire et négatif.
ées. En fait, on ne parlerait jamais
tion de droit n'enferme exactement
toute action qui n'est pas une
inée, et qui ne consiste pas à nier
Cette limite donc divise, en ce qui
l'activité possible en deux parties
s, celle des actions justes. Dès
repoussée par la force: cette
, elle est donc justice; à vrai dire
aussi un acte de violence et elle
c'est-à-dire la constitue à l'état
l'affirmation de sa volonté, va si
volonté qui est propre à ma
contre cet empiétement, je ne
c rien de plus que l'affirmation
de ma volonté.



LIBRAIRAL

www.librairal.org



Librairal est le dernier-né des projets de liberaux.org. A l'instar de la bibliothèque Wikisource de Wikipédia, Librairal est une collection de textes libres en ligne, livres pour la plupart épuisés. Ce site est un wiki, ce qui signifie que tout membre enregistré, peut facilement éditer une page de livre en cliquant sur le lien "Modifier".

Le projet a été lancé le 7 mai 2007 et il y à ce jour 307 pages en travaux toutes langues confondues.

Tout le contenu de ce site est couvert par la licence juridique de documentation libre GNU. Les contributions demeurent la propriété de leurs créateurs, alors que le copyleft s'assure que le contenu demeurera toujours librement distribuable et reproductible.

Rechercher ▾



Applications ▾ modifier

- Gestionnaire de Pages
- Photos
- Groupes
- Événements
- Top Groups
- plus

FACEBOOK

Mission :

Chaque projet dispose de sa page Facebook, pour se tenir informé des évolutions et des mises à jour des différents sites :

liberaux.org
wikibéral
catalexia
librairial



Créé(e) :

Subvertit la France depuis 1996

◀ Parcourir plus de Non lucratif

[Modifier Page](#)[Modifier les administrateurs](#)[Envoyer une mise à jour aux fans](#)[Promouvoir Page avec une publicité](#)[Vous êtes un fan \(retirer\)](#)[Configurer les paramètres](#)[Partager avec des amis](#)[Voir les statistiques](#)

▼ Fans

6 de 42 fans

[Afficher tout](#)

Pierre Schweitzer



Blaise-Alexandre Le Comte



Mathieu Michaud



Pierre Schweitzer



Blaise-Alexandre Le Comte

▼ Information

www.facebook.com
 Site de promotion des idées libérales, et de présentation des principaux auteurs libéraux et libertariens. Le site Catalexia est le plus ancien des projets libéraux.org. Il a été créé en 1996, durant les balbutiements du net. Catalexia a vocation à présenter des analyses et documents relatifs aux grands penseurs du libéralisme. Catalexia provient du grec Katalesein, terme qui signifie non seulement échanger, mais aussi "recevoir dans la communauté", et "faire d'un ennemi un ami".

Dans la profession de foi du site, on peut lire : " Ce site est ouvertement -- et parfois fermement -- opposé à toute forme de totalitarisme et de collectivisme. Il est par conséquent absolument



HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

L'association liberaux.org a été créée en juin 2002, par Fabrice Ribet. Au Journal Officiel, l'objet de l'association est rédigé en ces termes :

« *L'association liberaux.org vise à promouvoir les idées libérales et les auteurs libéraux, sur tous les supports de communication* »

Le but initial de l'association consistait à fédérer les libéraux, dispersés sur le net comme dans la vie courante, autour d'un forum commun de discussion. En effet, si Fabrice Ribet avait oeuvré depuis 1996 à la diffusion des idées libérales via une présentation pédagogique et relativement académique des principaux auteurs libéraux sur le site **Catallaxia**, il manquait un lieu de rencontre et d'échange entre libéraux. Le site **liberaux.org** est né de ce constat et a visé à combler ce manque.

Au départ, en 2002-2003, le site se composait de deux parties : un portail, webzine présentant des articles d'actualité sur une quinzaine de thèmes, de la philosophie à l'actualité politique, en passant par l'économie ou les sujets de société ; et un forum, qui au départ n'était qu'une dimension accessoire au site portail. Toutefois, devant l'ampleur rapidement prise par les participations au forum, devant la rudesse et la lourdeur de la tâche de modération, le site libe-

raux.org s'est recentré sur le seul forum. Au surplus, Fabrice Ribet s'est alors adjoint une série de modérateurs pour le suppléer et l'aider à maintenir la vitalité du site.

Début 2005, liberaux.org a quitté le giron de phpBB, le moteur du forum alors utilisé, pour s'orienter vers Invision PowerBoard, un autre moteur, plus fiable et nettement plus perfectionné.

A la mi-2007, une autre étape de la montée en puissance de liberaux.org a été opérée, avec le passage d'un serveur mutualisé (hébergeant d'autres sites) à un serveur dédié, et administré en interne.

Par ailleurs, en avril 2005, l'association a créé un wiki, **wikibéral**, destiné à offrir une encyclopédie alternative à la très collectiviste Wikipédia.

Enfin, **Librairail** est né en 2007, comme un complément naturel à wikibéral. La même année, Catallaxia a été considérablement reformaté, puisque le site n'héberge plus à présent que les textes, analyses ou commentaires des grands auteurs libéraux, et par conséquent tous les articles d'actualité ont été extraits de Catallaxia. Ils feront l'objet d'un projet ultérieur, de webzine, qui renouera par la même avec la logique initiale du portail liberaux.org de 2002.



OBJECTIFS POURSUIVIS

Le contexte

Se réclamer du libéralisme en France est presque perçu comme une provocation. Un sondage de l'université du Maryland, réalisé en 2006, révèle que seul un tiers des Français se dit favorable au capitalisme contre 70% d'Américains et 74% de Chinois.

En revanche, 80% des Français sont, selon un autre sondage publié dans le quotidien économique *la Tribune*, prêts à payer davantage d'impôts pour préserver les services publics. Le moindre concours pour être fonctionnaire ou travailler à la SNCF attire les foules.



ACTIONS

Prix liberaux.org



Le **prix liberaux.org**, décerné chaque année, vise à récompenser une personnalité, française ou étrangère, connue ou inconnue, ayant œuvré pour la liberté ou le libéralisme. Qu'il s'agisse de sa part d'une action ponctuelle, ou au contraire qu'il s'agisse de récompenser une action menée une vie durant.

Le lauréat du prix 2008 est Serge Schweitzer.

Les autres nominés pour le prix 2008 étaient : Claude Allègre, Eric Le Boucher, Mathieu Laine, Pascal Lamy, Alain Laurent, Cécile Philippe, Pascal Salin, Philippe Simonnot

Prix Wikibéral

Le prix Wikibéral, décerné chaque année, vise à récompenser l'ouvrage, académique ou grand public, le plus marquant et le plus représentatif de la pensée libérale. Il peut s'agir d'un essai comme d'un roman, d'une œuvre de fiction ou de travaux universitaires.

Ne sont concernés que les ouvrages parus durant l'année écoulée, et pas ceux réédités ou issus d'une traduction bien antérieure.

Les nominés pour le prix 2008 sont : Cécile Philippe, c'est Trop Tard Pour La Terre, paru le 21 février 2007, Jean-Claude Lattès, collection : Idées fausses Vraies réponses

Pascal Salin, *Français, n'ayez pas peur du libéralisme*, paru le 29 mars 2007, Odile Jacob, collection : ECONOMIE

Jörg Guido Hülsmann, *Mises : The Last Knight of Liberalism*, paru le 4 septembre 2007, Ludwig von Mises Institute

Friedrich Hayek, *Essais de philosophie, de science politique et d'économie*, paru le 13 mars 2007 (note : il s'agit bien de la première édition en langue française), les Belles Lettres, collection : Bibliothèque classique de la liberté

Jacques de Saint Victor, *Les racines de la liberté : Le débat français oublié, 1689-1789*, paru le 13 avril 2007, Librairie Académique Perrin

Claude Allègre, *Ma vérité sur la planète*, paru le 23 mars 2007, Plon

Jean-Claude Michéa, *L'empire du moindre mal : Essai sur la civilisation libérale*, paru le 7 septembre 2007, Flammarion, collection : Climats

Gilles Campagnolo, *Seuls les extrémistes sont cohérents... : Rothbard et l'Ecole austro-américaine dans la querelle de l'herméneutique*, paru le 10 janvier 2007, ENS, collection : Feuilllets.

Prix Flanby

Le prix Flanby sera décerné chaque année au pire antilibéral, ou au plus caricatural des antilibéraux, pour distinguer le nadir du débat intellectuel politique dans le genre littéraire que constitue la production antilibérale. Ce prix n'a



pas pour vocation de sanctionner l'antilibéralisme en tant que tel mais l'ignorance, le manichéisme, la satisfaction et la fatuité auquel il donne bien souvent lieu.



LE BUREAU

L'association est présidée par Frédéric Mayart, depuis 2007.

Un bureau de cinq personnes est élu tous les deux ans par l'assemblée générale. Il s'agit, outre le président, de Joël-Alexis Bialkiewicz, Fabrice Ribet,

Statuts de l'association

Vous pouvez consulter les statuts de l'association [ici](#).



zK

José Antonio Lopez-Martinez et Claire Chalande.

Le bureau gère au quotidien le fonctionnement de l'association et de ses différentes branches.

Règlement de l'association

Vous pouvez consulter le règlement intérieur de l'association [ici](#).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Copeau [ici](#).

CHIFFRES-CLES

Tous ces chiffres sont à jour au 29 mars 2008.

Forum

Nos membres ont écrit un total de **404 150 messages**, auxquels il faut ajouter environ autant de messages issus des versions précédentes du forum.

Nous avons **1 072 membres inscrits**.

Le nombre maximum d'utilisateurs en ligne simultanément a été de **556** le 16 juillet 2007 à 9h00.

Wikiberal

La base de données contient actuellement 4 765 pages, dont **2 085 articles**.

2 620 193 pages ont été consultées et 17 267 pages modifiées.

Il y a **164 utilisateurs** triés sur le volet qui participent à l'enrichissement de l'encyclopédie en mode collaboratif, sous l'égide d'un animateur (Copeau) et de responsables de chacun des **dix portails thématiques** composant l'encyclopédie (histoire, philosophie, droit, politique, économie et social, société, actualités, écologie, culture, auteurs).

Catallaxia

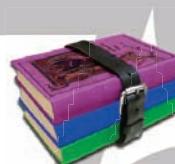
La base de données contient actuellement 1 291 pages, dont **397 articles**, d'analyses, de commentaires ou de textes rédigés par les plus grands auteurs libéraux et libertariens, classiques ou contemporains.

176 517 pages ont été consultées depuis le passage en wiki mi 2007, plus de **5 millions de pages** dans les versions précédentes, et 1 843 pages modifiées.



SeorangPrempuan | Photography

Librairial



La base de données contient actuellement 535 pages dont **344 articles** correspondants à des chapitres d'une trentaine d'ouvrages classiques du libéralisme, ou traitant du libéralisme.

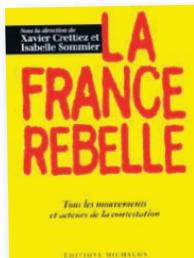
39 397 pages ont été consultées et 1 293 pages modifiées en quelques mois seulement d'activité.

LIBERAUX.ORG ET LA PRESSE

Presse écrite et radios



Catallaxia a fait l'objet d'un article paru dans le *Figaro Magazine* du 31 mai 2005. Dans le dossier consacré à Liberté Chérie, paru dans le même numéro, liberaux.org et catallaxia sont également mentionnés.



Dans l'ouvrage *La France Rebelle*, rédigé sous la direction de Xavier Crettiez et d'Isabelle Sommier (Michalon), 2002, 2005, un chapitre est consacré au mouvement libertarien, et cite liberaux.org et catallaxia.



Dans un reportage diffusé sur **Canal +** le 11 mars 2007, il est relaté l'initiative de Jérôme Hubert, qui, déçu par l'absence de candidat libéral au premier tour de l'élection présidentielle, a décidé de mettre sa voix aux enchères sur e-bay. Il avait d'abord annoncé cette initiative sur liberaux.org.

France Culture a consacré de nombreuses émissions à des penseurs libéraux, contemporains ou anciens. Il est très fréquent que catallaxia ou liberaux.org soient cités parmi les références pour approfondir le sujet, ou parmi les liens de l'émission. Un exemple, le débat que France Culture a consacré au forum économique de Davos (mercredi 21 janvier 2004).

Internet



Liberaux.org est cité comme référence par **Bonvote**. Il est noté 4,5 étoiles (sur 5) par **NetGuide**.



De très nombreux articles de **Wikipédia** ou **d'Agoravox** font référence à liberaux.org, à catallaxia ou à wikibéral.

L'**Encyclopédie de l'Agora** (Québec), encyclopédie regroupant des liens destinés à approfondir un sujet, fait référence à Catallaxia depuis sa création. Nombreux sont les articles renvoyant à ce site.



Rejoignez-nous sur

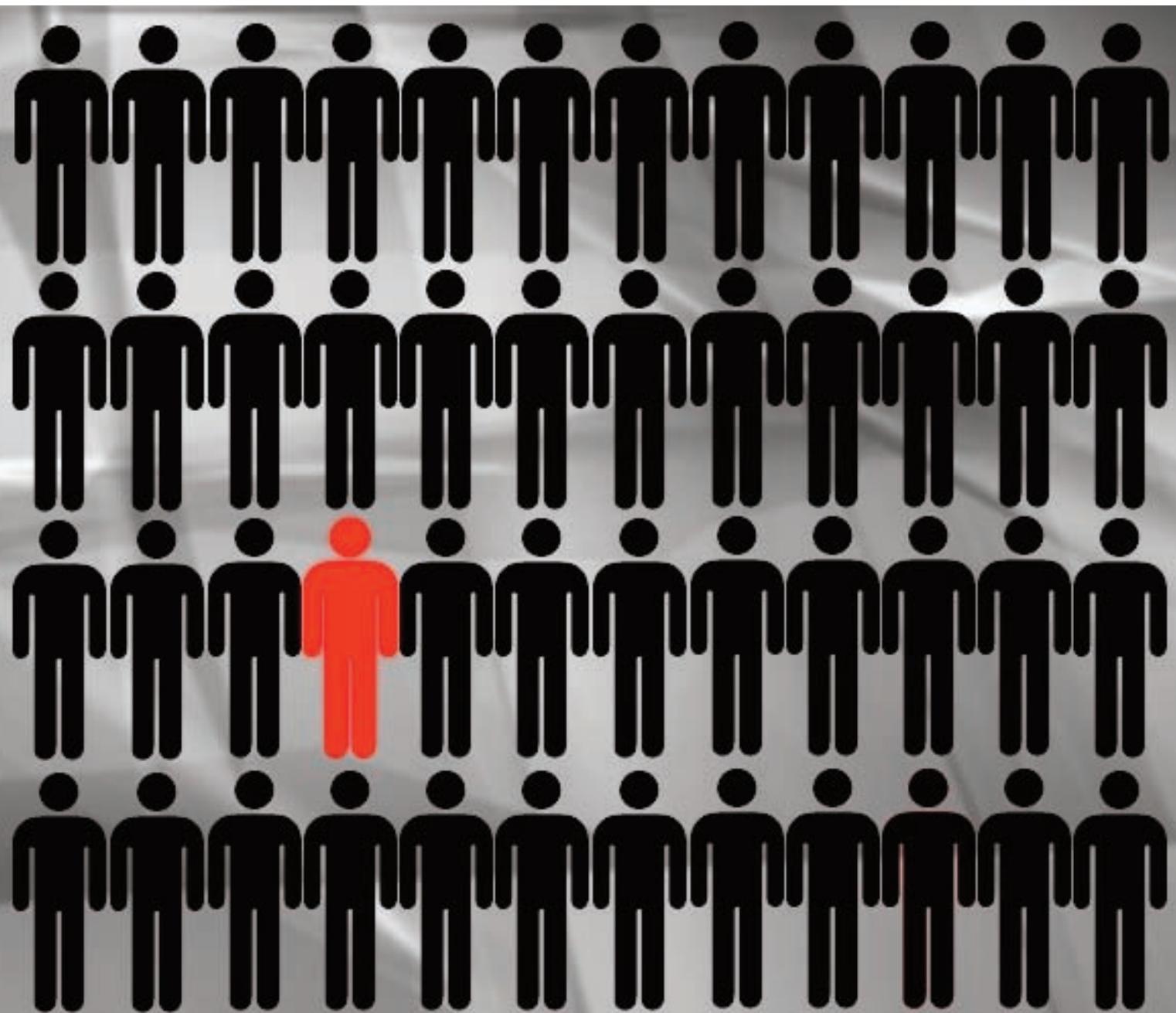
<http://www.liberaux.org>



<http://www.catallaxia.org>

<http://www.wikiberal.org>

<http://www.librairal.org>



IN EVERY CROWD ONE STANDS ALONE

I AM ALONE